

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

(RÉ)ACTION 6

▶ 2010 6

Chasse aux chômeurs • La contre-attaque continue
Austérité • Grèce, chronique d'un désastre annoncé
Crise politique • De l'instabilité à l'austérité
Syndicalisme européen • Vaincre la crise par la solidarité
Libertés fondamentales • Un combat permanent pour les droits démocratiques
Pension légale • À revaloriser d'urgence !
Histoire • Grève de 60... Préoccupations actuelles

▶ 2011 11

International • L'insurrection qui vient
Accord interprofessionnel • Un AIP qui n'a d'accord que le NON
Marché transatlantique • Menace sur la démocratie, l'environnement et l'économie : remballons le transat !
Où est passé l'argent ? • La question à 20 milliards €
Palestine • L'histoire sanglante continue
Syndicalisme • Full Mitall racket, CaterPillard... & Co !

▶ 2012 16

Dégressivité accrue des allocations de chômage • Sans emploi ? Encore plus pauvres... et plus vite !
Libertés syndicales • Une vigilance de tous les instants
Accueil de l'enfance • Une place en crèche... C'est un droit !
Élections sociales • Un certain statu quo et quelques bonnes nouvelles
Environnement • Pour une transition juste
Fiscalité • Imposons un impôt plus juste !
Dettes publiques • à qui profite la dette ? www.onveut.savoir.be !

▶ 2013 21

Dumping social • Délocalisations sur place
Salaires • Un gel inacceptable
FGTB • Du changement dans les structures
Réforme de l'État • Transferts de compétences : c'est du Congrès !
Acteurs des Temps présents • Rêve général !
Limitation dans le temps des allocations d'insertion • Le compte à rebours continue
TSCG • Tous Saignés Comme les Grecs
Jeunes FGTB • Combat pour l'emploi
Finances communales • Vers des pouvoirs low-cost ?

LIEUX DE L'ACTION 29

▶ **Présence de la FGTB wallonne dans les institutions régionales & communautaires** 29

EXPRESSION 36

▶ **Les actions / communiqués / conférences de presse / divers...** 36

▶ **Les émissions télévisées « Regards »** 52

▶ **Les émissions radiophoniques** 55

FONCTIONNEMENT 56

▶ **Les instances** 56

- Le Secrétariat
- La Présidence & le Secrétariat général
- Le Secrétariat général adjoint
- Le Congrès
- Le Comité interrégional
- Le Bureau
- Le Bureau wallon des Femmes

▶ **Les Jeunes FGTB** 70

▶ **Les Commissions de la FGTB wallonne** 75

- La Commission des Pensionnés et des Prépensionnés
- La Commission des Travailleurs sans emploi
- Le Groupe de réflexion Flux migratoires

▶ **Les services de la FGTB wallonne** 79

- Le Service d'études
- Les Pôles thématiques
- Le Groupe d'encadrement
- Propage-s
- L'environnement et la mobilité
- La coordination des Cellules de reconversion
- La Cellule de lutte contre les discriminations
- La solidarité internationale
- La formation et l'animation
- La communication

Par facilité d'écriture et de lecture, la règle grammaticale voulant que le masculin l'emporte sur le féminin, ce document est rédigé au masculin.

INTRODUCTION

Crise politique, réforme institutionnelle, austérité, attaques contre les fins de carrière, la sécurité sociale et les services publics, marché transatlantique... La période prise en compte (2010 à 2013) aura été riche en bouleversements et rebondissements. Les agressions contre le monde du travail auront été nombreuses et variées. Autant de raisons, pour la FGTB wallonne et ses militants, de se mobiliser et de se faire entendre.

Dans chaque dossier, les combats ont été rudes. Il a fallu batailler ferme pour contrer les pires projets de la droite, du patronat et des gouvernements. Les avancées obtenues l'ont été au prix de nombreuses mobilisations, grèves et campagnes.

Si l'ensemble de nos revendications n'ont pas été rencontrées, notre influence a cependant été réelle et déterminante dans bien des dossiers, que ce soit au niveau wallon ou au niveau fédéral. Qui pourrait prétendre que nous n'avons pas été en première ligne sur le dossier des transferts de compétences, dans les mobilisations contre les réformes chômage ou pour une fiscalité plus juste, dans la campagne contre le marché transatlantique ou pour un audit de la dette publique... ?

Ce rapport ne peut évidemment prétendre à l'exhaustivité : choisir, c'est renoncer ! Il a néanmoins

pour ambition d'être le plus significatif possible, le plus éclairant par rapport aux combats menés pour défendre notre vision de la société.

Le premier chapitre, *Réactions*, passe en revue les dossiers « chauds » qui ont fait l'actualité en les reliant aux actions et expressions de la FGTB wallonne. La partie *Lieux de l'action* aborde ensuite les différentes institutions où notre organisation est présente pour défendre les intérêts des travailleurs wallons. Le chapitre *Expression* compile quant à lui l'ensemble des prises de position publiques de la FGTB wallonne exprimées de 2010 à 2013 (communiqués et conférences de presse, actions, émissions TV Regards FGTB et chroniques radio...). Enfin, vous trouverez sous l'intitulé *Fonctionnement* les explications concernant l'organisation de la FGTB wallonne, de ses instances, commissions et services ainsi qu'un aperçu des événements qui ont marqué leur activité au cours de cette période.

Plus qu'un simple rapport, ce document doit nous donner l'envie et l'énergie de poursuivre nos combats. Dans un contexte marqué par l'austérité et les crises économique, sociale et environnementale, il est plus que jamais indispensable de continuer à lutter au jour le jour pour une société plus solidaire, plus juste et plus démocratique.

Anne-Marie Robert,
Secrétaire générale adjointe.

Thierry Bodson,
Secrétaire général.

Anne Demelenne,
Présidente.

2010

❖ La contre-attaque continue chasse aux chômeurs

La « dispo », mise en place en 2004, avait pour objectif « d'activer » les demandeurs d'emploi en les soumettant régulièrement à des contrôles. Contrôles durant lesquels leurs recherches d'emploi sont « étudiées » et, en cas d'évaluation négative, les sanctions et exclusions tombent. La FGTB wallonne n'a eu de cesse de combattre cette mesure et de répéter que le chômage n'est pas une situation individuelle à traiter par la sanction, mais bien un problème socio-économique auquel il faut apporter des réponses politiques, collectives et structurelles.

La crise de 2008, l'augmentation du chômage qui l'a suivie et le manque d'emplois n'ont fait que renforcer cette détermination. En 2010, la campagne « Le capitalisme nuit gravement à tous les travailleurs » se poursuit : actions syndicales, sensibilisation et interpellations politiques. Outre de nombreuses mobilisations au plan local, une grande manifestation a également été organisée à

Bruxelles le 1^{er} mars. 700 militants, avec ou sans emploi, y ont interpellé des responsables des quatre partis francophones représentés au Parlement.

A force d'être répété, le message finit par être entendu... Si le retrait pur et simple de la mesure n'est pas à l'agenda politique, certains aménagements sont cependant en

Moratoire demandé par la FGTB wallonne

En 2009, une motion appelant à la suspension de la mesure avait été envoyée au communes et CPAS de Wallonie.

Fin 2010, près de 60 communes l'ont adoptée, soit **1 commune sur 5 !**

passé d'être adoptés par le gouvernement... Gouvernement qui chute en mai, entraînant avec lui tout espoir immédiat de modification en la matière. Le 11 juin, avant-veille d'élection et jour du grand débat électoral télévisé, c'est devant la RTBF que les militants rappelaient leurs revendications aux présidents des quatre grands partis.

La crise politique postélectorale a ensuite totalement bloqué le dossier. A son issue, l'accord de gouvernement affichera clairement la griffe de la droite dans le dossier chômage. En ce qui concerne la dispo, les contrôles ont été étendus (aux plus de 50 ans), renforcés pour les jeunes en stage d'insertion

et la notion d'emploi convenable rabotée. Des mesures qui ne sont malheureusement qu'un des aspects d'une des pires réformes chômage que notre pays ait connues. Une réforme dont le retrait a été l'un des chevaux de batailles de la FGTB wallonne en 2012 et 2013...

Quant au volet institutionnel de cet accord, il prévoit de transférer aux Régions la mise en œuvre de la « dispo » à partir du 1^{er} janvier 2015, tout en laissant son cadre législatif aux mains du fédéral. La FGTB wallonne s'est positionnée sur deux points : la nécessité que l'organe assurant ce contrôle soit clairement distinct du Forem (pour éviter toute confusion pour les demandeurs d'emploi) et que sa gestion soit paritaire. Il importe en effet que ce transfert ne se fasse pas au détriment des sans emploi ou des travailleurs concernés. La gestion paritaire devant permettre aux organisations syndicales de veiller à ce que les contrôles ne débouchent sur aucun abus ou dérive.

Conseil lecture...

Paroles de chômeurs - Écrits d'inutilisés, Collectif - Ed. du Cerisier, 2010.

❖ Grèce, chronique d'un désastre annoncé austérité

En 2010, la « crise de la dette grecque » faisait la une de l'actualité. Face aux multiples plans d'austérité imposés par le gouvernement grec et la Troïka (Commission européenne, Banque centrale européenne et Fonds monétaire international), la population et les travailleurs enchaînaient manifestations et grèves générales.

A l'époque, les institutions européennes et internationales n'ont qu'une seule réponse, reprise sans nuances par tous les médias ou presque : « *La Grèce est au bord de la faillite. Les Grecs ont vécu au-dessus de leurs moyens, ils mettent la zone euro en danger. On va leur « donner » de l'argent mais ils vont devoir faire leurs preuves et accepter les sacrifices indispensables.* »

Au même moment pourtant, de nombreux observateurs et acteurs, parmi lesquels la FGTB wallonne, tiraient déjà la sonnette d'alarme : les responsabilités sont ailleurs et l'austérité ne fera qu'aggraver la situation.

Face au tumulte médiatique, on en viendrait en effet presque à oublier l'origine de cette fameuse « crise des dettes publiques » : la crise financière et économique de 2008 ! A l'époque, pour sauver les banques de la faillite, les Etats les avaient copieusement renflouées... En s'endettant eux-mêmes. Deux ans

plus tard, les promesses de régulation des marchés financiers et de l'économie sont déjà oubliées. La machine folle a repris de plus belle et le monde financier mord la main qui l'a nourri en spéculant sans scrupules sur la dette des Etats.

Lors de son Congrès de 2010, la FGTB wallonne avait adopté une motion arguant que l'austérité, « *en plus d'être profondément injuste, s'avère également totalement inefficace. Les réductions massives de pouvoir d'achat se traduiront inévitablement par une récession qui plombera l'économie et plongera les finances publiques dans le rouge* ». L'avenir ne fera malheureusement que nous donner raison.

Il faudra par contre trois ans - et pas moins de 8 plans d'austérité ! - aux « experts » du Fonds monétaire international pour arriver à la même conclusion. Ce n'est qu'en 2013 que plusieurs responsables de cette institution, qui a imposé des plans d'austérité drastiques aux citoyens grecs (mais pas seulement !), reconnaîtront leurs erreurs tant sur la méthode adoptée que sur les mesures imposées et leurs effets. Mais ces aveux de semi-repentance ne remettront malheureusement pas en cause la logique austéritaire.

Que de temps perdu... En attendant, les conséquences sont désastreuses pour la population grecque que ce

soit sur le plan social, économique, sanitaire, culturelle ou politique. Hausse des impôts et de la TVA, réduction des salaires, destruction de la sécurité sociale et des services publics, privatisation de pans entiers de la société grecque, baisse et gel des retraites et des allocations sociales, recul de l'âge de départ à la retraite, dérégulation généralisée du marché du travail, baisse du PIB (- 25%) explosion des prix de l'énergie, du chômage (+ 190%), de la pauvreté (+33%) et des inégalités, du nombre de suicides (+ 44%)...

Tout ça pour quel résultat ? Comme prévu, pour rien. Enfin, non. Pour pire. La Grèce s'est retrouvée appauvrie, atomisée, avec une extrême droite ouvertement néonazie représentée au Parlement et... une dette en augmentation !

Malheureusement, la démonstration par l'exemple n'a pas semblé suffire à l'Union européenne et aux institutions internationales qui ont continué, comme si de rien n'était, à imposer des mesures austéritaires aux quatre coins d'Europe et du monde.

Car la Grèce n'était qu'un ballon d'essai. A partir de 2010, les plans d'austérité allaient se propager à travers toute l'Europe...

❖ De l'instabilité à l'austérité crise politique

Pour mémoire, en 2007, plus de 6 mois avaient été nécessaires pour conclure un accord et parvenir à la formation du gouvernement Leterme. Ce record paraissait imbattable. C'était mal connaître notre pays...

Le 22 avril 2010, l'Open VLD claque la porte du gouvernement. En cause ? L'absence d'accord sur la scission de l'arrondissement de Bruxelles-Hal-Vilvorde (BHV). Un mois et demi plus tard, le 13 juin, les électeurs sont donc appelés aux urnes. Les résultats sont on ne peut

plus contrastés : au Nord, les nationalistes de droite de la N-VA arrivent largement en tête tandis que, en Wallonie, c'est le PS qui sort grand gagnant. Les deux formations politiques, que tout oppose, sont donc apparemment condamnées à s'entendre.

Va s'ensuivre une période d'instabilité qui a explosé tous les records tant sur le plan national qu'europpéen ou international : 541 jours avec un gouvernement fédéral en affaires courantes ! Durant ces 18 mois, les coups de théâtre ont succédé aux démissions et aux retournements de situation. La valse incessante des désignations royales n'en finissait pas : Bart De Wever informateur, Elio Di Rupo préformateur, André Flahaut et Danny Pieters médiateurs, Bart De Wever clarificateur, Johan Vande Lanotte conciliateur, Didier Reynders informateur, Wouter Beke médiateur, Elio Di Rupo formateur. La situation semblait inextricable et la fin du pays proche. Les nationalistes flamands n'ont cessé de jouer la montre et la provocation. Sous le choc de sa chute et de l'écrasante victoire de son ancien allié, le CD&V a eu du mal à se démarquer de la NV-A. Du côté francophone, on a accepté l'idée d'une réforme de l'Etat mais pas, disait-on, à n'importe quel prix. Ce ne sera pourtant pas sans mal pour la Wallonie qu'un accord sera finalement obtenu.

Le 4 juillet 2011, Elio Di Rupo présentait une note de base, soutenue par huit partis flamands et francophones : PS, MR, CD&V, Open Vld, sp.a, cdH, Ecolo et Groen. La NV-A a rejeté le document « *Un Etat fédéral plus efficace et des Entités plus autonomes* ». Celui-ci prévoyait pourtant de profonds changements institutionnels tant sur le plan des compétences attribuées aux entités fédérées que sur leur financement. Au menu, des transferts de compétences concernant principalement les allocations familiales, le marché de l'emploi, les soins de santé et d'aide aux personnes, la fiscalité, la justice... Le tout pour un budget total de plus de 17 milliards € ! Une réelle *révolution copernicienne*, comme l'exigeaient de nombreux responsables politiques flamands, NV-A en tête. Mais pour cette dernière, *het is niet genoeg* !

Deux jours plus tard, la FGTB wallonne brisait l'enthousiasme médiatico-politique unanime en annonçant que « *La Wallonie le payera cash... Plutôt deux fois qu'une !* ». En effet, la nouvelle loi spéciale de financement, organisant les budgets alloués aux Régions pour leurs compétences actuelles et futures, est fortement basée sur la capacité fiscale des Régions. Si un mécanisme de solidarité est prévu, il ne sera pas indexé, ce qui, à terme, générera une perte de 200 millions € pour la Région wallonne ! De plus, il apparaissait que, en guise de participation à l'*effort d'assainissement des finances publiques*, les entités fédérées allaient se voir transférer les nouvelles compétences avec seulement 90% du budget nécessaire pour les assumer. Ici aussi, la perte wallonne s'élèverait à environ 200 millions €. La FGTB wallonne a également dénoncé le fait que des matières liées à la sécurité sociale sortent du giron fédéral. Mais, si cette décision devait être appliquée, elle a réclamé que ce soit la Région qui les prenne en charge, niveau de pouvoir le mieux organisé et le plus pertinent, notamment pour maintenir la concertation sociale. Enfin, la FGTB wallonne a dénoncé les mesures de régression sociale inacceptables et particulièrement lourdes au regard des quelques vagues égratignures annoncées envers le capital.

Après le volet institutionnel, les négociateurs se penchent sur le socio-économique. Mais, pendant ces mois de négociations, la pression s'est accentuée sur la Belgique. L'Union européenne, les agences de notation et les fameux « *marchés financiers* » l'ont brusquée de toutes parts : des mesures « *indispensables et urgentes* » s'imposaient en matière de déficit budgétaire. Des « *réformes structurelles* » (traduisez par « *réduction des dépenses publiques* » et non par « *augmentation des recettes* ») étaient obligatoires. Ces

« recommandations » et menaces ont bien évidemment influencé les négociations gouvernementales. Du pain bénit pour les partis de droite qui y ont trouvé la justification « officielle » à leurs revendications de démantèlement de la sécurité sociale, de restrictions budgétaires dans les services publics, de diminutions des protections sociales (chômage, pensions...), de limitations des salaires... A l'époque, quelques fuites laissaient apparaître que l'austérité et son cortège de régressions sociales se profilaient à l'horizon. Les pires abominations étaient sur la table : limitation à deux ans des allocations de chômage, suppression de l'assimilation pension pour les périodes de maladie de longue durée, diminution des allocations familiales... Côté syndical, on préparait la riposte.

Le 26 novembre, on annonce un accord de gouvernement « complet ». La majorité fédérale est finalement composée des six partis issus des piliers socialiste, libéral et social-chrétien. Les écologistes du Nord et du Sud ont soutenu l'accord institutionnel mais pas le volet socio-économique et n'ont donc pas participé au gouvernement. Même si toutes les horreurs pressenties ne se sont pas retrouvées telles quelles dans l'accord, la ventilation de « *l'effort budgétaire* » était néanmoins éloquent : 42% de diminution de dépenses contre seulement 34% d'augmentation de recettes et 24% d'autres mesures !

Dès les premières annonces de mesures gouvernementales, les mobilisations se sont multipliées. Le 14 novembre 2011, les militants de Charleroi, Mons et du Centre se sont rassemblés à Bruxelles pour faire entendre leurs revendications. Le lendemain, plus de 6.000 militants issus des trois organisations syndicales se réunissaient au Heyzel. Le 2 décembre, ils étaient 75.000 à défiler dans les rues de Bruxelles et, cinq jours plus tard, 40.000 à Liège pour défendre les travailleurs

d'ArcelorMittal et l'emploi. Le 19 décembre, 400 militants de la FGTB dénonçaient l'austérité devant la Tour des finances à Bruxelles. Le 21, la fonction publique se mettait en grève générale. Le 30 janvier 2012, tous les travailleurs du pays, toutes organisations syndicales confondues, se mettaient également en grève générale.

A chaque mobilisation, le message est resté le même : les travailleurs, les allocataires sociaux et les services publics ne doivent pas payer une crise dont ils ne sont pas

responsables ! Il existe des alternatives à l'austérité et à la rigueur budgétaire (suppression des intérêts notionnels, taxation des revenus financiers, lutte contre la fraude fiscale, fiscalité plus juste...).

Mois après mois, la FGTB n'a cessé de dénoncer le déséquilibre criant entre la radicalité des attaques contre le monde du travail et la légèreté des mesures touchant le capital. De même, le combat contre la logique austéritaire s'est décliné à tous les niveaux et dans tous les

domaines : fédéral, Wallonie, concertation sociale, services publics, assurance chômage, fins de carrière, fiscalité...

Ces dénonciations et mobilisations n'ont pas été vaines. Si les revendications syndicales n'ont pas été entendues à 100%, les actions ont permis néanmoins d'inverser la tendance et d'amener des avancées dans certains dossiers : fins de carrière, chômage, fiscalité, pensions, crédits-temps...

❖ **Vaincre la crise par la solidarité syndicalisme européen**

En 2010, les pressions des institutions européennes et des marchés financiers affluaient. Ils réclamaient des *mesures structurelles* pour réduire les déficits publics : détérioration des conditions de travail et de salaire, détricotage des acquis sociaux et de la sécurité sociale, démantèlement des services publics, flexibilisation du marché du travail... Les gouvernements européens tentaient d'imposer ces logiques austéritaires dans tous les pays de l'Union européenne.

Face à cette situation, une stratégie syndicale de résistance au niveau européen était indispensable. C'est pourquoi la FGTB s'est montrée particulièrement active au sein de la Confédération européenne des syndicats (CES). Il s'agissait de développer une réelle solidarité entre les organisations syndicales européennes, une solidarité dépassant tout corporatisme et nationalisme. Un combat pas toujours simple, au vu de la diversité d'origines idéologiques et

géographiques des syndicats adhérents à la CES.

C'est dans cet état d'esprit que plusieurs grandes mobilisations à l'échelle européenne ont été organisées en 2010 et les années qui ont suivi. Parallèlement aux mobilisations spécifiques contre le dumping social ou le Traité budgétaire européen (TSCG), les militants de la FGTB wallonne se sont impliqués dans de nombreuses manifestations et journées d'action européennes contre l'austérité.

Le 29 septembre 2010, 100.000 travailleurs européens se rassemblaient à Bruxelles. Le 15 décembre, de multiples actions décentralisées étaient organisées aux quatre coins de l'Europe. A Bruxelles, les militants avaient décidé d'encercler la Commission européenne. En 2011, les militants de la FGTB Verviers & Communauté germanophone se sont rendus en Allemagne pour protester, aux côtés de camarades allemands et luxembourgeois, contre le Pacte de

compétitivité d'Angela Merkel. Cette même année, plusieurs manifestations d'ampleur ont été organisées au niveau européen : 20.000 personnes à Bruxelles le 24 mars, 45.000 travailleurs le 9 avril à Budapest (Hongrie), 20.000 manifestants à Luxembourg le 21 juin et 50.000 militants dans les rues de Wrocław, en Pologne, le 17 septembre. En 2012, plusieurs journées d'actions ont encore eu lieu. A noter aussi, la grande manifestation qui a rassemblé 150.000 personnes dans les rues de Londres le 22 octobre. Enfin, le 14 mars 2013, 15.000 travailleurs manifestaient à Bruxelles en marge du sommet européen.

A chaque fois, les revendications portées sont identiques : une Europe sociale et plus solidaire, un véritable plan de relance, basé sur la croissance durable et l'emploi de qualité. Car si l'Europe continue à ignorer les aspirations des citoyens et à s'enfermer dans des logiques austéritaires, elle court à sa propre perte !

❖ Un combat permanent pour les droits démocratiques libertés fondamentales

Le 29 septembre 2010, 100.000 citoyens européens participaient à l'euromanif contre l'austérité dans les rues de Bruxelles. Durant cette mobilisation, plus de 250 personnes ont été arrêtées, dont au moins 150 « préventivement » (sic), c'est-à-dire avant la manifestation ! Des droits aussi essentiels que la liberté d'expression ou de manifestation étaient bafoués sous les coups et les menaces de la police.

Du côté des forces répressives, on a tenté de jouer la division entre manifestants, opposant « bons » syndicalistes et « mauvais » militants altermondialistes, forcément dangereux et violents. Argumentaire inacceptable pour notre organisation qui considère que les manifestations sont ouvertes à tous les militants qui en soutiennent les mots d'ordre et que la présence de mouvements sociaux et associations est un atout pour le rapport de forces que nous voulons construire. Un courrier de

protestation a été envoyé au Bourgmestre de Bruxelles, le socialiste Freddy Thielemans

Cet événement n'est malheureusement que le reflet d'une tendance plus générale : le renforcement de la répression contre les actions citoyennes. En juin 2012, la police s'est abattue sur des militants pacifiques réunis, à l'appel des Jeunes FGTB et de la JOC, pour dénoncer une manifestation d'extrême-droite rassemblant Parti populaire et Nation. Trois manifestants antifascistes ont même fini aux urgences ! De nouveaux abus dénoncés, entre autres, lors d'une manifestation contre les violences policières quelques jours plus tard devant le palais de justice de Bruxelles.

Mais la lutte contre l'arbitraire et pour la défense des droits démocratiques passe aussi par la sensibilisation et l'interpellation politique. La FGTB a ainsi participé

à différentes mobilisations et actions juridiques contre les SAC (sanctions administratives communales) et les législations dites « anti-terroristes », législations trop souvent prétextes à la restriction des libertés fondamentales démocratiques.

L'avenir proche ne laisse malheureusement présager rien de bon dans ce domaine. L'austérité imposée dans tous les pays européens, son cortège d'inégalités croissantes et d'injustices criantes ne feront qu'accroître l'indignation et la colère des travailleurs. Face à celles-ci, il est à craindre que les gouvernants ne renforcent encore plus l'arsenal répressif et judiciaire, réduisant ainsi à peau de chagrin les libertés fondamentales chèrement arrachées par le mouvement ouvrier. Il est de notre devoir de syndicalistes de les défendre bec et ongles.

❖ À revaloriser d'urgence ! pension légale

Près d'un pensionné sur trois vit sous le seuil de pauvreté, nos pensions sont parmi les plus basses d'Europe... Depuis des années, la FGTB wallonne ne cesse de le répéter : le niveau des pensions belges est catastrophique. Face à cette situation, de nombreux responsables politiques répondent que l'augmentation de la durée de vie rendrait le système de pension légale impayable et intenable. Soutenus dans leur démarche par un lobbying intense des grands groupes bancaires et d'assurances, ils préconisent le développement des épargnes pensions par capitalisation collectives (2^{ème} pilier) ou individuelles (3^{ème} pilier).

C'est oublier un peu vite que les richesses produites dans notre pays ne font que croître d'année en année. Le 1^{er} pilier est donc tout à fait finançable... à condition d'en

faire une priorité politique. Quant aux épargnes-pensions privées, rappelons les conséquences désastreuses qu'entraîne la spéculation financière tant sur le plan socio-économique global (pression à la baisse sur les salaires et les conditions de travail, licenciements financiers, spéculations sur les matières premières, hausse des prix et crises alimentaires, création de bulles spéculatives, crises financières et économiques, dumping social, fiscal et environnemental...) que pour les travailleurs épargnant eux-mêmes (éclatement des bulles spéculatives, rendement inexistant, perte financière voire disparition totale de leur épargne...).

Face à ces groupes de pression du secteur des banques et assurances, il était nécessaire de riposter sur le plan politique mais aussi de sensibiliser et d'informer les citoyens. C'est dans cet état d'esprit que, fin 2010, la Commission des Pensionnés et Pré-pensionnés de la FGTB wallonne et du CEPAG a lancé une pétition pour le renforcement de la pension légale. Elle reprenait 5 revendications pour tous les pensionnés, actuels et futurs, à savoir :

- Une pension légale équivalente à 75% du salaire moyen des 5 années de carrière les mieux rémunérées.
- Une pension minimum (carrière complète) au moins au niveau du

salaires minimum : 1.469€ bruts/mois.

- Un rattrapage général des pensions pour combler le retard par rapport aux salaires.
- Une réelle liaison annuelle, automatique et structurelle à l'évolution des salaires.
- Pas touché à l'âge légal de la pension, aux prépensions ni aux périodes assimilées !

Cette pétition a rassemblé plus de 20.000 signatures et a été remise, lors d'une action, le 20 février 2012 à un représentant du ministre libéral des pensions, Vincent Van Quickenborne.

La date de cette action n'a pas été choisie au hasard, elle s'inscrivait en effet dans les mobilisations de la FGTB contre l'austérité gouvernementale. A l'heure où les

responsables politiques s'attaquaient une fois de plus aux droits de fins de carrière, aux prépensions (rebaptisées *chômage avec complément d'entreprise*) et aux assimilations, il était nécessaire de rappeler que des alternatives existent et que celles-ci passent par le renforcement du premier de pilier de pensions. La pension par répartition, seul système efficace, solidaire et durable !

❖ Grèves de 60... Préoccupations d'aujourd'hui

histoire

Fin 2010, la FGTB commémorait le cinquantième anniversaire de la Grande grève de l'Hiver 60 à travers de nombreux événements : expositions, débats... Cette grève a profondément marqué plusieurs générations de militants syndicaux mais aussi l'histoire de notre pays et de la Wallonie en particulier. Austérité et réformes de structure... 50 ans après ces événements, les parallèles entre les deux époques sont évidents.

En 2010, en plein cœur de la crise politique, le contexte de déficit budgétaire et les « cures » d'austérité que s'infligeaient plusieurs de nos voisins européens ne laissaient rien présager de bon pour les travailleurs.

Ces inquiétudes étaient déjà d'actualité il y a 50 ans... Quand le gouvernement d'alors, mené par le social-chrétien Gaston Eyskens, a mis sur la table son projet de « Loi unique » (« *un programme*

d'austérité, d'économie et de discipline qui ferait appel à tous et à toutes les classes sociales »), la grogne et l'inquiétude couvaient depuis des semaines. Le résultat ne s'est guère fait attendre. Le secteur public débrayait, rapidement suivi par le privé. Le 20 décembre 1960, la grève générale éclatait. Elle a duré cinq semaines et touché tout le pays. Mais c'est en Wallonie que le mouvement allait se durcir le plus au point de prendre une tournure insurrectionnelle. L'objectif initial, le retrait de la Loi unique, est rapidement apparu hors d'atteinte. S'y est substitué celui, plus politique, des réformes de structures. André Renard, un des leaders du mouvement, a porté des revendications régionalistes, reflet des préoccupations sur le déclin industriel wallon qui se profilait déjà à l'époque.

Le 23 janvier 1961, le mouvement cessait. Les affrontements avec la gendarmerie ont fait quatre morts.

Les grévistes ont réintégré les usines, conscients de la défaite, mais fiers de l'action qu'ils ont menée. La grève s'est avérée être un échec car la Loi unique a été votée. Mais elle a ouvert des perspectives politiques nouvelles. Sous la double pression du fédéralisme wallon, les structures institutionnelles du pays ont évolué vers le fédéralisme.

Par la suite, cette évolution institutionnelle a connu plusieurs étapes. La dernière en date n'est autre que la sixième réforme de l'Etat, réforme qui comprend de nombreux transferts de compétences, dont la grande majorité devrait se concrétiser pleinement dès 2015. Une réforme de l'Etat dont certains aspects ont été vigoureusement critiqués par la FGTB wallonne, tout particulièrement ceux relatifs au financement des entités fédérées ou au démantèlement de la sécurité sociale.

2011

❖ L'insurrection qui vient

international

Fin 2010, c'est en Tunisie que s'étaient produites les premières étincelles de ce que l'on a appelé le « Printemps arabe ». Le 17

décembre, Mohamed Bouazizi, un jeune vendeur de légumes racketté et harcelé par des autorités locales corrompues, s'était immolé par le

feu devant le siège du gouvernorat de Sidi Bouzid.

Révoltés par cet acte désespéré, les Tunisiens, et plus particulièrement

les jeunes, se sont mobilisés en masse pour protester contre la situation socio-économique et politique de leur pays : inégalités sociales, coût de la vie élevé, chômage de masse, droits de l'homme bafoués, corruption généralisée, autoritarisme... Le régime a tout d'abord répondu par une répression sanglante qui a fait plus de 230 victimes. Mais, face à l'ampleur et la persistance des manifestations populaires, le président Ben Ali a été forcé de quitter le pouvoir et a pris la fuite vers l'Arabie saoudite.

L'effet domino ne s'est guère fait attendre et, partout dans le monde arabe, les citoyens se sont organisés et ont exigé le départ de leur chef d'état, des avancées démocratiques, une meilleure répartition des richesses... Bref, un vrai changement !

Ces révoltes populaires ont connu des degrés d'intensité et des issues

très différents selon les pays. Certaines ont débouché sur des changements radicaux et d'autres sur quelques timides réformes. Des mobilisations seront écrasées dans le sang tandis que d'autres déboucheront sur des guerres civiles, parfois assorties d'une intervention étrangère.

Mais, même pour les pays ayant connu une profonde révolution démocratique, les périodes d'instabilité qui ont suivi ont souvent vu ressurgir de vieux démons... Ou quand la gueule de bois autoritaire prend le pas sur l'ivresse démocratique ! Ainsi, en octobre 2012, la FGTB wallonne profitait de la venue du président tunisien en Belgique pour condamner la répression qui s'abattait sur les jeunes et les syndicalistes en lutte pour leurs droits politiques, économiques et sociaux.

Dans les pays arabes ou ailleurs, le combat pour la démocratie sociale et économique est loin d'être terminé ! En Europe aussi, les choses bougent. Dans les pays du Sud, tout d'abord. Confrontés à une austérité brutale, les citoyens se réunissent, débattent, réfléchissent à des alternatives et se réapproprient l'espace public... Parti d'Espagne, le vent des *Indignados* a soufflé sur toute l'Europe et même l'Amérique du Nord. La large diffusion du livre de Stéphane Hessel (*Indignez-vous !*), les mobilisations des Indignés européens, les actions de Occupy Wall Street à New York ou encore le Printemps érable québécois... Tous ces mouvements ont contribué à une réelle prise de conscience citoyenne, à un renouveau démocratique et à l'émergence d'une nouvelle génération de militants.

❖ Un AIP qui n'a d'accord que le NON accord interprofessionnel

Comme tous les deux ans, représentants syndicaux et patronaux se retrouvent au sein du Groupe des 10 pour négocier un AIP. Ce dernier, destiné à régler les relations sociales pour les deux ans à venir, fixe le cadre des futures négociations sectorielles et d'entreprises pour le renouvellement des conventions collectives de travail. Le 18 janvier 2011, après plusieurs semaines de laborieuses négociations, les représentants des interlocuteurs sociaux paraphent un projet d'accord. Celui-ci reflète le contexte difficile des négociations : crise politique et économique, pressions austéritaires des instances européennes et des « *marchés financiers* »... Les organisations d'employeurs ont profité de ce climat pour revendiquer la suspension de l'indexation automatique des salaires, la modération salariale et le gel des

allocations sociales, la fin des prépensions, la limitation des crédits-temps, l'harmonisation vers le bas du statut des employés...

Au niveau salarial, le projet d'accord prévoyait le maintien de l'indexation automatique des salaires mais aussi une marge salariale limitée à 0,3 % pour 2012. Par contre, rien pour 2011 ni pour le salaire minimum et la dégressivité salariale touchant les jeunes de moins de 21 ans. Le projet envisageait également de prolonger certains accords existants (concernant, entre autres, les prépensions, certaines cotisations patronales, les primes d'innovation...). Il était aussi prévu d'affecter l'enveloppe « liaison des allocations sociales au bien-être » (498 millions €) à l'amélioration des plafonds et minima pour tous les allocataires et au relèvement de la pension légale.

Les négociations avaient aussi l'ambition de régler l'épineux dossier des statuts « ouvriers – employés ». C'est le plus « gros morceau » du projet d'AIP. Le plus complexe et controversé aussi. Cela fait des années que l'harmonisation des statuts est sur la table sans que l'on ait pu trouver un terrain d'entente avec le banc patronal. Les ouvriers réclamant la fin des discriminations dont ils sont victimes et les employés refusant une harmonisation vers le bas. Quant aux employeurs, ils rêvent d'une harmonisation vers le bas et de facilités de licenciement.

Le 4 février 2011, le Comité fédéral de la FGTB se prononçait à une large majorité (75%) contre ce projet d'accord. Reconnaissant que les mandataires FGTB avaient tenté l'impossible, les membres du Comité fédéral avaient cependant constaté que le texte ne témoignait pas d'un compromis équilibré : il ne

répondait pas aux exigences de solidarité, menaçait l'indexation automatique et tirait vers le bas les revenus et statuts des travailleurs. Les compromis arrachés restaient donc inacceptables.

Dès février, les actions et mobilisations se sont enchaînées : Bruxelles, Charleroi, Liège, Nivelles, Anvers, Malines... Le 24 février, le Bureau de la FGTB wallonne décidait de participer à la journée d'action du 4 mars en organisant une grève générale de 24 heures en Wallonie. Le mouvement wallon a été largement suivi dans toutes les

régions : entreprises à l'arrêt, barrages routiers, piquets de grève... La CGSLB, qui avait également rejeté l'accord, s'est jointe au mouvement, au contraire de la CSC qui l'a approuvé (malgré l'opposition de la CNE).

Malgré l'opposition persistante et les mobilisations de la FGTB et de la CGSLB, le gouvernement a fait le choix du passage en force et a appliqué unilatéralement sa proposition de « médiation ». Médiation qui limitait la marge salariale à 0,3% en 2012.

La FGTB répliqua en expliquant qu'elle ne se considérait pas liée par ces dispositions et que, dans les négociations sectorielles et d'entreprises, ses délégués n'en tiendraient pas compte. Malheureusement, les années à venir nous réserveront encore de nouvelles attaques contre la concertation sociale et la liberté de négociation. Quant au dossier « ouvriers - employés », celui-ci est loin d'être clos...

❖ Menaces sur la démocratie, l'environnement et l'économie : remballons le transat ! marché transatlantique

En octobre 2010, le CEPAG avait organisé une rencontre-débat entre Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, Jean-Luc Mélenchon, parlementaire européen et Président du Parti de Gauche français ainsi que Bruno Poncelet, formateur au CEPAG, et Ricardo Cherenti, conseiller à l'Union des Villes et Communes, tous deux spécialistes du projet de marché transatlantique. Les chercheurs avaient alimenté le débat en amenant la réflexion sur ce nouveau projet antisocial de l'Europe. Un projet que personne ou presque ne connaissait car personne ou presque n'en parlait... Main dans la main avec de puissantes multinationales et dans la plus grande discrétion, l'Union européenne travaillait à accroître la libéralisation des échanges commerciaux et financiers avec les Etats-Unis d'Amérique. Le but ? Créer une vaste zone de libre-échange, un grand « marché transatlantique » pour... 2015 !

Aurons-nous bientôt de la viande aux hormones ou des poulets à l'eau de Javel dans nos assiettes ? Les travailleurs européens seront-ils mis en concurrence avec les travailleurs américains ? Pourquoi nos données personnelles sont-elles

enregistrées à notre insu et transmises aux Etats-Unis ? Comment enrayer cette machine infernale ? Les interrogations étaient déjà nombreuses...

Le 21 mars 2011, la FGTB wallonne participait au lancement de la plateforme contre le marché transatlantique initiée par le CEPAG : www.no-transat.be.

Face à la grande discrétion, pour ne pas parler de black-out total, qui entoure les négociations transatlantiques, la plateforme est tenue de surveiller très attentivement l'actualité afin de saisir la meilleure occasion pour lancer des actions de sensibilisation et d'interpellation.

Ainsi, le 24 novembre 2011, quatre jours avant la tenue d'un nouveau sommet transatlantique, la plateforme adressait une lettre ouverte interpellant le formateur et le Premier ministre par intérim sur les conséquences que ce projet pourrait avoir sur nos systèmes démocratiques dans de nombreux domaines : finances et services publics en danger, inégalités sociales et pollutions environnementales accrues, répression des mouvements sociaux, atteintes aux libertés

fondamentales, hégémonie des multinationales... Ce courrier est resté... sans réponse !

Plus d'un an plus tard, en février 2013, la plateforme réagissait à un discours de Barack Obama dans lequel ce dernier exprimait sa volonté de créer la « plus grande zone de libre-échange » au monde entre les Etats-Unis et l'Union européenne. Dénotant de l'enthousiasme politico-médiatique ambiant, la plateforme a rappelé que cet accord de « libre-échange » était loin d'être bénéfique pour les consommateurs et nos entreprises. Il amènerait de nouvelles fusions et acquisitions d'entreprises, renforçant encore plus les multinationales au détriment des indépendants et PME. Ce projet éloignerait aussi encore un peu plus les centres de décision des entreprises présentes en Belgique et renforcerait la concurrence entre les législations sociales et fiscales des différents pays.

Enfin, il démultiplierait les transports et les intermédiaires marchands, aggravant ainsi les problèmes sanitaires et les émissions de CO₂.

De nombreuses associations et citoyens ont rejoint la plateforme !

Ils ont adhéré au texte de la plateforme, débattu collectivement. Parmi les signataires, on compte des personnalités ou élus tels que Stéphane Hessel, Jean-Luc Mélenchon, Jean-Pascal Labille, Pierre Galand, Jean Cornil, Céline Delforge, Bernard Wesphael, Anne Dirix, Francis Wurtz, Pierre Eyben, Yanic Samzun, Saskia Bricmont, Raoul-Marc Jennar, Annick Coupé, Michel Husson, Corinne Gobin, José Gotovitch, Jean Bricmont, Philippe Defeyt, Sophie Heine, Geneviève Azam, Jacques Généreux, Jean-Marie Klinkenberg... Outre des Centrales et Régionales FGFB, de nombreuses organisations progressistes ont également répondu à l'appel : CADTM, PAC, CESEP, Solsoc, Inter-environnement Wallonie, CNAPD, Fédération des maisons médicales, GRAPPE, Fédération des résistances, FPS, GRESEA, Ligue des droits de l'enfant... Enfin, plusieurs organisations politiques figurent aussi parmi les signataires : Jeunes socialistes de Saint-Gilles, Ecolo, MG, PTB, Parti pirate, Rassemblement R...

Ndlr. En juin 2014, on comptabilisait près de 40.000 signataires.

Le travail de sensibilisation et d'interpellation a porté ses fruits. Petit à petit, la prise de conscience s'est opérée, le marché transatlantique s'est imposé dans le débat public. Les adhésions à la plateforme se multiplient, de plus en plus de citoyens s'intéressent à ce dossier, proposent des actions de protestation, interpellent leurs élus... Les années qui viennent s'annoncent d'ores et déjà riches en débats et mobilisations autour de cette question.

Conseil lecture... Le grand marché transatlantique : les multinationales contre la démocratie - Ricardo Cherenti et Bruno Poncelet - Ed. Bruno Leprince, 2014.

❖ La question à 20 milliards € où est passé l'argent ?

En 2009, la FGFB wallonne avait mené campagne autour du slogan « Le capitalisme nuit gravement à la santé ». Deux ans plus tard, malgré les conséquences désastreuses de la crise, force est de constater que le système que nous dénoncions n'a pas été remis en question. On tentait encore et toujours de nous imposer les vieilles recettes libérales : modération salariale, austérité, privatisation des services publics, attaques contre la sécurité sociale...

En avril 2011, dans un contexte marqué par l'austérité, l'instabilité politique et la rupture du Pacte social (AIP imposé de force par le gouvernement), la FGFB wallonne décidait de contre-attaquer à nouveau sur le terrain des idées et des faits. La campagne « *Où est passé l'argent ?* » entendait rétablir la vérité sur notre situation économique et mettre en avant des solutions justes, efficaces et solidaires. Celles-ci ont été reprises dans une brochure (diffusée largement lors d'actions et événements organisés dans les Régionales wallonnes). Un site web répondant à la question « *Où est passé l'argent ?* » :

www.danslapochedesactionnaires.be, a également été créé.

Premier constat : en Belgique, les richesses produites (par les travailleurs !) ne cessent d'augmenter. Deuxième constat : depuis 30 ans, les actionnaires captent une part de plus en plus importante de ces richesses au détriment... des travailleurs.

Rien que pour 2010, ce sont 20 milliards € supplémentaires qui se sont retrouvés... dans la poche des actionnaires ! Chaque année, des milliards ne sont pas redistribués vers la collectivité car ils échappent à l'impôt ou au circuit des cotisations sociales (réductions de cotisations patronales, intérêts notionnels, plus-values des entreprises non taxées...). Ce ne sont pas les salaires qui dérapent, mais bien les exigences des actionnaires ! Ces montants astronomiques n'ont pas été transformés en emplois, en augmentations de salaires ou en investissements dans l'économie, ils sont partis alimenter la spéculation financière. Cette spéculation folle, évoluant hors de tout contrôle et complètement déconnectée de

l'économie réelle. Cette spéculation qui nous a menés à la crise.

La FGFB wallonne remettait ainsi l'accent sur une de ses orientations de Congrès 2010 : mettre fin au dérapage actionnarial. Pour cela, elle avance quatre pistes concrètes, justes et efficaces : le renforcement de la sécurité sociale, 32h/semaine avec maintien du salaire et embauche compensatoire, un meilleur pouvoir d'achat (augmentation des salaires bruts et des allocations, indexation automatique, fin de l'écart salarial femmes/hommes...) et le développement des services publics. Pour financer ces mesures, des solutions concrètes ont aussi été mises en avant : une fiscalité juste, une limitation de la marge actionnariale et un contrôle strict des marchés financiers.

Cette campagne a contribué à populariser et à replacer au centre du débat politique la question de la fiscalité, thématique qui sera en 2012 et 2013 un des chevaux de bataille de la FGFB wallonne.

Conseil lecture... Les regards croisés de plusieurs travailleurs et travailleuses du CEPAG sur

les crises capitalistes :
« Matière crise,
encéphalogramme d'un système

devenu fou », FGTB wallonne,
mars 2012.

❖ L'histoire sanglante continue Palestine

Le 24 septembre 2011, les représentants palestiniens demandaient officiellement à l'Organisation des Nations unies de reconnaître leur Etat comme membre à part entière, dans le cadre de ses frontières de 1967. La FGTB wallonne a appuyé publiquement cette démarche.

Lors de son Congrès statutaire de 2010, elle avait déjà adopté une motion de soutien explicite au peuple palestinien. Le texte reprenait des revendications ayant pour objectif la création, aux côtés de l'Etat israélien, d'un Etat palestinien viable, continu et indépendant dans les « frontières » de 1967 avec Jérusalem-Est comme capitale : reprise des négociations, démantèlement du Mur de l'Apartheid et des colonies, retrait des territoires occupés, fin de l'agression militaire israélienne et du blocus de la bande de Gaza, respect du droit au retour pour les réfugiés... Enfin, le Congrès demandait à la FGTB d'exiger du syndicat israélien Histadrut de se distancier clairement de la politique menée par le gouvernement israélien, faute de quoi cela devrait entraîner sa mise à l'écart de la

Confédération syndicale internationale (CSI). Ces appels furent entendus puisque le Congrès de la FGTB fédérale adoptait également ce texte trois semaines plus tard. Malheureusement, ces initiatives ne se concrétiseront pas au niveau de la CSI.

C'est fin novembre 2012 que l'Assemblée générale des Nations unies allait reconnaître officiellement la Palestine comme *État observateur non membre*, par 138 voix pour (dont celle de la Belgique), 9 contre (parmi lesquelles, évidemment, les États-Unis et Israël...) et 41 abstentions (dont certains pays européens comme l'Allemagne, le Royaume-Uni, les Pays-Bas, la Pologne...). Les pressions et mobilisations des mondes syndical et associatif n'auront pas été étrangères à la prise de position de notre pays.

Cette reconnaissance est intervenue au terme d'une année particulièrement tendue dans la bande de Gaza où tirs de roquette du Hamas et bombardements de l'armée israélienne se sont enchaînés. Le paroxysme de cette crise était atteint, en novembre

2012, avec une attaque militaire israélienne démesurée contre la bande de Gaza. Cette seule opération allait coûter la vie à 6 Israéliens et... 160 Palestiniens ! La volonté du gouvernement israélien était exprimée par la voix de son Ministre des Affaires étrangères qui entendait « *Ramener Gaza au moyen-âge* » !

La FGTB wallonne a fermement condamné cette stratégie militaire criminelle. Elle a rappelé que ces attaques sanguinaires n'amèneraient jamais la paix et la sécurité aux Israéliens : les massacres de civils ne peuvent qu'attiser la haine et semer les germes des futures violences.

Le 1^{er} décembre 2012, trois jours après le vote de l'ONU et deux semaines après le cessez-le-feu à Gaza, les dirigeants israéliens autorisaient la construction de 3.000 nouveaux logements à Jérusalem-Est et en Cisjordanie, montrant ainsi au monde leur mépris pour les positions de la communauté internationale et la pacification.

❖ Full Mitall racket, CaterPillard... & Co ! syndicalisme

14 octobre 2011, la nouvelle tombait comme un couperet : le groupe ArcelorMittal annonçait sa volonté de fermer la phase à chaud de Cockerill, condamnant ainsi près de 600 emplois directs et plusieurs centaines indirects !

Cette annonce était d'autant plus révoltante que le groupe ArcelorMittal était une de ces multinationales qui ont profité à

tout va de mesures d'incitations fiscales comme les intérêts notionnels. Les réactions d'indignation pleuvent et les mobilisations se multiplient : 10.000 militants le 26 octobre à Seraing, 40.000 le 7 décembre à Liège... La procédure Renault et les négociations sont engagées dans un climat très tendu. Pendant un an, celles-ci s'éterniseront au rythme des attermoissements, des pressions

et des tentatives de chantages du groupe sidérurgique.

Un an et demi plus tard, la multinationale dévoilait un peu plus encore son vrai visage. Revenant sur ses engagements, elle annonçait, en janvier 2013, la fermeture d'une partie de la phase à froid. 1.300 travailleurs étaient directement concernés, soit environ la moitié de ceux encore en activité.

De nouvelles manifestations de protestation allaient être organisées. Celle de Strasbourg, le 6 février, a été sauvagement réprimée par la police : John David, jeune affilié de la MWB, y a perdu un œil suite à un tir de « flash-ball » ! En octobre 2013, c'est une autre tragédie qui viendra endeuiller le conflit : le suicide d'Alain Vigneron, militant FGTB. Si un suicide reste toujours un drame privé, on ne peut évidemment ignorer la portée politique de ce geste puisqu'Alain Vigneron a dénoncé les agissements de Mittal dans une lettre d'adieu.

L'ampleur de la catastrophe, le nombre de travailleurs concernés, les motivations purement financières des licenciements, le fait qu'ArcelorMittal ait largement profité d'aides publiques, l'attitude cynique et manipulatrice de la direction... Tous ces éléments ont profondément marqué les esprits. Mais, comme le rappelait un communiqué de la FGTB wallonne d'octobre 2011, ArcelorMittal n'est pas un cas isolé ! Les plans de

licenciements boursiers se sont multipliés. La logique est à chaque fois identique : on pompe les aides publiques jusqu'à plus soif puis on ferme, on licencie et on délocalise – même des entreprises bénéficiaires. Tout ça dans le seul but d'augmenter les profits et les dividendes versés aux actionnaires.

Ces dernières années ont malheureusement été riches en exemples de ce type. Ford Genk, Solvay, Carrefour, NMLK-Duferco, Carsid, Caterpillar, Mediamarkt, Danone, ING, Belfius... Et tant d'autres ! Entre 2010 et 2013, en Belgique, ce sont plus de 45.000 travailleurs qui ont été concernés par un licenciement collectif.

Face à cette situation, il est urgent de prendre des mesures politiques concrètes pour mettre un frein au dérapage actionnarial et les différents types de délocalisation et de dumping. Il en va de l'avenir de notre modèle social et de la survie de notre économie. C'est dans ce cadre que la FGTB wallonne continue de militer activement pour des mesures telles que la limitation

de la marge actionnariale, le conditionnement des aides à l'emploi, le portage public et la nationalisation ou encore la mise en place d'un protectionnisme européen, protectionnisme basé sur le respect de normes sociales et environnementales.

Parallèlement à ces revendications politiques, il est également essentiel de renforcer la présence syndicale dans les entreprises et la prévention des plans de restructurations. C'est dans cet esprit que, en octobre 2013, la FGTB wallonne participait au lancement de www.CCT9.be. Elaboré par le CEPAG, ce site internet constitue un véritable outil d'analyse pour les délégués syndicaux. L'objectif étant de permettre aux délégués d'avoir une vue d'ensemble de leur entreprise à travers l'évolution de l'emploi, du chiffre d'affaires, de la production... Un programme simple qui, une fois les données encodées, génère des graphiques et des calculs qui permettent d'analyser la situation et d'anticiper les changements.

2012

Sans emploi ? Encore plus pauvres... et plus vite ! dégressivité accrue des allocations de chômage

En 2011, quand les libéraux avaient rejoint les négociations pour former le gouvernement fédéral, ils avaient avancé plusieurs conditions. Parmi celles-ci, la réforme de l'assurance chômage. Sous couvert d'économies budgétaires et, au nom de la « valeur travail », ils entendaient limiter dans le temps les allocations de chômage. S'ils n'ont heureusement pas obtenu complètement gain de cause, ils ont néanmoins réussi à remettre fortement en cause le caractère assurantiel de notre système d'indemnisation chômage via, entre autres, la dégressivité accrue.

Pour faire simple, les allocations baissent plus vite et de manière plus importante. Après une période de 14 à 48 mois (variable selon le passé professionnel), tous les sans emploi se retrouvent indemnisés sur base d'un forfait à peine supérieur au revenu d'intégration sociale (ex-minimex) du CPAS, soit un montant inférieur au seuil de pauvreté ! Contrairement à ce qu'avancent la droite et le patronat, il n'y a donc plus de caractère illimité aux allocations de chômage. La dégressivité accrue instaure, de fait, une réelle fin de droit.

De plus, la dégressivité accrue n'est qu'un volet d'une réforme chômage

imbuvable qui en comporte beaucoup d'autres : renforcement des contrôles et des sanctions, limitation dans le temps des allocations d'insertion, détérioration de l'assimilation pour le calcul de la pension, dégradation de la notion d'emploi convenable...

Dès l'annonce de l'accord gouvernemental en novembre 2011, la FGTB wallonne alertait l'opinion publique et le monde politique : la réforme de l'assurance chômage nous menait droit à la catastrophe sociale et économique. La FGTB wallonne insistait une fois de plus sur le lien étroit unissant travailleurs avec et sans emploi. La

présence massive de demandeurs d'emploi, appauvris et contrôlés de toutes parts, forcés d'accepter n'importe quel contrat à n'importe quelles conditions rend le marché d'emploi de plus en plus précaire. En précarisant les chômeurs, on diminue la marge de négociation des travailleurs tout en renforçant la capacité de chantage patronal. Au final, ce sont les conditions de salaire et de travail de tous les travailleurs que l'on tire vers le bas.

Dès janvier 2012, la FGTB wallonne passe à l'action. Le 16, plus de 200 militants se sont réunis en front commun à Bruxelles pour une action « soupe populaire ». Chiffres

et exemples concrets à l'appui, ils attirent l'attention sur une réforme injuste et d'autant plus absurde en pleine période de crise.

Les mobilisations, comme la grève générale du 30 janvier, permettront d'obtenir quelques assouplissements, principalement en ce qui concerne les travailleurs à temps partiel bénéficiant d'une AGR (allocation de garantie de revenus, complément de chômage) et une meilleure prise en compte des périodes de travail pour neutraliser la dégressivité. Malheureusement, le principe même de la mesure reste inchangé.

C'est en novembre 2012, malgré les mobilisations, que prend réellement cours la nouvelle dégressivité. Le nouveau système va précipiter plus de 100.000 sans emploi sous le seuil de pauvreté ! Dire que le même accord de gouvernement prévoit dans le même temps de sortir 380.000 citoyens de la pauvreté d'ici à 2020... Si ce n'était si grave, on pourrait en rire !

Par la suite, la FGTB wallonne ne manquera pas de rappeler cet objectif aux politiques... ni de pointer les responsabilités de chacun dans la réforme des allocations de chômage !

❖ Une vigilance de tous les instants

libertés syndicales

Depuis de trop nombreuses années, on assiste à des tentatives de judiciarisation, voire de criminalisation, des mouvements sociaux et syndicaux. Il y a bien sûr les abus et dérives des différents dispositifs législatifs dits « antiterroristes », développés dans le sillage des attentats du 11 septembre 2001. Le cas de Bahar Kimyongür, citoyen belge d'origine turque emprisonné à plusieurs reprises sur base d'un mandat d'arrêt international fantaisiste émis par le gouvernement turc, en a été un des exemples les plus marquants. Il y a aussi la répression policière qui s'abat de plus en plus souvent sur de simples citoyens lors de manifestations ou de mobilisations.

Du côté des attaques contre les droits syndicaux, les employeurs ne sont pas en reste. Les attaques et licenciements de délégués se sont multipliés. D'Ieteren, Cariant, Issol, Vandemoortele... et bien d'autres. Toutes ces entreprises ont tenté de déstructurer – voire d'annihiler – toute représentation syndicale en leur sein. Les grèves et mobilisations syndicales ont

également été l'occasion pour certains employeurs de tenter de briser le mouvement par des procédures judiciaires (requêtes unilatérales, astreintes, descentes d'huissier sur les piquets...). Et, à chaque fois, la riposte syndicale ne s'est pas fait attendre.

Mais c'est en 2012 que le combat contre l'arbitraire patronal et pour les libertés syndicales va sans doute connaître son épisode le plus marquant. En ce mois de février, les travailleurs de l'entreprise Meister (Sprimont) sont mobilisés contre une décision de délocalisation d'une partie de la production. Un beau matin, ils voient débarquer une quinzaine d'hommes armés de matraques et de sprays lacrymogènes qui les forcent à sortir en portant des coups à certains d'entre eux. L'objectif de cette milice privée était de récupérer des pièces et du matériel à n'importe quel prix. Mais la détermination des travailleurs les en a empêchés. Bloqués dans l'enceinte de l'usine, les nervis patronaux sont repartis bredouilles et ont été évacués... sous protection policière !

Ces méthodes que l'on croyait appartenir à un passé révolu ont fait la une de l'actualité et ont suscité l'indignation. Elles ne sont malheureusement que l'aboutissement d'une certaine logique poussée à son paroxysme. Le climat ambiant, empreint d'antisindicalisme primaire, finit par avoir des répercussions concrètes sur le terrain où des patrons-voyous en viennent à se croire au-dessus des lois. Cette ambiance se vérifiera avec les déclarations de l'Union wallonne des Entreprises qui tentera de mettre sur le même pied la violence des mercenaires patronaux et la "séquestration" de directeurs. C'est oublier un peu vite que ce type d'action est souvent le seul moyen dont disposent les travailleurs quand des dirigeants refusent tout dialogue comme à Meister.

Tous ces événements n'ont fait que renforcer la détermination de la FGTB wallonne à poursuivre le combat pour le respect des libertés syndicales et une représentation syndicale dans toutes les entreprises, y compris les PME !

❖ Une place en crèche... C'est un droit ! accueil de l'enfance

En Wallonie et à Bruxelles, les moins de 3 ans sont loin d'être des enfants gâtés... Le taux de couverture des structures d'accueil de l'enfance n'est que de 27,8 %. Près de 3 enfants sur 4 n'ont donc pas de place en crèche. Et si l'on considère les structures abordables pour tous les parents (les milieux subventionnés où les tarifs sont liés aux revenus), le taux de couverture n'est plus que de 20,1% ! On est loin du - modeste - objectif européen de 33% de couverture.

Résultat ? Certains parents doivent se tourner vers les crèches privées aux tarifs souvent prohibitifs (qui dépassent vite les 600€/mois) ! Beaucoup trop élevés pour de nombreux couples ou parents célibataires. Ceux-ci, comme ceux qui n'ont trouvé aucune place, n'ont alors d'autre choix que d'interrompre leur carrière pour s'occuper de leur enfant. Et, vu l'inégalité salariale persistante entre femmes et hommes, c'est le plus souvent la mère qui se voit contrainte d'arrêter de travailler. Cette pénurie de places pénalise également les parents sans emploi. Pressés de toutes parts de rechercher un emploi sous peine de sanction, ils n'ont, pour la plupart, aucune solution de garde et pas les

moyens de se payer une crèche privée. Un cercle vicieux duquel il est quasi impossible de sortir !

Enfin, les problèmes ne s'arrêtent pas avec l'entrée à l'école : garderie après les cours, stages pendant les vacances scolaires, solutions de garde pour enfant malade ou quand on travaille en horaires décalés... Bref, l'offre d'accueil de l'enfance en Fédération Wallonie-Bruxelles est trop faible, souvent trop chère, mal répartie géographiquement et parfois de qualité insatisfaisante.

En avril 2012, la FGTB wallonne s'est associée aux Femmes prévoyantes socialistes (FPS) pour lancer une campagne de sensibilisation : « *Une place d'accueil pour chaque enfant, ça ne devrait pas être un combat... C'est un droit !* » Cette campagne s'est doublée d'une pétition revendiquant un accueil des enfants suffisant, de qualité et financièrement accessible. Celle-ci a récolté plus de 8.000 signatures.

Quelques mois plus tard, en janvier 2013, le ministre Jean-Marc Nollet présentait le Plan Cigogne III. Celui-ci prévoit la création de 16.000 nouvelles places d'accueil d'ici 2022 : 13.000 en milieux subventionnés et 3.000 en milieux

non subventionnés... Ce qui ne suffira pas à combler le manque actuel (40.000 places selon la Ligue des familles) et fait la part belle à l'initiative privée non subventionnée, financièrement inaccessible pour de nombreux parents.

Par ailleurs, la FGTB wallonne et les FPS attirent l'attention sur le risque de voir disparaître des places existantes, tant dans l'offre privée que subventionnée. Les crèches subventionnées le sont en effet de moins en moins et un certain nombre de crèches privées sont en grande insécurité financière. Enfin, les accueillantes à domicile - toujours en attente d'un statut complet de travailleuses salariées - sont de plus en plus difficiles à recruter. La FGTB wallonne et les FPS continueront donc d'exiger la programmation et le financement par les pouvoirs publics d'une offre cohérente d'accueil de la petite enfance (mais aussi d'accueil extrascolaire et de garde d'enfants malades) afin que celle-ci réponde, enfin, aux réels besoins des parents, en particulier des plus précarisés sur le marché de l'emploi.

❖ Un certain statu quo et quelques bonnes nouvelles élections sociales

En mai 2012, comme tous les 4 ans, les travailleurs du pays étaient appelés à élire leurs représentants au Conseil d'entreprise et au Comité pour la prévention et la protection au travail. Les élections sociales concernent environ un tiers des travailleurs de Belgique puisque les agents des services publics et les travailleurs des entreprises de moins de 50 travailleurs n'y participent pas. Cette 16^{ème} édition n'a pas été marquée par de profonds bouleversements. Globalement, la répartition des

suffrages et sièges attribués aux trois grandes organisations syndicales est restée relativement stable.

On pouvait néanmoins se réjouir de plusieurs aspects de ce scrutin. La FGTB a en effet consolidé les résultats obtenus en 2008, année où elle avait inversé la tendance en amorçant une hausse partout (CE, CPPT, tant en voix qu'en sièges). Le nombre de femmes élues sur les listes FGTB a également augmenté.

Au niveau wallon, la FGTB a connu un certain tassement dans le secteur marchand mais est resté néanmoins le premier syndicat de la Région. Dans le non-marchand, la tendance à la hausse enclenchée en 2004 et confirmée en 2008 n'a fait que se confirmer. La FGTB y reste néanmoins minoritaire. Cette position peut être expliquée par deux facteurs. D'une part, la CSC détient un quasi monopole de fait dans les établissements hospitaliers et scolaires du pilier chrétien. D'autre part, les élections sociales

ne se déroulant que dans le secteur privé, la position majoritaire de la FGTB dans les secteurs publics ne transparaît pas dans les résultats.

Il est essentiel de continuer à œuvrer au renforcement de notre représentation dans les entreprises. C'est ainsi que nous pourrons

travailler à la progression des valeurs de gauche et au développement d'un rapport de force favorable aux travailleurs.

❖ Pour une transition juste environnement

Le changement climatique, la dégradation des écosystèmes, la pollution... Tous ces phénomènes posent des défis majeurs à l'humanité. Il en va de l'avenir et du bien-être des générations futures mais aussi actuelles. Car le changement climatique et les atteintes à l'environnement entraînent déjà, chaque année, des millions de décès, de maladies, de déplacements de populations...

Comme toujours dans une économie capitaliste, ce sont les populations les plus faibles et précaires qui payent le plus lourd tribut aux actes et modes de vie des dominants. Pour réussir pleinement la transition vers une économie bas-carbone et respectueuse de l'environnement, il est donc indispensable d'y intégrer la dimension sociale. C'est dans ce cadre que la FGTB wallonne s'est inscrite dans le mouvement pour une *transition juste* vers une économie bas carbone qui veille à limiter l'utilisation des ressources.

En juin 2012, la Conférence des Nations unies sur le développement durable a eu lieu à Rio. Lors de l'assemblée syndicale précédant le Sommet, Anne Demelenne a rappelé : « *Nous voulons un développement durable dont la finalité soit la justice sociale ; le cadre, le respect de l'environnement et le moyen, un verdissement de l'économie (...)* Une troisième révolution industrielle est nécessaire. Celle-ci doit se fonder sur une relance économique éco-solidaire et une fiscalité plus juste. »

Les revendications des syndicats pour Rio+20 sont multiples. Citons, entre autres, la mise en place d'un socle universel de protection sociale, la promotion du dialogue social, le respect des Droits de l'Homme et du travail, la création d'emplois verts et décents grâce à des investissements dans les technologies bas carbone, l'octroi à l'Organisation internationale du Travail (OIT) d'un mandat visant à

rendre opérationnel le concept de transition juste, l'instauration d'une taxe sur les transactions financières, le développement de compétences « vertes » à travers des stratégies d'éducation et de formation à l'initiative des pouvoirs publics...

La préoccupation sociale est omniprésente dans les prises de position environnementales de la FGTB wallonne. Au cours de ces dernières années, elle s'est positionnée sur différentes thématiques (comme la fiscalité routière, la production d'énergies renouvelables ou encore la réforme des certificats verts) en insistant, à chaque fois, sur la place prépondérante des pouvoirs et services publics, la nécessaire planification à long terme des mesures, l'implication des travailleurs et de leurs représentants, l'aspect social des mesures ou encore le développement des transports publics.

❖ Imposons un impôt plus juste ! fiscalité

L'impôt est un instrument essentiel et une condition indispensable à la pérennité de nos sociétés démocratiques. Mais, pour être efficace et compréhensible, le système fiscal doit aussi être juste. Or, la fiscalité belge ne l'est pas du tout : progressivité insuffisante, protection des plus haut revenus, (très) faible imposition du capital, lourde taxation des revenus du travail, existence de nombreuses niches fiscales permettant d'éviter l'impôt...

La fiscalité belge ne remplit donc pas pleinement ses missions de

justice sociale, de redistribution des richesses, de financement des services publics, de maîtrise de l'économie et des marchés financiers... C'est pourquoi la fiscalité est un des thèmes centraux de réflexion et d'action de la FGTB wallonne. En 2008, elle fut par exemple une des premières à dénoncer les intérêts notionnels, système de déduction fiscale permettant aux plus grosses entreprises du pays de réduire leur impôt au minimum voire à... zéro !

Face au déferlement de mesures antisociales contenues dans l'accord

gouvernemental de 2011, la FGTB wallonne a décidé de remettre l'impôt au centre des débats. C'est à son initiative que, le 16 décembre 2011, des militants des trois Interrégionales FGTB se rassemblaient devant la Tour des finances pour annoncer la bonne nouvelle : *On a retrouvé l'argent !* Ont été mises en avant : la globalisation des revenus, la réinstauration des deux tranches d'imposition sur les plus hauts revenus ainsi que la suppression des intérêts notionnels. Des mesures simples et concrètes qui

permettraient de faire oublier les choix austéritaires du gouvernement. Et "nous n'avons pas eu besoin de 540 jours pour trouver ce montant" indiquait Thierry Bodson.

En 2012, la FGTB wallonne continuait son travail d'étude et de sensibilisation autour de la fiscalité. En octobre, les discussions sur le budget fédéral de 2013 battaient leur plein (4,3 milliards € à "trouver"). Une nouvelle fois, on se concentrait presque uniquement sur la réduction des dépenses ou un saut d'index. La FGTB wallonne s'interrogeait : pourquoi ne pas oser d'autres choix ? Le Bureau de l'Interrégionale wallonne s'est donc positionné pour une réforme ambitieuse de la fiscalité. Une

nouvelle fois, l'accent était mis sur la globalisation des revenus, une plus grande progressivité de l'impôt mais aussi le relèvement de la quotité exemptée d'impôt, mesure qui devrait être ciblée sur les travailleurs à faibles revenus de manière à alléger leur taux d'imposition. Même si cette dernière mesure coûtait 4,75 milliards € au budget de l'État, elle serait largement compensée par les recettes générées par les deux premières : 8,5 milliards et 615 millions €. Soit, au total, une hausse de rentrées fiscales de 4,36 milliards €.

Par ailleurs, la FGTB wallonne proposait d'instaurer une contribution exceptionnelle de crise de 1% sur le patrimoine mobilier

(sauf comptes-épargne) et immobilier (hors habitation principale) des contribuables belges. Une mesure de crise qui permettrait de rapporter 9,25 milliards €.

Avec la nouvelle loi spéciale de financement, les Régions percevront 25% des recettes fiscales de l'IPP. Compte-tenu de la clé de répartition IPP, ces mesures structurelles devraient rapporter 309 millions € au niveau wallon. La recette exceptionnelle et unique quant à elle devrait s'élever à 691 millions d'euros pour la Wallonie.

On le voit, des alternatives concrètes et crédibles existent. Il suffirait d'un peu de courage politique...

❖ A qui profite la dette ? www.onveutsavoir.be !

dette publique

Fin 2012, la crise des dettes publiques faisait la une de l'actualité. La « crise grecque » s'est étendue à toute l'Europe. En Belgique, les responsables politiques reprenaient la rengaine en vogue dans toute l'Union européenne : « *Nous avons vécu au-dessus de nos moyens, il faut réduire la dette et donc les dépenses publiques. Pour cela, il faut rogner les dépenses de sécurité sociale, affaiblir les services publics, neutraliser, voire supprimer, l'indexation des salaires, diminuer les dépenses de soins de santé, de l'éducation et de la culture, moderniser les pensions, exclure les sans emploi du chômage...* »

Que ce soit en Grèce, en Espagne, au Portugal ou en Italie, l'austérité a pourtant déjà fait les preuves de son inefficacité et de ses conséquences socio-économiques désastreuses. Tout le monde ou presque reprend pourtant ces dictats libéraux sans jamais poser les questions basiques : qu'est-ce que la dette publique, d'où vient-elle, est-elle légitime et à qui profite-t-elle ?

Le 21 novembre, avec ses partenaires (CADTM, FGTB Bruxelles et CEPAG), la FGTB wallonne lançait la campagne « *A qui profite la dette ?* ». Pour en assurer la promotion, un site internet spécifique (www.onveutsavoir.be) a été mis en ligne ainsi qu'un court métrage d'animation d'environ 4 minutes. Celui-ci, rehaussé par les voix du duo Janin-Liberski, a connu un succès d'estime et de foule inespéré : il sera vu près de 260.000 fois sur internet, très largement diffusé sur les réseaux sociaux, sous-titrés en plusieurs langues et même diffusé dans des festivals en Belgique et à l'étranger. Plus de 8.000 citoyens signeront l'appel pour un audit de la dette publique.

L'objectif de cette campagne est de dissiper *L'écran de fumée* qui entoure la dette publique en analysant, concrètement, ce que l'on nous présente comme des faits indiscutables. De nombreuses contre-vérités sont ainsi démontées, chiffres et données économiques à l'appui. Non, les dépenses publiques n'ont pas

augmenté. En pourcentage du PIB, elles sont restées stables depuis 30 ans. Les vraies origines de la dette sont à chercher ailleurs : une politique fiscale injuste qui a entraîné une baisse des recettes, le sauvetage des banques (en 2008) qui a littéralement fait exploser la dette publique belge, une hausse des taux d'intérêts (années 70) qui a augmenté considérablement la charge de la dette, le Traité de Maastricht qui oblige les États à emprunter aux banques privées et non plus à leur Banque nationale comme auparavant... Autant d'informations que l'on n'entend presque jamais dans le débat public. Bref, la question de la dette publique n'est pas un dogme auquel il faut se soumettre. Elle doit être analysée et débattue démocratiquement.

C'est dans cette optique que se constituait, en février 2013, une plateforme d'audit de la dette publique : www.auditcitoyen.be. Cette initiative citoyenne vise une analyse approfondie des dettes publiques : origines, mécanismes, légitimité... Ce processus est également un réel outil d'éducation

populaire, de résistance et de réappropriation démocratique du débat politique.

Cette plateforme a rassemblé une vingtaine d'organisations et des centaines de citoyens organisés en une dizaine de comités locaux. Chacun de ces comités se penchant

sur un volet de la dette : dette nationale, régionale, provinciale, communale, de la sécurité sociale...

Les membres de la plateforme ont, entre autres, élaboré un manuel de l'audit citoyen de la dette et rédigé des revendications destinées au monde politique en vue des

élections européennes, fédérales et régionales de mai 2014.

Conseil lecture... Et si on arrêta de payer ? 10 questions/réponses sur la dette publique belge, Olivier Bonfond, coédition Aden-CEPAG-CADTM, août 2012.

2013

❑ Délocalisations sur place dumping social

Le 23 janvier 2013, plusieurs milliers de travailleurs européens arpentaient une nouvelle fois les pavés bruxellois à l'appel de la Fédération européenne des Travailleurs du Bâtiment et du Bois, fédération dont fait partie la Centrale Générale FGTB. Le mot d'ordre du jour ? Stop au dumping social !

Pour la plupart issus des secteurs de la construction, mais aussi de l'alimentation et du transport, ces travailleurs entendaient dénoncer les situations inacceptables qu'ils rencontrent et subissent au quotidien. Partout en Europe, des centaines de milliers de travailleurs sont exploités comme main-d'œuvre bon marché. La crise, le chômage, les conditions de vie difficiles ont fait des pays de l'Est et du Sud Est européen des lieux privilégiés de recrutement pour certains employeurs sans scrupules. Là, ils peuvent aisément trouver des travailleurs destinés à devenir de véritables esclaves modernes dans d'autres pays. Conditions de vie inhumaines, salaires impayés, absence de protection sociale, insécurité des conditions de travail... Telle est la terrible réalité quotidienne de ces travailleurs dits « détachés », en référence à la directive européenne

« Détachement des travailleurs » de 1996.

Depuis plusieurs années, les syndicats, les ONG et même des fédérations patronales dénoncent la généralisation et le développement du dumping social. Le 24 septembre 2012, par exemple, c'étaient les travailleurs du transport, dont les affiliés UBOT-FGTB, qui manifestaient en convois vers Bruxelles. Eux aussi voulaient dénoncer la situation devenue intenable dans le transport routier : 4000 emplois perdus sur les dernières années... alors qu'on n'a jamais vu autant de camions sur les routes.

Ce phénomène est une catastrophe pour l'ensemble du monde du travail : concurrence déloyale entre entreprises fraudeuses et celles respectant les règles et conventions sociales, mise en concurrence des travailleurs entre eux, nivellement par le bas des conditions de travail et de rémunération, augmentation des licenciements dans les secteurs concernés... Une véritable délocalisation sur place !

Plus que jamais, des règles beaucoup plus strictes doivent être instaurées sur le plan législatif et des mesures de contrôle efficaces ainsi que des sanctions dissuasives doivent être appliquées sur le

terrain. Il faut donc renforcer les équipes et les organes de contrôle nationaux et européens, aujourd'hui quasiment impuissants (quelques contrôleurs seulement pour la Wallonie et Bruxelles), et revoir radicalement les réglementations européennes qui permettent – promeuvent ! – un tel dumping social.

Un combat syndical et citoyen à poursuivre et amplifier. Car, si les mobilisations ont réussi en leur temps à éviter les pires dérives de la directive « Services », malheureusement, on ne sait que trop à quel point les instances européennes sont imprégnées de logiques libérales. Il faut donc craindre l'apparition de nouveaux projets de dérégulation de la législation sociale. On l'a vu, fin 2013, mais surtout à partir de 2014, avec les débats qui ont animé les institutions européennes autour de la révision de la directive « Détachement des travailleurs ». On le verra également, avec une ampleur et des conséquences (sociales bien sûr, mais également économiques, environnementales, culturelles) encore inédites, si le funeste projet de Grand Marché transatlantique devient réalité.

❖ Un gel inacceptable salaires

Fin novembre 2012, le gouvernement a annoncé qu'il décidait unilatéralement de bloquer les salaires pour les deux années à venir... Une incursion inacceptable dans la concertation sociale ! De plus, même si l'indexation automatique et les augmentations barémiques ne sont pas concernées, le gouvernement introduisait des modifications non négligeables dans le calcul de l'index. Modifications évidemment défavorables aux travailleurs comme, par exemple, la prise en considération de la période des soldes.

Ces attaques inacceptables du gouvernement contre le monde du travail, conjuguées aux nombreuses mesures antisociales déjà mises en place, ont conduit la FGTB à se mobiliser durant tout le premier semestre 2013. Dès janvier, la FGTB déclarait, par la voix d'Anne Demelenne, que dans ces conditions, la conclusion d'un AIP

était impossible. La FGTB se retirait donc des négociations.

De janvier à juin, de nombreuses manifestations ont eu lieu à travers tout le pays. Les militants ont été nombreux à défilier contre le gel des salaires mais aussi pour la défense des services publics, la sauvegarde de l'indexation des salaires, le pouvoir d'achat des travailleurs et des allocataires sociaux, une fiscalité plus juste et une protection accrue des travailleurs contre les licenciements.

Parallèlement à ces mobilisations syndicales, des recours étaient également introduits. La MWB a décidé de s'adresser au Conseil d'État pour obtenir la suspension et l'annulation de l'arrêté royal gelant les salaires. Elle sera rejointe par la CNE. La justice ne leur donnera malheureusement pas raison. Mais l'arrêt du Conseil d'État a cependant laissé entrevoir la possibilité de continuer la bataille juridique sur la question. En septembre 2013, c'est

le front commun syndical fédéral qui introduisait un recours devant l'Organisation internationale du Travail (OIT). Le gel des salaires imposé par le gouvernement constitue en effet une violation des conventions de l'OIT en matière de liberté de négociation. Si l'OIT n'a aucun pouvoir contraignant et ne peut infliger d'amende ou une quelconque peine à la Belgique, la sentence qu'elle doit encore rendre aurait néanmoins une portée symbolique très lourde.

Si ces différentes actions ont indéniablement permis de contrecarrer les pires projets de la droite (comme la suppression de l'index), elles n'ont pas pu contrer la mesure de gel des salaires. La vigilance la plus extrême s'imposera dans les années à venir. Rappelons que, en mai 2013, la ministre de l'Emploi, Monica De Coninck (Sp.a), laissait déjà entrevoir la possibilité de prolonger cette mesure par delà 2014...

❖ Du changement dans les structures FGTB

Cette année 2013 a vu deux fusions s'opérer au sein de la FGTB.

Sur le plan interprofessionnel régional, tout d'abord. En février, les Régionales de Tournai-Ath-Lessine et de Mouscron-Comines-Estaimpuis se choisissaient un destin commun. Les 7^{ème} et 10^{ème} Régionales (en nombre d'affiliés) seront désormais réunies dans une seule structure : la FGTB Wallonie picarde (FGTB Wapi). Celle-ci a évidemment gagné en taille puisqu'elle rassemble désormais 74.000 affiliés, ce qui en fait la troisième Régionale en termes de

nombre d'affiliés, derrière Liège-Huy-Waremme et Charleroi-Sud-Hainaut. La FGTB wallonne compte dorénavant neuf Régionales et non plus dix.

Neuf mois plus tard, le 22 novembre, ce sont les militants de la Centrale Générale et de la FGTB Textile-Vêtement-Diamant qui décideront d'unir leurs forces au sein d'une seule grande Centrale. Cette fusion, qui deviendra pleinement effective le 1^{er} janvier 2014, est liée au déclin de l'industrie du textile et des secteurs apparentés dans notre pays. En

raison de la baisse constante du nombre de travailleurs dans ces secteurs, la FGTB Textile-Vêtement-Diamant n'avait plus de perspective de croissance et sa survie autonome n'était plus une certitude. Les travailleurs d'un plus grand nombre de secteurs pourront désormais définir ensemble leurs positions et se soutenir mutuellement dans l'action syndicale. Suite à cette fusion, la Centrale Générale rassemblera un total de 440.000 ouvrières et ouvriers.

❖ Transferts de compétences : c'est du Congrès ! réforme de l'Etat

Le 7 février 2013, la FGTB wallonne s'est réunie en Congrès extraordinaire. Au menu des débats : la sixième réforme de l'État et les transferts de compétences qui l'accompagnent. Car, contrairement à ce que l'on a trop souvent entendu, ces enjeux ne se limitent pas à quelques querelles communautaires. Il n'y a pas, d'un côté, le socio-économique et les problèmes concrets des citoyens et, de l'autre, les débats institutionnels stériles. Au contraire, la réforme de l'État aura des répercussions bien concrètes pour l'ensemble des travailleurs de ce pays. Des matières aussi essentielles que l'emploi, les allocations familiales, les soins de santé, les maisons de repos et de soins... relèveront bientôt des entités fédérées. En tout, ce sont plus de 17 milliards € qui seront transférés.

Dès la publication de l'accord institutionnel en 2011, la FGTB wallonne s'était donc penchée attentivement sur ce dossier. Car, même si la réforme a été imposée et que l'on ne pouvait que regretter que des secteurs de la sécurité sociale (comme les allocations familiales) quittent le niveau fédéral, la pire erreur aurait été de rester passive. L'avenir de ces matières dépendant en partie de la manière dont elles seront transférées aux entités fédérées.

Quelle entité peut le mieux gérer la compétence ? Quel organisme pour s'en occuper ? Comment assurer le maintien de celle-ci au sein des services publics ? Comment instaurer ou préserver la concertation et/ou la gestion paritaire ? Comment éviter les reculs sociaux ? Comment intégrer ces nouvelles compétences aux anciennes afin d'accélérer le redéploiement socio-économique wallon ?

Les congressistes ont insisté sur trois éléments : la priorité à donner

à la Région, les solidarités à mettre en œuvre et l'urgence qui s'impose à nous.

Pour la FGTB wallonne, il est essentiel de confier les compétences transférées à l'entité qui pourra les gérer au mieux : la Région. Elle possède en effet déjà de nombreuses compétences, elle dispose d'une capacité fiscale et connaît la concertation sociale. C'est d'ailleurs dans cette optique que la FGTB wallonne défend, depuis des années, la régionalisation de l'accueil des enfants et de l'enseignement. Il ne s'agit évidemment pas d'un repli sur soi mais bien d'une volonté de gagner en efficacité et en cohérence. Les liens avec les autres Régions doivent être développés par le biais d'accords de coopération ou, quand c'est nécessaire, de structures faitières. Un fédéralisme de coopération, basé sur trois Régions (sans oublier les spécificités de la Communauté germanophone), permettrait à chacune d'entre elles de construire un projet politique homogène et durable.

Le texte « *Objectifs pour la Wallonie* », approuvé à l'unanimité par le Congrès, est un véritable programme pour le redéploiement socio-économique de la Région. Cesser de détruire l'emploi existant, viser la création d'emplois structurants et de qualité, générer des moyens supplémentaires, répartir les richesses créées sans les disperser... Telles sont les quatre lignes directrices développées à l'aide de mesures et de politiques régionales concrètes.

Enfin, la FGTB wallonne a insisté une fois de plus sur l'urgence des dossiers. Le transfert effectif des compétences se fera normalement au 1^{er} janvier 2015. Il est donc indispensable que le politique s'en saisisse à bras le corps et détermine, en concertation avec les interlocuteurs sociaux, non

seulement comment on les transfère mais aussi et surtout ce qu'on en fait. Ces transferts doivent être mis à profit pour le redéploiement socio-économique de la Région, un redéploiement basé sur les solidarités. L'urgence se fait d'autant plus pressante que la Wallonie sera financièrement lésée par la réforme de l'État via la nouvelle loi de financement, des clefs de répartition des budgets des nouvelles compétences défavorables et transfert partiel des budgets fédéraux pour cause d'austérité.

Ce Congrès ne sera pas resté sans suite. Les préoccupations de la FGTB wallonne ont, en partie, été entendues par le monde politique. Face à l'échéance qui se rapprochait, les représentants des quatre partis francophones représentés dans les différents parlements ont accéléré le rythme des réunions préparatoires. Ces travaux ont abouti, le 19 septembre 2013, aux accords de la Sainte-Emilie. Ceux-ci prévoient, notamment, de transférer de la Communauté à la Région wallonne la quasi-totalité des matières transférées dans le cadre de la sixième réforme de l'État : allocations familiales, soins et aides aux personnes âgées, santé et aide aux personnes, hôpitaux non universitaires...

L'accord de gouvernement prévoyait en effet de transférer ces compétences à la Commission communautaire commune en Région de Bruxelles. Ce transfert équivalait à une régionalisation de fait des compétences pour Bruxelles-Capitale. Il était donc logique que l'exercice de ces compétences revienne à la Wallonie. Les moyens financiers seront donc transférés à la Région (déduction faite d'une participation à l'effort demandée à la Communauté en matière d'assainissement budgétaire et de

prise en charge du coût du vieillissement). Il est important de noter que ce transfert financier se fera dans le cadre d'une dotation globale sans identification des montants spécifiques à chaque compétence. Il appartiendra donc à

la Région d'affecter les budgets en fonction de ses priorités et de ses choix politiques.

On le voit, ces transferts de compétences (et des budgets afférents) sont loin d'être anodins. C'est la raison pour laquelle, tout au

long de l'année 2013, la FGTB wallonne a continué d'étudier attentivement et de se positionner sur les dossiers liés aux transferts de compétences. Un travail appelé à se perpétuer et à s'amplifier dans les années à venir...

❖ Rêve général !

acteurs des temps présents

Le 19 avril 2013, à l'initiative de la MWB-FGTB, des représentants des mondes agricole, syndical, culturel, associatif, étudiant, académique... se réunissaient à Jambes pour débattre des réalités et des difficultés de leurs secteurs. Assez rapidement, les participants se sont entendus sur un même constat d'échec : celui des logiques néolibérales de compétitivité, de rentabilité maximum, d'austérité et de précarisation. Ces exigences ont fait des ravages dans tous les secteurs de la société civile : agriculture, services publics, industrie, culture, enseignement, associatif, secteur privé, non-marchand...

Désireux de dépasser ce stade du constat, ces associations et citoyens issus de secteurs qui n'ont pas pour habitude de se rencontrer, d'échanger et de s'écouter, décidaient d'unir leurs forces et de créer un front social inédit. L'objectif ? Mettre en place un nouveau rapport de force afin de changer un système économique devenu fou et incontrôlable. Le mouvement « Acteurs des Temps présents » était né. Par la suite, le Bureau de l'Interrégionale wallonne décidera d'interprofessionnaliser la démarche.

Une première semaine d'actions a été organisée du 14 au 18 octobre. Le lundi 14, 150 personnes se réunissaient à l'ULB à l'occasion de l'Assemblée fondatrice. Plusieurs associations et citoyens ont signé l'engagement Acteurs des Temps présents (ADTP) : Ligue des Droits de l'Homme, Inter-environnement Bruxelles, Jeunes FGTB, Progress

Lawyers network, FACIR...

Le mercredi 16, une action de sensibilisation a été menée à Namur. Réunis sous le slogan « *Les agriculteurs vendent à perte... Les travailleurs ne peuvent plus rien se payer... Ça suffit !* », des agriculteurs, syndicalistes et acteurs du monde culturel ont distribué, ensemble, des pommes de terre et du lait aux passants. En cette Journée mondiale du droit à l'alimentation et à la veille de la Journée de Lutte contre la pauvreté, l'idée était de mettre en évidence le lien unissant mondes agricole et du travail.

Cette première semaine d'actions se clôturait le vendredi 18 octobre au Parlement européen. Une

délégation composée de représentants du monde agricole, de syndicalistes européens et québécois, d'artistes et d'enseignants universitaires a rencontré des parlementaires issus de la Gauche unitaire européenne, du Parti socialiste européen et des Verts.

Ces rencontres ont été l'occasion de présenter la campagne et les objectifs des ADTP. Mais aussi et surtout d'attirer l'attention des parlementaires sur les conséquences néfastes et désastreuses des politiques austéritaires imposées un peu partout en Europe.

Les Acteurs

Acteurs de l'Ombre - Action Chrétienne Rurale des Femmes - Alternative Théâtre - Alvéole Théâtre - Association Culturelle Joseph Jacquemotte - C.N.C.D. 11.11.11 Luxembourg belge - CADTM - Carrefour des Cultures - Centre Culturel Régional du Centre - Centre Culturel Rossignol Tintigny - Centre des immigrés Namur Luxembourg - Centre du Théâtre Action - Centre Régional d'Initiation à l'Environnement Luxembourg - Cepag - CEPPST - CEPRé asbl - CGSP wallonne - Club Achille Chavée - Comité des Frontaliers Belges de l'OGBL - Compagnie du Grand Asile - Compagnie Espèce de... - Economistes atterrés - Entraide et Fraternité Luxembourg - FACIR - Fédération des maisons médicales - FGTB Bruxelles - FGTB wallonne - Femmes prévoyantes socialistes - FUGEA - GICA Asbl - Inter-Environnement Bruxelles - L'Epi Lorrain - La Braise Culture - La Compagnie Buissonnière - La Compagnie Maritime - La halle de Han - La Marche des Migrants de la région du Centre - La Mutualité Socialiste du Luxembourg - Le Miroir Vagabond - Les Amis de la Terre Liège - Lire et Ecrire Luxembourg - MWB FGTB - Picardie Laïque - Présence et Action Culturelle - Progress Lawyers - Réseau wallon de lutte contre la pauvreté - Solidaris - SRI Luxembourg - Théâtre de la Communauté - Théâtre de Poche - Théâtre des Travaux et des Jours - Théâtre du Copion - Théâtre du Public - Théâtre National - Théâtre Varia.

Cette semaine d'octobre n'était qu'une première étape dans le mouvement. Les différents signataires de l'engagement des

ATP sont déterminés à se revoir très prochainement, à agir et revendiquer, ensemble, pour un autre modèle social, économique et

démocratique. Un nouveau projet se dessine d'ores et déjà pour 2014...

❖ Le compte à rebours continue

limitation dans le temps des allocations d'insertion

Le 18 avril, la FGTB wallonne organise une manifestation dans les rues de Namur. 3.000 travailleurs, avec ou sans emploi, y ont défilé pour s'opposer aux réformes chômage décidées par le gouvernement. Les militants sans emploi ont été rejoints par de nombreuses délégations d'entreprises (Caterpillar, Arcelor, Saint-Gobain, Ford Genk...), des militants associatifs, des travailleurs des secteurs public et privé, des étudiants...

Cela fait plus d'un an et demi que la FGTB wallonne mène activement campagne contre la précarisation et l'exclusion des travailleurs sans emploi. Parmi les nombreuses régressions en matière de chômage, la modification radicale des allocations d'attente est une des plus importantes. Rebaptisées allocations d'insertion, celles-ci sont plus difficiles à obtenir (stage allongé et conditionné à la réussite de deux contrôles de disponibilité), à conserver (renforcement des contrôles) et leur obtention est limitée à trois ans (sans condition d'âge pour les cohabitants, à partir de 30 ans pour les chefs de ménage et les isolés). Dès l'annonce des mesures en novembre 2011, Thierry Bodson avait alerté l'opinion : l'accord gouvernemental était flou en la matière. On pouvait craindre des dizaines de milliers d'exclusions dès... le 1^{er} janvier 2012 ! « Heureusement », cette sortie médiatique a provoqué une clarification qui se faisait attendre : la date du 1^{er} janvier 2012 correspondrait bien au début du compte à rebours des 3 ans, et non pas à l'effectivité de la mesure.

En 2012, la FGTB wallonne n'avait cessé de rappeler que la limitation des allocations d'insertion allait mener à une véritable catastrophe sociale. Si les estimations du nombre de futurs exclus étaient encore approximatives à plus de 2 ans de l'échéance, l'ampleur du bain de sang social était déjà prévisible. On parlait déjà de minimum 20.000 exclus rien qu'en Wallonie. Si les médias ont relayé l'information, le silence et l'apathie du monde politique étaient consternants. Quand on ne nous ignorait pas, on nous accusait de mentir ou d'affoler la population pour rien. Les prévisions de la FGTB wallonne allaient malheureusement toutes se vérifier...

C'est en 2013 que ce dossier a fini par s'imposer au premier plan de l'actualité. Après les mobilisations du printemps, Thierry Bodson revient publiquement à plusieurs reprises sur la mesure : elle va pénaliser de nombreuses personnes qui ont travaillé, mais à temps partiel ou pas assez longtemps et/ou de manière ininterrompue sur une certaine période. Il s'agit de contrer l'image véhiculée par la droite, celle du chômeur inactif de la fin des études jusqu'à la pension. Ce qui est en question, c'est la précarité du marché de l'emploi. Une précarité qui ne fera que se renforcer avec les mesures antisociales décidées depuis 2011. Car, en précarisant l'assurance chômage, ce sont les conditions de travail et de salaire de tous les travailleurs que l'on dégrade.

Ceci se confirmera d'ailleurs quand la FGTB wallonne se penchera sur les économies que la réforme du

chômage allait apporter réellement au budget global de l'État... Elles sont dérisoires ! Une preuve de plus que l'objectif de ces mesures était bien idéologique et non budgétaire.

L'accent a aussi été mis sur les répercussions de ces mesures sur les communes... Communes qui verront affluer dans leur CPAS ces milliers de demandeurs d'emploi privés d'allocations. Ce phénomène viendra encore aggraver leur situation financière déjà mise à mal par les exclusions de sans emploi dues aux contrôles « dispo ». En octobre, la FGTB wallonne a convié les CPAS wallons à une rencontre sur le sujet. Plus d'une centaine de mandataires et travailleurs des CPAS y ont participé. Si la majorité d'entre eux avaient déjà connaissance de la mesure, la plupart ignoraient encore l'ampleur de la catastrophe qui se préparait.

Le 12 septembre, à l'occasion de la rentrée politique de la FGTB wallonne, Thierry Bodson inaugurerait un sinistre compte à rebours décomptant le nombre de jours restants avant le 1^{er} janvier 2015. Ce jour-là, il restait exactement 475 jours avant l'exclusion de plus de 30.000 sans emploi, dont 25.000 Wallons ! C'est toujours dans cette optique de mise sous pression du politique que la FGTB wallonne a préparé une étude affinant (et révisant à la hausse) les prévisions de futures exclusions. La rentrée 2014 sera agitée sur le front de la lutte contre la chasse aux chômeurs.

❖ Tous Saignés Comme les Grecs

TSCG

Depuis 2009, les politiques d'austérité ont fait la preuve de leur inefficacité et de leurs conséquences sociales, économiques et politiques désastreuses dans plusieurs pays du Sud de l'Europe. L'austérité n'est pas seulement injuste, elle est également absurde. C'est pourtant dans cette voie sans issue que s'enfoncent les dirigeants européens.

Angela Merkel a ainsi fait de l'adoption du « Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance » dans l'Union économique et monétaire (aussi appelé TSCG ou Pacte budgétaire européen), une condition à la poursuite de l'aide aux pays en difficulté dans la zone euro. Ce texte fixe un seuil maximum autorisé de déficit budgétaire structurel (hors éléments exceptionnels et service de la dette) à 0,5% du PIB (la fameuse « Règle d'or »). De plus, ce Pacte exige des États membres d'inscrire ces nouveaux critères « *de préférence* » dans leur Constitution. En cas de dépassement du seuil de 0,5% de déficit, les pays membres doivent immédiatement prévoir des mécanismes rectificatifs. Et, si les déficits annuels dépassent les 3%, les sanctions deviennent quasi-automatiques. La Cour de Justice européenne vérifiera la mise en place de la Règle d'or et pourra infliger aux « *mauvais élèves* » des amendes allant jusqu'à 0,1% de leur PIB. Les pays qui ne ratifieraient pas le TSCG ne pourraient pas bénéficier du Mécanisme européen de stabilité. Enfin, l'article 4 du Traité stipule que lorsque la dette publique d'un pays est supérieure à 60% de son PIB, il doit la réduire à un rythme moyen d'1/20^{ème} par an. La Belgique devrait donc faire passer sa dette publique de 100% à 60% du PIB sur une période de 20 ans. En période de faible croissance (due en particulier aux politiques

d'austérité), la Belgique ne produit aucun surplus primaire et n'aurait d'autre choix que de faire diminuer sa dette en valeur absolue. Cela signifierait que l'État devrait économiser 7 milliards € chaque année, et ce jusqu'en 2023 !

On le voit, ce Traité instaure une austérité perpétuelle, empêchant tout État membre d'investir massivement dans un plan de relance ou dans des projets d'envergure destinés à améliorer les conditions de vie de sa population. Il ne se contente en effet pas d'interdire (presque) tout déficit public mais il condamne a priori d'éventuelles mesures visant à augmenter les recettes fiscales. Il prive également les élus d'une prérogative démocratique essentielle, à savoir la confection des budgets qui sera désormais sous la surveillance de la tristement célèbre Troïka (Commission européenne, FMI et BCE).

Dès juin 2012, la FGTB wallonne avait dénoncé ce TSCG en adressant une lettre ouverte aux parlementaires leur demandant de ne pas le ratifier. En octobre, Thierry Bodson publiait une première carte blanche dénonçant les dangereuses conséquences sur les plans démocratique, économique et social. En novembre 2012, la FGTB wallonne décidait d'interpeller une nouvelle fois les parlementaires via une lettre ouverte cosignée par la CSC.

C'est en cette année 2013 que le combat contre ce texte mortifère a réellement pris son essor. Les différents Parlements étaient en effet censés le ratifier avant la fin de l'année.

En avril, le CEPAG lançait une action d'interpellation des parlementaires wallons et de la Fédération Wallonie-Bruxelles : près de 5.000 citoyens y ont participé en envoyant un mail à leurs élus.

De leur côté, la FGTB wallonne et la CSC francophone demandaient à être entendues par la Chambre et le Sénat. Après avoir rejeté cette demande, le Sénat a voté le TSCG le 23 mai. Le 4 juin, les deux syndicats organisaient un débat avec des parlementaires issus des quatre partis francophones représentés au Parlement. Les invités n'ont pas tous brillé par leur connaissance du dossier et ont invoqué une hypothétique *marge de manœuvre* ultérieure dans la transposition en droit belge. Seul le représentant d'Ecolo a assuré qu'il s'opposerait au texte. L'ensemble des élus ont promis de relayer la demande d'audition des organisations syndicales à la Chambre. Cependant, le lendemain en Commission, les élus PS, CDH et MR s'y sont opposés. Quinze jours plus tard, la Chambre ratifiait le texte. Côté francophone, seul les élus Ecolo et un député indépendant ont voté contre.

Mais le combat n'était pas terminé pour autant. Il suffirait qu'une seule entité fédérée rejette le texte pour que celui-ci ne s'applique pas à la Belgique. A l'heure où la Wallonie a un besoin urgent d'investissements publics orientés vers la relance et le redéploiement de l'activité socio-économique, la FGTB wallonne a tenté, par tous les moyens, de se faire entendre des médias et des élus. Parfois seule, parfois en front commun et avec d'autres associations, elle a multiplié manifestations et interpellations publiques.

Le 15 octobre, le Parlement de la Communauté germanophone adoptait le texte par 19 voix contre 5 (Ecolo et Vivant).

A force de demandes répétées, FGTB wallonne et CSC étaient finalement auditionnées le 4 décembre par le Parlement wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Malgré cela, deux semaines plus tard, le texte allait

être approuvé aux Parlements wallon, bruxellois et de la Fédération. Seuls trois élus bruxellois¹, isolés et minorisés au sein de leur formation politique, auront le courage de s'y opposer. Quant à Ecolo, qui s'y était opposé au fédéral, l'immense majorité de ses élus l'a adopté dans les parlements régionaux.

Nous avons rarement été confrontés à une telle opacité de l'agenda politique et à un refus de

débat public sur une question pourtant essentielle pour l'ensemble des citoyens. Malgré nos avertissements, les parlementaires ont accepté, dans leur immense majorité, de voter aveuglement le TSCG. Bientôt, les communes, les services publics et de proximité, le monde associatif... seront brutalement frappés par l'austérité. La FGTB wallonne n'oubliera pas que les élus auront accepté de se soumettre, et de nous soumettre avec eux, à ce Traité. Elle n'oubliera

pas, non plus, de le leur rappeler quand les conséquences directes de leur vote se feront sentir concrètement. Jamais ils ne pourront dire « *Nous ne savions pas* ».

¹ Deux parlementaires Ecolo (Céline Delforge et Jean-Claude Defossé) et une PS (Sfia Bouarfa). Côté bruxellois néerlandophone, les élus sp.a et vlaams belang s'y sont également opposés.

❖ **Combat pour l'emploi** **jeunes FGTB**

Début novembre 2013, les organisations de jeunesse étaient sous le choc. Dans le cadre de la confection du budget 2014, la Fédération Wallonie-Bruxelles tentait de supprimer « discrètement » et sans consultation aucune près de 30% des postes de détachés pédagogiques. A travers leur expertise pédagogique, ces professeurs détachés de l'enseignement jouent pourtant un rôle crucial dans les projets de 89 organisations de jeunesse.

Si cette mesure avait été votée à la mi-décembre par le Parlement de la

janvier 2014, amputées d'un détaché pédagogique, mettant ainsi en péril leurs projets en cours et les jeunes qui y participent. De plus, minimum 23 enseignants remplaçants se seraient retrouvés au chômage du jour au lendemain.

La FGTB et la CSC wallonnes ont réagi en publiant un communiqué de soutien au secteur Jeunesse. De leur côté, les Jeunes FGTB participaient activement à la mobilisation du secteur : manifestations, interpellations publiques...

Fin novembre, face à l'ampleur des réactions, la Ministre de la Jeunesse

pour l'année 2014. Se réjouissant de cette décision, le secteur faisait néanmoins remarquer qu'elle n'était que temporaire. La mobilisation prévue le 2 décembre était donc maintenue. A cette occasion, les jeunes et leurs organisations offraient un cadeau à la Ministre... Treize calendriers de l'avent ! Histoire de rappeler le nombre de jours restant avant l'échéance fatidique et la nécessité de trouver, d'ici là, une solution structurelle pour le maintien de l'emploi.

❖ **Vers des pouvoirs low-cost ?** **finances communales**

Le fédéral et les entités fédérées ne sont pas les seuls niveaux à être asphyxiés par l'austérité. Les finances des pouvoirs locaux connaissent aussi une lente dégradation. Cette situation a de nombreuses répercussions locales et régionales sur l'emploi, l'économie, les services rendus aux citoyens, la vie associative... De plus en plus de bourgmestres dénoncent une situation devenue intenable... Même si certains d'entre eux ont, par ailleurs, soutenu des mesures qui mettent aujourd'hui en péril leur commune (TSCG, 6^{ème} réforme de l'État, mesures chômage...).

Les effectifs sont réduits et l'emploi précarisé : licenciements, développement de l'emploi contractuel au détriment du statutaire, non-reconduction de contrats, surcharge de travail... Les communes réduisent également leurs investissements, ce qui est loin d'être anodin d'un point de vue économique, les pouvoirs locaux étant les principaux investisseurs publics. On assiste aussi à une réduction des budgets en matière de services publics de proximité et d'aides aux personnes, tout comme des subventions et aides indirectes accordées aux associations (culturelles, sportives, sociales...).

Enfin, on déplore un nombre croissant de privatisations et d'externalisations de missions auparavant remplies par les services publics. Bref, les travailleurs des pouvoirs locaux, les citoyens... personne n'est épargné !

Cette situation n'est évidemment pas sans lien avec un contexte socio-économique marqué par la crise de 2008, l'austérité, la question de la dette, les mesures antisociales du gouvernement... Un contexte socio-économique et des mesures que la FGTB wallonne n'a eu de cesse de dénoncer par ses mobilisations et ses campagnes.

En novembre 2013, la FGTB wallonne faisait le lien entre ces différents dossiers en proposant quelques mesures très concrètes pour sortir du cercle vicieux de l'austérité et de la dégradation des services publics locaux.

Elle rappelait tout d'abord son opposition au TSCG, aux mesures d'austérité, aux nouvelles normes comptables imposées par le gouvernement wallon (sous la pression de la Commission européenne) et à toute forme de sanctions contre les pouvoirs locaux qui ne les respecteraient pas. Elle a également revendiqué des transferts de compétences intégralement financés et a émis plusieurs propositions pour sauvegarder l'emploi APE au niveau des pouvoirs locaux (30.000 travailleurs wallons concernés).

La FGTB wallonne a insisté pour une plus grande solidarité entre les communes que ce soit via le Fonds des communes, une péréquation des revenus cadastraux ou encore une meilleure répartition des logements sociaux.

Le rejet de la réforme chômage et du contrôle de disponibilité était encore une fois mise en avant. Les dizaines de milliers d'exclusions que ces mesures ont entraînées, entraînent et entraîneront encore demain pèsent démesurément sur le budget des communes. Ainsi, selon l'Union des Villes et Communes, le seul contrôle de disponibilité aura coûté près de 54 millions € aux CPAS wallons en 2013. On retrouvait d'ailleurs cette même logique de transferts de charges des autorités supérieures

dans la réforme de la police ou des zones d'incendie.

Enfin, la FGTB wallonne soutient la démarche des collectifs citoyens ayant entamé un travail d'audit de la dette de leur commune. Constatant un certain manque de transparence, la FGTB wallonne a demandé aux pouvoirs locaux de répondre aux demandes légitimes et démocratiques de ces collectifs. Elle a, en outre, demandé au Ministre des Pouvoirs locaux un rapport détaillé sur la situation des communes en termes de prêts structurés (afin de dresser un relevé de ceux qui se seraient mués en véritables produits toxiques) et sur l'impact qu'ont eu les sauvetages bancaires (en particulier Dexia) sur les finances communales.

PRÉSENCE DE LA FGTB WALLONNE DANS LES INSTITUTIONS RÉGIONALES & COMMUNAUTAIRES

En tant que premier syndicat de Wallonie, la FGTB assume ses responsabilités, notamment au travers de son engagement dans tous les processus de concertation au niveau de la Région ou de la Communauté française. Ces démarches sont variées (concertation, gestion, régulation...) comme les lieux, les institutions ou les organismes qui les abritent ou les illustrent. Les modalités de ce dialogue entre les instances de décisions et les citoyens représentés par l'organisation syndicale ont été adaptées selon les cas.

La FGTB wallonne défend ainsi les intérêts des travailleurs et les orientations fixées par son Congrès au sein même d'une série d'institutions.

Cette représentation peut être paritaire : syndicats et patronat siègent alors en nombre égal.

C'est, par exemple, le cas au CESW, au Forem ou dans les Services externes de Prévention et de Protection au Travail. La FGTB wallonne exerce par ailleurs un contrôle direct sur l'action de différents opérateurs publics dans l'économie régionale comme la Sogepa, la SRIW et ses filiales, l'AWEX, la SRWT, l'AWT...

De la même manière, elle est présente au sein d'organismes publics actifs dans le domaine social : l'AWIPH, l'IFAPME, le Conseil d'Avis de l'ONE...

La FGTB wallonne participe encore à la concertation sur des matières liées à l'environnement : au sein du CWEDD, de la CRAT, de la Commission des Déchets ou de la Spaque, pour ne citer que ces exemples.

Elle participe aussi à certaines institutions actives dans le monde

de l'éducation : le Conseil de la Politique scientifique, le Conseil d'administration des Universités de la Communauté française, le CEF, le Service francophone des Métiers et des Qualifications, le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale...

La FGTB wallonne siège encore au CSA et au CJEF comme dans des coordinations relevant du monde dit « associatif », la CIRÉ et le CNCD.

Les pages qui suivent proposent un relevé non exhaustif des principaux organismes où sont actifs les représentants de la FGTB wallonne. Dans certains organes de concertation, elle attribue des mandats interprofessionnels aux Régionales, aux Centrales ou au CEPAG, afin de bénéficier de leur expertise.

❖ Le CESW

Anciennement Conseil économique et sociale de la Région wallonne, (CESRW), l'organisme régional de concertation sociale et de consultation a changé de dénomination en octobre 2011 pour devenir le « Conseil économique et social de Wallonie ».

Cette décision s'inscrit dans le cadre de la volonté du Gouvernement wallon de généraliser l'utilisation du terme « Wallonie » en lieu et place de « Région wallonne » et ce, tant pour désigner l'Administration que les différentes institutions wallonnes et organismes publics, dont le Conseil économique et social.

La FGTB est représentée par 12 membres au sein du **Conseil** : Françoise Bernard (SETCa), Thierry Bodson (IW), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Nico Cué (MWB), Olivier Flohimont (CG), Gilbert Lieben (IRW-CGSP), Michel Mathy (IW), Rudy Pirquet (SETCa), Anne-Marie Robert (IW), Mireille Schöffers (FGTB Verviers), Mariet Vanderstukken (SETCa) et Robert Verteneuil (CG).

Actuellement, Thierry Bodson (IW) en partage la vice-présidence avec l'UCM et la CSC. L'UWE assurant la présidence.

La FGTB dispose de 4 représentants au sein du **Bureau** : Thierry Bodson (IW), Gilbert Lieben (IRW-CGSP), Michel Mathy (IW) et Anne-Marie Robert (IW). Des représentants permanents de la FGTB siègent dans les **Commissions permanentes** du CESRW :

● Commission Économie - Politique industrielle

Vice-président : Michel Mathy (IW)

Nico Cué (MWB), Yves Demeuse (Horval), Olivier Flohimont (CG Liège), Gianni Infanti (IW), Joël Thiry (FGTB Luxembourg).

● Commission Emploi - Formation - Éducation

Vice-présidente : Anne-Marie Robert (IW)

Renaud Bierlaire (IW), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Olivier Flohimont (CG), Michel Résier (CGSP), Mariet Vanderstukken (SETCa).

● Commission Finance (Budget, fiscalité) - Institutionnel - Europe - Simplification administrative

Président : Jean-François Ramquet (Liège),

Patrick Lebrun (CGSP), Gilbert Lieben (CGSP) Nico Cué (MWB), Olivier Flohimont (CG), Gianni Infanti (IW)

● Commission Mobilité et Aménagement du Territoire

Michel Abdissi (CGSP), Alain Semal (CGSP), Marc Sparmont (SETCa) Stéphane Baudart (SETCa), Yves Depas (CGSP), Lydie Gaudier (IW)

● Commission Villes - Logement - Équipement - Urbanisme

Antonio Bernet (CGSP), Liliane Lemauvais (CGSP), Jean Pirnay (CGSP), Robert Verteneuil (CG) Carlo Briscolini (CG), Michel Mathy (IW), Bruno Poncelet (IW)

● Commission Environnement - Ruralité - Agriculture - Conservation de la nature

Brahim Hilami (CG), Vaia Demertzis (CGSP), Jean-Luc Dossin (IW), Lydie Gaudier (IW) Olivier Flohimont (CG), Evelyne Jadoul (IW), Julie Rigo (IW)

● Commission Énergie

Olivier Flohimont (CG Liège), Michel Houart (CGSP), Olivier Bonfond (IW) Marc Braibant (CGSP), Jean-Luc Dossin (IW), Lydie Gaudier (IW)

● Commission Action - Intégration sociale - Santé

Présidente : Anne-Marie Robert (IW), Christian Masai (SETCa), Eric Neuprez (CG) Tanguy Cornu (Horval), Sabine Libert (CGSP), Anne Tricot (IW)

❖ Le CESCOF

Le Conseil économique et social de la Communauté française (CESCF).

Y représentent la FGTB en tant que :

- membres effectifs : Thierry Bodson (IW), Michel Mathy (IW) et Anne-Marie Robert (IW),
- membres suppléants : Françoise Bernard (SETCa Liège), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement) et Paul Lootens (CG).

❖ La SRIW

La Société régionale d'Investissement de Wallonie (SRIW).

La FGTB wallonne est représentée au **Comité d'orientation** par : Thierry Bodson (IW), Egidio Di Panfilo (SETCa), Robert Verteneuil (CG) et Michel Mathy (IW).

❖ La SOGEPa

La Société wallonne de Gestion et de Participations (SOGEPa).

La FGTB wallonne est représentée au **Comité d'orientation** par : Thierry Bodson (IW), Francis Gomez (MWB), Robert Verteneuil (CG) et Michel Mathy (IW).

❖ La SOWALFIN

La Société wallonne de Financement et de Garantie des petites et moyennes Entreprises (SOWALFIN).

Les représentants de la FGTB wallonne au sein du **Comité d'orientation** sont : Thierry Bodson (IW), Egidio Di Panfilo (SETCa) et Michel Mathy (IW).

❖ La CIW

La Caisse d'Investissement wallonne (CIW).

La FGTB est représentée au sein du **Comité d'orientation** par : Thierry Bodson (IW), Egidio Di Panfilo (SETCa), Paul Lootens (CG) et Michel Mathy (IW).

❖ La SPAQuE

La Société publique d'Aide à la Qualité de l'Environnement (SPAQuE).

Les mandats de la FGTB au Comité d'orientation sont exercés par Françoise Bernard (SETCa Liège), Thierry Bodson (IW), Robert Vertenuel (CG) et Michel Mathy (IW).

❖ L'ASE

L'Agence de Stimulation économique (ASE).

Sont présents au sein du **Comité d'orientation** pour la FGTB : Thierry Bodson (IW) et Michel Mathy (IW).

❖ L'AWEX

L'Agence wallonne à l'Exportation et aux Investissements étrangers (AWEX).

La FGTB est représentée au sein du **Conseil d'administration** par Thierry Bodson (IW) & Gianni Infanti (IW).

❖ Le CWES

Le Conseil wallon de l'Économie sociale (CWES).

La FGTB wallonne y est représentée par 2 membres effectifs : Daniel Piron (FGTB Charleroi) et Gianni Infanti (IW) ; et par 2 membres suppléants : Stéphane Balthazar (FAR) et Benoît Simonet (Propages).

❖ La SOWECSOM

La Société wallonne d'Économie sociale marchande (SOWECSOM).

La FGTB wallonne est représentée au **Comité d'acceptation** par : Thierry Bodson (IW) (Président), Daniel Piron (FGTB Charleroi), Bernard Bolly (FAR) et Michel Mathy (IW).

❖ Le Forem

Le service public wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle (Forem).

La FGTB wallonne est représentée au **Comité de gestion** du Forem par : Thierry Bodson (IW), Jean-François Ramquet (FGTB Liège), Anne-Marie Robert (IW) et Renaud Bierlaire (IW).

La FGTB wallonne est aussi représentée au sein du **Bureau exécutif** par : Anne-Marie Robert, effective (IW) et Renaud Bierlaire, suppléant (IW).

Une modification décrétales intervenue en 2011 a également introduit la création d'un nouvel organe : le **Comité stratégique**.

La FGTB wallonne y est représentée par Thierry Bodson, effectif (IW) et Anne-Marie Robert, suppléante (IW).

❖ Le Comité d'orientation en matière d'Accompagnement des Reconversions

Y siègent pour la FGTB :

- Effectifs : Renaud Bierlaire (IW) et Jean-Marie Lansberg (IW)
- Suppléants : Thierry Bodson (IW) et Anne-Marie Robert (IW)

❖ Le CAR

Le Comité d'accompagnement régional des Reconversions collectives (CAR).

La FGTB y est représentée par Anne-Marie Robert (IW) et Renaud Bierlaire (IW).

❖ Le Comité d'accompagnement du Suivi actif des Chômeurs

La FGTB wallonne y est représentée par Renaud Bierlaire (IW) et Daniel Draguet (IW).

❖ La Commission consultative d'agrément des MIRE

La Commission consultative d'agrément des Missions régionales pour l'emploi (MIRE).

La FGTB wallonne y est représentée par Daniel Draguet, effectif (IW), et Anne-Marie Robert, suppléante (IW).

❖ La Commission d'agrément des EFT/OISP

La Commission d'agrément des Entreprises de Formation par le Travail (EFT) et des Organismes d'Insertion socioprofessionnelle (OISP) de la Région wallonne.

La FGTB est représentée par Daniel Draguet, effectif (IW), et Isabelle Michel, suppléante (IW).

❖ La Commission consultative et d'agrément des Entreprises d'Économie sociale

La FGTB wallonne est représentée au sein de cette Commission par Michel Mathy (IW) et Dalila Larabi (IW), effectifs ; Gianni Infanti (IW) et Céline Moreau (IW), suppléants.

❖ Sysfal

Le Secrétariat permanent de la Formation en Alternance (Sysfal).

La FGTB est représentée au **Conseil d'administration** par Isabelle Michel, effective (IW), et Murielle Frenay, suppléante (CG Liège).

❖ Le CCFA

Le Conseil consultatif de la Formation en Alternance (CCFA).

Y représentent la FGTB : Isabelle Michel, effective (IW), Jean-Paul D'Haeyer, suppléant (SETCa-Sel) et Jessica Di Santo, expert permanent (MWB).

Isabelle Michel est également Vice-présidente du CCFA.

❖ L'IFAPME

L'Institut wallon de Formation en Alternance et des Indépendants et des PME (IFAPME).

Les mandats dont dispose la FGTB au sein du **Comité de gestion** sont assumés par Anne-Marie Robert (IW) et Robert Verteneuil (CG) en tant que membres effectifs ;
Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement) et Isabelle Michel (IW) en tant que membres suppléants.

Anne-Marie Robert (IW) est également membre du Bureau et du Comité d'Audit de l'IFAPME.

❖ La Commission Chèques

La FGTB wallonne est représentée par Daniel Dragnet, effectif (IW) et Isabelle Michel, suppléante (IW).

❖ Le FRIA

Le Fonds pour la Formation à la Recherche dans l'Industrie et dans l'Agriculture (FRIA).

Lydie Gaudier (IW) y siège pour la FGTB.

❖ La Commission Formation agricole

La FGTB y est représentée par Gianni Infanti, effectif (IW), et Michel Mathy, suppléant (IW).

❖ Le SFMQ

Le Service francophone des Métiers et des Qualifications a succédé à la Commission communautaire des Profils et Qualifications (CCPQ).

Y siègent, pour la FGTB : Anne-Marie Robert (IW), Guéric Bosmans (CG), Isabelle Michel, en tant que membres effectifs ; Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Jessica Di Santo (MWB) et Raphaël Emmanuelidis (SETCa) en tant que membres suppléants.

❖ La Commission consultative et d'agrément des Centres de Validation des Compétences

Représentent la FGTB wallonne à la Commission 3 membres effectifs : Salvatore Bellacomo (IW), Éric Buysens (FGTB Bruxelles) et Isabelle Michel (IW) ; et 3 membres suppléants : Renaud Bierlaire (IW), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement) et Daniel Dragnet (IW).

❖ La COPLA

La Commission consultative d'agrément en matière de Placement (COPLA).

La FGTB wallonne y est représentée par 2 membres effectifs : Daniel Dragnet (IW) et Murielle Frenay (CG Liège) ; et par 2 membres suppléants : Paul Lootens (CG) et Pascale Vleugels (SETCa Liège).

La FGTB wallonne est également représentée à la **chambre de concertation** par Daniel Dragnet, effectif (IW), et Renaud Bierlaire, suppléant (IW).

❖ Le Comité consultatif « TRACE ! »

La FGTB wallonne est représentée au sein de ce Comité par Jacques Michiels (CG) et Anne-Marie Robert (IW).

❖ L'AWIPH

L'Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées (AWIPH).

La FGTB wallonne est représentée au **Comité de gestion** par Anne Tricot, effective (IW) et Anne-Marie Robert, suppléante (IW).

Elle est représentée au sein du :

- **Conseil pour l'Éducation, l'Accueil et l'Hébergement** par Michel Huygen (SETCa).

- **Conseil pour l'Aide individuelle à l'Intégration** : Raphaël Emmanuelidis (SETCa),

- **Conseil pour l'Éducation, la Formation et l'Emploi** : Guy Chandelon (SETCa).

❖ Le CWASS

Le Conseil wallon de l'Action sociale et de la Santé (CWASS) comporte six Commissions permanentes.

La FGTB est représentée au sein du **CWASS** par Anne Tricot (IW).

La FGTB dispose de mandats au sein des différentes Commissions :

- **Commission wallonne des Aînés** : Michel Vigand, effectif (CGSP), et Nathalie Lionnet, suppléante (SETCa)
- **Commission wallonne des Personnes handicapées** : Christian Masai, effectif (SETCa) et Catherine Boel, suppléante (SETCa)
- **Commission wallonne de la Famille** : Christian Gentgen, effectif (SETCa) et Catherine Boel, suppléante (SETCa)
- **Commission wallonne de la Santé** : Sabine Libert, suppléante (CGSP)
- **Commission wallonne de l'Action sociale** : Sandra Delhaye, effective (SETCa) et Christian Masai, suppléant (SETCa)
- **Commission wallonne de l'Intégration des Personnes étrangères ou d'Origine étrangère** : Anne-Marie Robert (IW), effective et Vice-présidente, Joseph Burnotte (IW), effectif et Marcel Etienne (CWTI), suppléant.

❖ La Commission d'agrément des Services médicaux du Travail

La FGTB dispose de 2 mandats effectifs assumés par Claudio Sonda (FAR) et Anne Tricot (IW) ; les 2 mandats suppléants par

Anne-Marie Robert (IW) et Gianni Infanti (IW).

❖ Les Comités paritaires francophones des SEPPT

Les Comités paritaires francophones de contrôle des Services externes pour la Prévention et la Protection au Travail (SEPPT).

La FGTB wallonne est représentée dans les Comités paritaires des services suivants :

- **Adhesia** : Antonio Cocciolo (MWB Charleroi) et Viviane Lecocq (CG Charleroi)
- **Mensura** : Claudio Sonda (FAR) et Anne Tricot (IW)
- **Arista** : Anne Tricot (IW), Stéphan Thoumsin (CGSP Télécom) et Rob Reynders (SETCa)
- **CBMT** : Claudio Sonda (FAR), et Willy Raes (Centrale Alimentation Liège)
- **IDEWE** : Emmanuel Cannella (SETCa), Claudio Sonda (FAR) et Anne Tricot (IW)
- **CESI** : Pierina Sorgi (FGTB Liège), Anne Tricot (IW) et Philippe Vigneron (CG)
- **Attentia** : Claudio Sonda (FAR) et Anne Tricot (IW)
- **Securex** : Claudio Sonda (FAR) et Anne Tricot (IW)
- **Provikmo** : Dominique Curtz (MWB Verviers), Claudio Sonda (FAR) et Anne Tricot (IW).

❖ Les Comités d'avis de SEPPT

Les Comités d'avis de Services externes pour la Prévention et la Protection au Travail (SEPPT).

La FGTB wallonne est représentée dans les Comités d'avis suivants :

- **Industries réunies** : Claudio Sonda (FAR)
- **CESI** : Philippe Vigneron (CG)
- **Agathos** : Virginie Caverneels (CG).

❖ Le CWEHF

Le Conseil wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF).

La FGTB dispose de 3 mandats effectifs : Joseph Burnotte (IW), Céline Moreau (IW) et Mariet Vanderstukken (SETCa Charleroi) ; et de 3 mandats suppléants : Sandra Delhaye (SETCa Liège), Christiane Lescapet (CGSP-Admi Charleroi) et Daniel Richard (FGTB Verviers).

❖ Le Conseil d'avis de l'ONE

Le Conseil d'avis de l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE).

Le mandat FGTB est assumé par Anne Tricot (IW).

❖ Lire & Ecrire

Anne Binet (FGTB Luxembourg) représente la FGTB au sein du **Conseils d'administration** de Lire et Ecrire Wallonie.

❖ Le CEF

Le Conseil de l'Éducation et de la Formation (CEF).

La FGTB y est représentée au sein de la **Chambre de la Formation** Effectifs : Eric Buysens (FGTB Bruxelles), Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement) et Isabelle Michel (IW)
Suppléants : Valérie Denayer, (CGSP), Pascal Chardome (CGSP) et Anne-Marie Robert (IW).

❖ Le Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale

La FGTB y est représentée par : Isabelle Michel, effective (IW), et Joan Lismont, suppléant (SETCa - SEL).

❖ Les Hautes Écoles

● **Conseil général des Hautes Écoles** (CGHE) : Joan Lismont, SEL-SETCa (effectif), et Roland Speeckaert, SETCa (suppléant).

● Conseils supérieurs des Hautes Écoles

- **Enseignement agricole** : Joan Lismont, SEL-SETCa (effectif)
- **Enseignement artistique** : Sylvie Kwashin, SEL-SETCa (suppl.)
- **Enseignement économique** : Denis Gilbert, CGSP (effectif)
- **Enseignement paramédical** : Françoise Bruyr, CGSP (suppl.)
- **Enseignement pédagogique** : Walter Benozzi, CGSP (effectif)
- **Enseignement social** : Martine Vandries, CGSP (suppl.)
- **Enseignement technique** : Philippe Deval, CGSP (suppl.)
- **Traducteur-Interprète** : Jacqueline Libois, CGSP (effectif)

● Conseils d'administration Hautes Écoles

Haute École de la CF du Hainaut : Marc Menu (CGSP Enseignement)
Haute École de la CF de Namur, Albert Jacquart : Stéphanie Bertrand (CGSP Enseignement)
Haute École de la CF Robert Schuman : Yves Braconnier (CGSP Enseignement)
Haute École de la CF Charlemagne : Francis Closon (CGSP Enseignement)

❖ Les Conseils d'administration des Universités de la Communauté française

Les représentants de la FGTB :

- **Université de Liège** : Egidio Di Panfilo (SETCa Liège)
- **Université de Mons-Hainaut** : Gianni Infanti (IW)
- **Gembloux Agro-Bio Tech** : Didier Salmon (CGSP)

❖ Le CJCF

Le Conseil de la Jeunesse de la Communauté française (CJCF).

Les Jeunes FGTB disposent d'un mandat à l'**Assemblée générale**, occupé Gérald Renier.

❖ **La CCOJ**

La Commission consultative des Organisations de Jeunesse (CCOJ).

Les Jeunes FGTB y disposent d'un mandat suppléant occupé par Angela Schiacchitano.

❖ **ProJeunes**

La Fédération des jeunes socialistes et progressistes

Les Jeunes FGTB disposent chacune de deux mandats au sein de l'**Assemblée générale** et au sein du **Conseil d'administration**. Ils sont occupés par Céline Moreau et Alexandre Govaerts.

❖ **Le CWEDD**

Le Conseil wallon pour l'Environnement et le Développement durable (CWEDD).

Les mandats de la FGTB y sont exercés par Lydie Gaudier (IW), membre effective (IW) et Jean-Luc Belot (IW), membre suppléant.

❖ **L'Institut Éco-conseil**

La FGTB wallonne est représentée au sein du **Conseil d'administration** par Jean-Luc Dossin (IW).

❖ **La CRAT**

La Commission régionale d'Aménagement du Territoire (CRAT).

La FGTB wallonne est représentée au sein de la section Orientation et Décentralisation par Jean-Luc Belot (IW), effectif, et Julie Rigo (IW), suppléante.

❖ **La Commission des Déchets**

Les mandats de la FGTB sont exercés par Evelyne Jadoul (IW), effective, et Jean-Luc Dossin (IW), suppléant.

❖ **Le Comité de Contrôle de l'Eau**

La FGTB y est représentée par Josiane Dekoker (CGSP Admi), effective, Jean-Claude Vandermeeren (IW), effectif, Evelyne Jadoul (IW), suppléante, et Joël Thone (CGSP Admi - Liège), suppléant. Jean-Claude Vandermeeren préside ce Comité.

❖ **La Commission consultative de l'Eau**

La FGTB y est représentée par Gianni Infanti (IW), effectif, et Lydie Gaudier (IW), suppléante.

❖ **Le Comité d'avis du Fonds de Solidarité internationale pour l'Eau**

La FGTB wallonne, par le biais du CESW, dispose d'un mandat effectif occupé par Maurizio Vitullo (IW) et d'un mandat suppléant occupé par Lydie Gaudier (IW).

❖ **L'Office économique wallon du Bois**

La FGTB dispose, au sein du **Conseil d'administration**, d'un mandat occupé par Robert Verteneuil (CG).

❖ **La SRWT**

La Société régionale wallonne de Transport public de personnes (SRWT).

La FGTB est représentée au sein du **Conseil d'administration** par Laurent Pirnay (CGSP).

❖ **L'Observatoire de la Mobilité**

La FGTB est représentée au sein du **Conseil d'orientation** par Jean-Luc Dossin (IW) et Gérard Gelmini (CGSP-Cheminots).

❖ **L'AST**

L'Agence de Stimulation technologique (AST).

Thierry Bodson (IW), membre effectif, et Michel Mathy (IW), membre suppléant, représentent la FGTB au sein du **Comité d'orientation**.

❖ **La Commission PMTIC**

Le Plan Mobilisateur des Technologies de l'Information et de la Communication (PMTIC).

La FGTB y est représentée par Jean-Luc Belot (IW), membre effectif, et Isabelle Michel (IW), membre suppléante.

❖ **L'AWT**

L'Agence wallonne des Télécommunications (AWT).

La FGTB est représentée au sein du **Comité d'administration** par Jean-Luc Belot (IW).

❖ **Le CSA**

Le Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA).

La FGTB y est représentée par Daniel Richard, effectif (FGTB Verviers) et par David Lannoy, suppléant (IW).

❖ **Wallimage**

La FGTB est représentée au sein du **Comité d'orientation** par Thierry Bodson (IW), Paul Lootens (CG), Anne-Marie Robert (IW) et Michel Mathy (IW).

❖ **La Commission wallonne des marchés publics**

La FGTB y est représentée par Benoît Simonet (Propage-s).

❖ **Le CWEPS**

Le Conseil wallon de l'Évaluation, de la Prospective et de la Statistique (CWEPS).

La FGTB y est représentée par Gianni Infanti (IW), effectif, et Anne-Marie Robert (IW), suppléante.

❖ L'ISSEP

L'Institut scientifique de Service public en Région wallonne (ISSEP).

Deux représentants du CESW siègent au Comité d'accompagnement de l'Institut, dont un issu de l'UWE et l'autre de la FGTB wallonne (Lydie Gaudier).

❖ Le CPS

Le Conseil de la Politique scientifique (CPS).

La FGTB y est représentée par 4 membres effectifs : Florent Chenu (CGSP), Olivier Flohimont (CG Liège), Gianni Infanti (IW) et Michèle Lejong (CGSP Enseignement) ; et par 4 membres suppléants : Christiane Cornet (IRW-CGSP Enseignement), Pierre Gillis (CGSP), Michel Mathy (IW) et Constantina Papamarinou (FGTB Charleroi).

Gianni Infanti (IW) assume la présidence du CPS.

❖ La CIRÉ

La Coordination et Initiatives pour et avec les Réfugiés et Étrangers (CIRÉ).

Marcel Etienne (CWTI) et Maurizio Vitullo (IW) représentent la FGTB wallonne à l'**Assemblée générale**.

Marcel Etienne est également membre du **Conseil d'administration** et du **Bureau**.

Marcel Etienne est Vice-président de la CIRÉ.

❖ Le CCOTE

Le Conseil consultatif pour l'Occupation des Travailleurs étrangers (CCOTE).

La FGTB wallonne est représentée dans cette instance par Marcel Etienne (CWTI), membre effectif, et par Joseph Burnotte (IW) et Anne-Marie Robert (IW), membres suppléants.

❖ Le CWBCI

Le Conseil Wallonie-Bruxelles de la Coopération internationale (CWBCI).

La FGTB wallonne a un mandat effectif assuré par Maurizio Vitullo (IW) et un mandat coopté assuré par Laurent Atsou (FGTB fédérale).

❖ Le CNCND-11.11.11

Le Centre national de Coopération au Développement-11.11.11 (CNCND-11.11.11).

Membre du CNCND, la FGTB wallonne dispose d'un mandat au sein du **Conseil d'administration** et d'un mandat au sein de l'**Assemblée générale**. Ils sont tous deux assurés par Guy Fays (FGTB Namur).

❖ SolSoc

Solidarité socialiste (SolSoc).

La FGTB wallonne possède 2 mandats à l'**Assemblée générale** : Thierry Bodson (IW) et Jean-François Ramquet (IW).

Jean-François Ramquet (FGTB Liège) est également membre du **Conseil d'administration, du Bureau exécutif** et en assume la Vice-présidence.

❖ Fondation Solidaris International

La FGTB est représentée au sein de l'**Assemblée générale** et au sein du **Conseil d'administration** par Maurizio Vitullo (IW).

❖ La Francophonie syndicale (FS/CISL)

Membre de la Francophonie syndicale, la FGTB wallonne détient un mandat au sein de l'**Assemblée générale** et un mandat au sein du **Conseil consultatif**, tous deux occupés par Thierry Bodson (IW). Elle est également représentée au sein du **Comité technique** par Maurizio Vitullo (IW).

❖ La CNAPD

La Coordination nationale d'Action pour la Paix et la Démocratie (CNAPD).

Membres de la CNAPD, les Jeunes FGTB disposent à l'Assemblée générale d'un mandat effectif détenu par Alexandre Govaerts et d'un mandat suppléant détenu par Sylvain Michiels. Certaines Régionales de la FGTB participent aux coordinations régionales de la CNAPD.

▲ LES ACTIONS [A] / CARTES BLANCHES [CB] / COMMUNIQUÉS [C] / CONFÉRENCES DE PRESSE [CP] / DIVERS [D]...

[01/01/2010 -> 31/12/2013]

● 18 janvier 2010 [C]

« **Assassinat de Julien Lahaut : la FGTB wallonne soutient l'initiative de l'eurodéputée socialiste Véronique De Keyser** »

En 2008, le Sénat décidait de lancer une enquête officielle pour lever le voile sur l'assassinat du député communiste Julien Lahaut en 1950 ; prétextant la crise, la ministre libérale Sabine Laruelle a refusé de débloquent les fonds nécessaires.

Bien que déplorant que ce travail de mémoire collective doive reposer sur la seule volonté de citoyens et la collecte de dons privés, la FGTB wallonne a décidé de soutenir l'initiative de l'eurodéputée socialiste Véronique De Keyser qui a lancé une souscription publique et citoyenne.

● 1 mars 2010 [A]

« **Chasse aux chômeurs : place à la contre-attaque** »

Parallèlement à l'interpellation des Présidents des CPAS wallons¹ et ²,

¹ Une motion, à soumettre au vote des Conseils communaux wallons, leur a été envoyée. Elle demande l'application d'un moratoire, voire la suppression, de ce plan de contrôle. Plus de cinquante communes et CPAS wallons suivront le mouvement.

² Les sanctions exercées sur les chômeurs ont de graves répercussions sur les communes qui, par le biais des

en collaboration avec le CEPAG, la FGTB wallonne se fera entendre par l'action.

Des centaines de militants, avec ou sans emploi, ont répondu à l'appel de la FGTB wallonne.

Objectif ? Mettre les partis politiques face à leurs responsabilités et exiger la suppression du contrôle des chômeurs.

Une délégation composée de représentants, de délégués et de militants FGTB s'est invitée au Bureau du Parti socialiste et au cdH. Cette délégation a également été reçue par des représentants d'Ecolo et du MR.

● 29 avril 2010 [D]

« **Il faut un Groupe des 10 wallon** »

À la veille de la Fête du Travail et du Congrès de la FGTB wallonne (11 & 12 mai), Thierry Bodson, Secrétaire général de l'Interrégionale wallonne, s'est exprimé dans les colonnes du quotidien La Libre Belgique.

Il a notamment plaidé pour la constitution d'un « Groupe des 10 wallon », associant patrons et syndicats, afin de créer un vrai espace de concertation sociale en Wallonie. Il a aussi réclamé la régionalisation de deux matières

CPAS, sont contraintes d'assumer les conséquences de cette politique fédérale.

communautaires : l'enseignement et la culture.

● 11 & 12 mai 2010 [D]

« **Congrès statutaire** »

La FGTB wallonne a invité la presse à assister à la conclusion de ses travaux et au résumé des Orientations politiques votées par le Congrès.

La ligne directrice : « **Les solidarités, moteur de développement.** »

Les axes forts :

- Les solidarités avec les travailleurs wallons, belges et européens.
- Les solidarités avec le Sud.
- Les solidarités avec les générations futures.

Ce fut également l'occasion de se prononcer sur la vision à long terme qu'il convient d'adopter pour les travailleurs en Wallonie en matière de politiques sociales, économiques et écologiques.

Afin de tenir compte des défis environnementaux, la FGTB wallonne a décidé de mettre sur pied son premier Congrès neutre en carbone, en réduisant au maximum la quantité de CO₂ émise au cours de l'organisation de l'événement. Une compensation des émissions de CO₂ a été effectuée.

« Palestine - Le travail décent est impossible sous occupation militaire »

Dans une motion, le Congrès a réaffirmé le droit du peuple palestinien à disposer d'un état indépendant et a appelé les responsables politiques et syndicaux, belges et européens, à défendre, entre autres, la relance des négociations entre Israéliens et Palestiniens et le démantèlement des colonies de Cisjordanie et de Jérusalem-Est. Le Congrès wallon a aussi demandé à la FGTB fédérale d'exiger du syndicat israélien Histadrut de se distancier clairement de la politique menée par le gouvernement israélien, faute de quoi il devrait être mis à l'écart de la CSI.

« Solidarité avec les travailleurs grecs »

Le Congrès a exprimé son soutien aux travailleurs et aux syndicats grecs. Une motion de solidarité a été votée à l'unanimité. La FGTB wallonne y lance un appel à l'Union européenne afin qu'elle se dote d'un réel projet politique et économique en rupture avec la logique capitaliste. Parce que, face à la crise, à la spéculation indécente, aux mesures d'austérité imposées, « Nous sommes tous des travailleurs grecs » !

• 10 juin 2010 [CP]

« Il faut renforcer la pension légale par répartition »

Plus de 600 militants s'étaient réunis pour l'Assemblée générale des Pensionnés et Pré-pensionnés de la FGTB wallonne et du CEPAG.

A la tribune, le président de la Commission, Gilbert Lonnoy, et les différents intervenants ont énoncé leurs préoccupations dans le contexte de crise actuelle : pouvoir d'achat, conditions de vie décentes, accès aux soins de santé, prépensions, pensions

actuelles et futures, solidarité intergénérationnelle...

Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne a rappelé qu'il fallait renforcer la pension légale par répartition. Quant à l'amélioration des pensions actuelles, elle doit passer par la liaison des allocations sociales au bien-être.

• 11 juin 2010 [A]

« Les travailleurs sans emploi se rappellent au bon souvenir des candidats »

Profitant de la programmation du débat télévisé des Présidents des partis francophones (PS, cdH, Ecolo & MR), une centaine de militants de la FGTB wallonne a interpellé ces responsables à leur arrivée devant les studios de la RTBF.

Un jeu de chaise musicale a été organisé pour symboliser le marché de l'emploi en Wallonie : 1 emploi pour 25 chômeurs... 1 chaise pour 25 participants !

La FGTB wallonne revendique la suppression du contrôle de disponibilité et un accompagnement de qualité pour les chômeurs. Rappelant qu'il était urgent que la création d'emplois durables et de qualité revienne au centre du débat politique et des futures négociations.

• 29 juin 2010 [C]

« La FEB fait dire aux chiffres ce qu'elle veut... »

Selon la FEB, 73.000 offres d'emploi ne trouvent pas preneur. La FGTB wallonne a tenu à nuancer ces chiffres et préciser qu'il s'agit d'une photographie du marché de l'emploi à un moment X qui tend à déformer la réalité.

Cette sortie médiatique des patrons n'a d'autre objectif que de stigmatiser les demandeurs d'emploi. La FGTB wallonne rappelle que ce ne sont pourtant ni la modération salariale, ni un Pacte

des générations bis et encore moins la chasse aux chômeurs qui endigueront le fléau du chômage de masse...

• 29 juin 2010 [C]

« L'UWE veut faire payer les riches... Nous proposons mieux ! »

Vincent Reuter, Union wallonne des Entreprises (UWE), déclarait que les patients qui ont les moyens devraient davantage intervenir dans leurs soins de santé.

Sans doute est-ce une intention louable, mais la FGTB wallonne propose une solution qui dépasse le financement des soins de santé pour améliorer le fonctionnement global de la société : renforcer la progressivité de l'impôt sur les personnes physiques et faire en sorte que l'impôt concerne tous les types de revenus. Cela permettrait une meilleure redistribution des richesses et éviterait de pénaliser la personne qui tombe malade, qu'elle soit riche ou pauvre !

• 6 octobre 2010 [C]

« Non à la criminalisation des mouvements sociaux ! La FGTB wallonne condamne les dérives sécuritaires dans les manifs »

Le 29 septembre, à Bruxelles, une manifestation européenne contre l'austérité a rassemblé quelque 100.000 personnes. Un « succès » entaché par l'arrestation de plus de 250 personnes, dont au moins 150 l'ont été « préventivement » (sic), c'est-à-dire avant la manifestation !

S'agissant d'une atteinte inacceptable au droit de manifester, la FGTB wallonne a condamné la répression dont sont victimes des militants qui choisissent des modes d'action et d'expression alternatifs non violents. Le syndicat ne cautionne en aucun cas l'amalgame fait entre ces militants et de dangereux

émeutiers et ne sera jamais complice des dérives sécuritaires qui les visent.

• 21 octobre 2010 [C]

« André Antoine se vante du nombre de chômeurs sanctionnés en Wallonie. L'urgence est ailleurs ! »

Le Ministre wallon de l'Emploi s'est montré satisfait du nombre élevé de chômeurs sanctionnés et exclus en Wallonie. Tout comme il s'est réjoui de la « *réelle dynamique de recherche d'emploi* » des chômeurs wallons.

La FGTB wallonne a tenu à lui rappeler que la qualité et l'efficacité de l'accompagnement des demandeurs d'emploi ne se mesurent pas au nombre de sanctionnés ! Même si le taux de chômage est légèrement à la baisse en Wallonie... il n'y a toujours qu'1 offre d'emploi pour 23 chômeurs³ !

Le Ministre déclarait aussi plancher sur « *une liste acceptable des bonnes excuses* » pour absence à une convocation du Forem. En termes d'urgence, la FGTB wallonne lui a recommandé de consacrer davantage de moyens à la formation des demandeurs d'emploi et de mettre sur pied une réelle politique de création d'emplois durables et de qualité.

• 26 octobre 2010 [D]

« La FGTB wallonne solidaire du mouvement social qui ébranle la France. Demain, ce sera à nous de jouer ! »

La FGTB wallonne a manifesté son soutien au mouvement social français, en lutte depuis des semaines contre la réforme des retraites.

Elle a aussi condamné fermement les interventions policières contre

³ Moyenne mensuelle d'offres d'emploi FOREM par demandeur d'emploi.

les barrages de grévistes qui bloquaient les raffineries de pétrole depuis une douzaine de jours. Des Centrales de la FGTB ont manifesté leur solidarité en bloquant des sites belges de dépôts pétroliers qui alimentent la France pour pallier certaines difficultés d'approvisionnement.

Cette mobilisation nous renvoie à la nécessité d'unir nos forces, au niveau européen, pour contrer les politiques « d'austérité » qui menacent gravement l'ensemble de notre modèle social.

• 3 décembre 2010 [C]

« Institutionnel... Qui va payer la note ? »

Dans le cadre des négociations sur la future réforme institutionnelle, la FGTB wallonne s'est penchée sur les éléments de la note du conciliateur parus dans la presse. Appliqués en l'état, tant le choix des matières à transférer que les clés de répartition financière proposées conduiraient la Wallonie à la catastrophe. Si l'on y ajoute les mesures d'austérité annoncées, la situation apparaît carrément désastreuse.

La FGTB wallonne estime inacceptable qu'une concurrence fiscale s'instaure entre Régions ou entre travailleurs. Par ailleurs, elle ne peut que s'opposer à toute atteinte au caractère fédéral de la sécurité sociale, qui reste la propriété de tous les travailleurs.

• 13 décembre 2010 [D]

« La FGTB wallonne lance sa pétition pour une pension légale renforcée »

En Belgique, 1 retraité sur 3 vit sous le seuil de pauvreté (moins de 966 €/mois !). En 10 ans, les pensionnés ont perdu près de 30% de pouvoir d'achat. Face à ces constats et face au vieillissement de la population, d'aucuns réclament l'augmentation de l'âge de fin de carrière, le

développement des épargnes-pension privées...

Pour la FGTB wallonne, la pension légale par répartition est la seule assurant un système juste, solidaire et efficace. Elle est tout à fait finançable et peut faire face au vieillissement de la population. C'est une question de volonté politique et de répartition des richesses !

C'est pourquoi, la FGTB wallonne, avec le CEPAG, a lancé une pétition reprenant ses revendications pour la défense et le renforcement de la pension légale, pour les pensionnés actuels et futurs.

• 24 février 2011 [C]

« Grève générale de 24 heures pour l'ensemble des Régionales wallonnes de la FGTB le 4 mars 2011 »

Après avoir rejeté la proposition de conciliation du Gouvernement concernant le projet d'accord interprofessionnel et refusé les mesures de politique dite « sociale » que l'Europe veut nous imposer, la FGTB passe à l'action.

Elle n'a de cesse de se battre contre la régression sociale dans laquelle tous les niveaux de pouvoir - fédéral, européen... - veulent nous entraîner. Les Régionales wallonnes de la FGTB ont décidé de participer à la journée d'action du 4 mars en organisant une grève générale de 24 heures.

• 4 mars 2011 [C]

« La FGTB wallonne se félicite du succès de la grève »

La FGTB wallonne se réjouit de la très large mobilisation des travailleurs wallons contre le projet d'AIP gouvernemental.

Bien que les militants se soient montrés plus déterminés que jamais, Yves Leterme déclarera que le gouvernement restera inflexible et limitera la marge salariale à 0,3% en 2012.

La FGTB lui fera savoir qu'elle n'est nullement liée par ce projet d'accord qu'elle a rejeté !

• 28 avril 2011 [CP]

**Où est
passé
l'argent ?**

Début 2009, la FGTB wallonne lançait sa campagne « Le capitalisme nuit gravement à la santé ». Depuis, le système dénoncé n'a pas été remis en question et la droite et le patronat continuent à nous imposer leurs vieilles recettes, pourtant néfastes.

Dans cette même lignée, la campagne « Où est passé l'argent ? » est lancée. La FGTB wallonne a décidé de montrer comment, en Belgique, des milliards d'euros échappent à la redistribution... en filant dans la poche des actionnaires. Elle s'est donc attelée à répondre à la question que tous les travailleurs se posent : « Où est passé l'argent ? »

Sur le plan régional, la FGTB wallonne maintiendra sa revendication d'une meilleure répartition des richesses, via tous les outils possibles, quelles que soient les régionalisations de compétences futures.

• 21 juin 2011 [CB]

Carte blanche de l'UNMS & la FGTB wallonne - L'Echo

« Si la gauche essayait⁴ ? »

Le 21 juin, à Luxembourg, la FGTB participait massivement à une euro-manifestation s'opposant au « Pacte pour l'Euro plus ». Nous sommes à la veille du vote de ce Pacte : un aller simple pour l'austérité et la régression sociale,

s'indignent Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, et Jean-Pascal Labille, Secrétaire général de l'Union nationale des Mutualités socialistes.

Quelles seraient les alternatives à l'austérité pour la gauche européenne ? La réponse par un exercice de politique-fiction. 7 ans ont passé. Nous sommes en 2018... L'Europe est enfin devenue l'affaire de tous.

On y parle de directive sur le salaire minimum garanti européen ; d'harmonisation du taux de l'impôt des sociétés ; de la stratégie « Europe sociale 2020 » ; de reconquête idéologique, sociale, culturelle et économique ; de virage à gauche ; de « sécurité sociale européenne » ; de non-concurrence entre États membres européens...

• 27 juin 2011 [C]

« Sanctions en hausse pour les chômeurs : derrière les chiffres, l'exclusion sociale »

Face à une ministre fédérale de l'Emploi, Joëlle Milquet, arborant un nombre croissant de chômeurs sanctionnés, la FGTB wallonne jugeait inopportun de se « réjouir ».

En effet, comme prédit par la FGTB, le dispositif n'est qu'une machine à exclure les chômeurs de longue durée, c'est-à-dire les personnes les plus éloignées de l'emploi. La chasse aux chômeurs est bel et bien une réalité.

Démonstration était également faite : les mesures fédérales ne sont en rien ajustées aux réalités économiques et sociales des Régions.

• 6 juillet 2011 [C]

« Note du formateur : la Wallonie paiera cash. Plutôt deux fois qu'une ! »

La nouvelle Loi spéciale de financement organisera les

budgets dont disposeront les Régions et Communautés pour les compétences transférées et pour celles qui sont déjà les leurs. Par rapport aux budgets actuellement alloués, une diminution de moyens d'environ 400 millions € à charge des entités fédérées devrait être engrangée.

Les mesures drastiques qui visent les allocations de chômage toucheront davantage les Wallons. Derrière les chiffres, c'est donc une véritable exclusion sociale qui va s'opérer.

A contrario, les égratignures envers le capital restent vagues et largement insuffisantes. Le déséquilibre avec les mesures infligées au monde du travail est tel qu'il n'est pas envisageable de considérer cette note comme point de départ. Considérant que la paix sociale était sérieusement menacée, la FGTB wallonne s'est inscrite dans la position du front commun syndical au niveau fédéral.

• 15 septembre 2011 [CP]

« Rentrée politique »

Pour sa rentrée politique, et à la veille d'une profonde évolution institutionnelle, la FGTB wallonne a présenté son analyse des enjeux et ses perspectives pour la Wallonie.

Parmi les thèmes et revendications abordées par Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne : remise en cause de la légitimité d'une partie de la dette, meilleure progressivité de l'impôt, salaire maximum, maintien de l'index, banque publique...

• 28 septembre 2011 [A]

Opération 'caddies vides'

Une centaine de (pré)pensionnés, actuels et futurs, militants de la FGTB wallonne, se sont rassemblés devant l'Elysette pour faire part de leur vive inquiétude par rapport aux mesures qui risquent une nouvelle fois d'affaiblir la pension légale. Alors qu'1 pensionné sur 3

⁴ Référence au titre de l'essai de Serge Halimi : *Quand la gauche essayait*, Arléa, 2000.

vit déjà sous le seuil de pauvreté (966€/mois/isolé).

Avec des caddies vides pour symboliser leur trop faible pouvoir d'achat, ils ont interpellé la ministre wallonne de la Santé, de l'Action sociale et de l'Égalité des Chances, Eliane Tillieux, et le secrétaire d'État aux Affaires sociales, Jean-Marc Delizée.

● **28 octobre 2011 [C]**

« Le froid ne se passera pas du chaud !

La sidérurgie liégeoise doit devenir publique s'il le faut... »

Le 26 octobre a eu lieu une mobilisation syndicale exceptionnelle à Seraing. Travailleurs et citoyens venus de toute la Belgique ont ainsi mis en évidence l'aspect structurant de la sidérurgie sur l'économie liégeoise, wallonne et même nationale.

La FGTB wallonne a tenu à apporter son soutien au combat lancé par sa Régionale de Liège-Huy-Waremme. Si la sidérurgie devait être mise sous statut public pour maintenir l'outil, la FGTB wallonne soutiendrait cette option par tous les moyens dont elle dispose.

● **28 octobre 2011 [D]**

Motion de soutien

« La FGTB wallonne solidaire des ouvriers en grève chez MC BRIDE - Estaimpuis »

La FGTB wallonne a manifesté son soutien aux ouvriers de MC BRIDE qui luttent, entre autres, pour leur sécurité au travail. En effet, en faisant travailler des employés non formés sur les lignes de production, la direction a commis une grave erreur et a sciemment joué avec la sécurité des travailleurs.

La FGTB wallonne a également condamné le recours à des huissiers pour interdire les piquets de grève, énième atteinte à un de nos droits fondamentaux : le droit

de grève. Une requête en tierce opposition a été introduite par les ouvriers de MC BRIDE et leurs avocats devant le Tribunal de Première Instance de Tournai. L'objectif de cette action : rendre toute sa légitimité au droit de grève et permettre de revenir à une négociation respectueuse des travailleurs.

[Le 2 novembre 2011, le tribunal ramène les astreintes à 250€ pour une durée de 30 jours.

La section de Mouscron introduit une action en tierce opposition contre cette ordonnance antigrève.

Le 28 novembre 2012, la Cour d'appel de Mons casse l'arrêt du Tribunal du travail de Tournai, elle estime que l'action en tierce opposition est recevable et que la requête unilatérale de l'employeur est irrecevable.

Il s'agit d'une victoire importante pour les libertés syndicales et le droit de grève.]

● **3 novembre 2011 [C]**

« Licenciements financiers... ArcelorMittal n'est pas un cas isolé ! »

Après avoir bénéficié d'aides publiques et largement profité des intérêts notionnels, ArcelorMittal a annoncé son intention de mettre à mort la sidérurgie liégeoise, pourtant rentable et compétitive.

Malheureusement, partout en Wallonie, un récent recensement des suppressions de postes dans des entreprises bénéficiaires a montré que le seul objectif était le profit démesuré et immédiat. La FGTB wallonne s'est indignée de la passivité du monde politique wallon face à cette situation.

Dans le même temps, au niveau fédéral, on annonçait des mesures visant directement ces travailleurs déjà fragilisés : austérité, dégressivité accrue des allocations de chômage, attaques contre les prépensions,

renforcement du contrôle de « disponibilité » des demandeurs d'emploi... Envolées les promesses de 2008 : les plus faibles porteront tout le poids de la crise, tandis que ses responsables seront épargnés.

La FGTB wallonne a voulu exprimer sa solidarité et son soutien envers les travailleurs licenciés, ou menacés de l'être, dans leurs luttes actuelles et futures. Elle sera aussi particulièrement attentive au volet socio-économique des négociations gouvernementales.

● **19 décembre 2011 [A]**

« On a retrouvé l'argent ! »

400 militants des 3 Interrégionales de la FGTB se sont rassemblés devant la Tour des finances à Bruxelles pour dénoncer la cure d'austérité du nouveau gouvernement.

Pas moins de 8 milliards € pourraient retrouver le chemin des caisses de l'État sans ruiner personne. Cela passe par 3 mesures : imposer la totalité des revenus (mobiliers et immobiliers) et pas uniquement ceux du travail ; rétablir des tranches d'imposition sur les très hauts revenus (55% sur >8.000 € bruts et à 65% sur >14.000 € bruts) ; supprimer les intérêts notionnels.

Ces propositions ont été envoyées au nouveau ministre des Finances, Steven Vanackere.

● **6 janvier 2012 [D]**

Motion de solidarité avec les travailleurs de CG Holdings

C'est avec stupéfaction et colère que la FGTB wallonne a appris que la direction de l'entreprise CG Holdings à Marcinelle tente de licencier un délégué syndical MWB-FGTB.

A quelques mois des élections sociales, il s'agit clairement d'une volonté de déstabilisation de la délégation syndicale. Par cette tentative, c'est tout le modèle de concertation sociale et de

représentativité des travailleurs que la direction tente de saper.

La FGTB wallonne s'est insurgée contre ces procédés et a apporté tout son soutien aux travailleurs de CG Holdings en grève pour le respect des libertés syndicales et la réintégration de leur délégué.

● **16 janvier 2012 [A]**

« Les chômeurs à la soupe populaire. Quand la fiction frôle la réalité... »

Alors que près de 4 chômeurs (chefs de ménage ou isolés) sur 5 perçoivent déjà une allocation inférieure au seuil de pauvreté, les réformes du gouvernement papillon ne vont faire qu'aggraver la situation. Ces réformes sont d'autant plus inacceptables qu'elles sont prises dans un contexte de chômage de masse et de manque d'emplois structurels.

Plus de 200 militants de la FGTB et de la CSC wallonnes se sont rassemblés pour dénoncer l'austérité, son injustice, ses conséquences sociales et son inefficacité. Une soupe populaire était organisée, fiction risquant de devenir réalité...

● **30 janvier 2012 [A]**

« Grève générale : un succès ! »

Face à l'austérité et aux mesures antisociales imposées par le gouvernement, de nombreux travailleurs ont exprimé leur ras-le-bol en prenant part à la grève générale du front commun syndical. Tous les secteurs ont été touchés, la Wallonie était quasiment à l'arrêt.

Sur fond de Sommet européen et d'une nouvelle mise en cause de l'index par la droite et le patronat, les syndicats ont rappelé leurs revendications : un plan de relance économique et une fiscalité plus juste pour ne pas avoir à subir l'austérité. Quant à la crise de l'Europe, émettre des euro-

obligations pour mutualiser la dette des États-membres serait une des solutions pour contrer la politique ultralibérale de l'UE.

● **2 février 2012 [C]**

« Les dirigeants de la Sogepa ne sont pas à la hauteur »

La Sogepa est la société publique wallonne chargée de gérer les participations de la Région et de conseiller le gouvernement dans des dossiers d'entreprise sensibles comme celui de la sidérurgie.

Le ministre wallon de l'Economie avait demandé à la Sogepa de commander des études sur l'avenir de la sidérurgie à deux sociétés spécialisées, Laplace Conseil et Syndex. Ces audits devaient être disponibles en janvier.

Contrairement à la procédure usuelle des audits, la Sogepa n'a rien contrôlé sur le fond, pour aboutir à une fuite du rapport Laplace dans la presse. Quant au rapport Syndex, à ce jour, le bon de commande n'a tout simplement pas été expédié !

Devant l'abandon de mission du Comité de direction de la Sogepa dans le dossier sidérurgique, les organisations syndicales wallonnes somment le pouvoir wallon de reprendre le contrôle de cet outil, qui doit rester au service des intérêts économiques wallons.

● **16 février 2012 [A]**

« Pensions : la dose d'austérité de trop ! »

Les pensionnés et prépensionnés de la FGTB wallonne et du CEPAG se sont réunis devant la Tour des Pensions à Bruxelles. Leur revendication? Pouvoir vivre dignement après une carrière de travail...

1 pensionné sur 3 vit sous le seuil de pauvreté ! Et avec la réforme des pensions en cours, sur fond d'austérité et de contrôle budgétaire, les choses ne sont pas prêtes de s'améliorer...

Munis de seringues, pensionnés, prépensionnés, jeunes, travailleurs avec et sans emploi, ont demandé au représentant du ministre des Pensions, Vincent Van Quickenborne, si ce dernier comptait leur administrer la dose d'austérité de trop, celle qui les empêchera définitivement de joindre les deux bouts!

La pétition « pensions » de la FGTB wallonne et du CEPAG signée par plus de 20.000 personnes a également été remise au ministre.

● **17 février 2012 [C]**

« Motion de solidarité avec le peuple grec »

La FGTB wallonne tient à apporter son entière solidarité aux citoyens grecs qui résistent aux plans d'austérité qui leur sont brutalement imposés et dénoncent la soumission de leurs représentants aux diktats de la finance internationale et des « marchés » prédateurs.

La violence des mesures imposées à la Grèce est criminelle, et la révolte du peuple n'est que justice. Nul ne peut et ne doit y être insensible : elle appelle la solidarité et la résistance des autres peuples d'Europe, également menacés par la dictature du capitalisme financier.

● **27 février 2012 [A]**

« Quand les conflits sociaux se règlent à coups de matraque, c'est toute la démocratie qui saigne »

En conflit suite à une décision de délocalisation d'une partie de la production, les travailleurs de l'entreprise Meister (Sprimont) ont eu la visite d'une milice privée. Une quinzaine d'hommes s'est en effet introduite dans les locaux de l'entreprise. Armés de matraques et de sprays lacrymogènes, ils ont forcé les ouvriers à sortir en portant des coups à certains d'entre eux. Leur objectif était de récupérer des pièces et du matériel

à n'importe quel prix. Mais la détermination des travailleurs les en a empêchés. Bloqués dans l'enceinte de l'usine, les nervis patronaux sont repartis bredouilles et ont été évacués... sous protection policière !

La FGTB wallonne condamne avec la plus grande fermeté ces méthodes dignes des années 30. Ces molosses fascistes doivent être sanctionnés par la justice.

Ces agissements ne sont malheureusement que l'aboutissement d'une certaine logique poussée à son paroxysme. Le climat ambiant, empreint d'antisindicalisme primaire, finit par avoir des répercussions concrètes sur le terrain où des patrons-voyous en viennent à se croire au-dessus des lois.

Partout où il s'attaque aux droits et aux représentants des travailleurs, le patronat trouvera les militants de la FGTB wallonne sur son chemin. Si, comme à Sprimont, il fait le choix du passage en force et de la violence, il portera la responsabilité de tout débordement futur.

• 29 février 2012 [A]

« Actions FGTB en Wallonie »

Dans le cadre de la journée d'actions organisée par la Confédération européenne des Syndicats (CES), la FGTB wallonne mobilise aux quatre coins de Wallonie.

Devant le désastre que causent les politiques d'austérité partout en Europe, la FGTB wallonne et ses Régionales veulent réaffirmer que d'autres solutions sont possibles :

- Un plan européen de relance et d'investissement pour des emplois plus nombreux et une économie durable.
- L'émission d'euro-obligations.
- Une Banque centrale européenne (BCE) qui aide véritablement les états membres en difficulté.

• Plus d'investissement pour des services publics solides et accessibles à tous.

• 18 mars 2012 [D]

« Paris, la Bastille noire de monde autour du Front de Gauche... Le vent tourne ! »

Une délégation de la FGTB wallonne, portant haut les couleurs de sa campagne « Le capitalisme nuit gravement à la santé », a participé à la marche pour la 6^{ème} République proposée par le Front de Gauche.

Les 120.000 personnes présentes n'ont laissé aucun observateur politique indifférent. Ce qui est en train de se passer en France mérite toute notre attention et notre soutien. L'Europe de *Merkozy* a des soucis à se faire.

La FGTB wallonne a voulu être présente parmi ceux qui résistent et qui ne lâchent rien !

• 28 mars 2012 [D]

Motion de solidarité « Fermeture de Carsid : c'est toute la Wallonie qui accuse le coup »

La FGTB wallonne est solidaire de tous les travailleurs et leur famille qui apprennent aujourd'hui, après 40 mois d'incertitude, qu'ils perdent définitivement leur emploi.

Au millier d'emplois immédiatement concerné s'ajoutent 2.000 autres postes de travail directement menacés par la fermeture du haut-fourneau de Marcinelle.

Il est évident que cette nouvelle vient aggraver le sort de la sidérurgie wallonne qui constitue une activité importante et structurante pour la Région.

Avec l'expertise des Métallos Wallonie-Bruxelles, nous prenons, dès à présent, le temps d'analyser toutes les alternatives et les possibilités de reconversion.

• 20 avril 2012 [D]

Motion de soutien

La FGTB wallonne tient à témoigner toute sa solidarité avec les travailleurs de DGB International (Strépy-Bracquegnies) dont la faillite vient d'être prononcée. Elle soutient l'occupation d'entreprise qu'ils sont en train de mener, action qu'elle juge légitime et pertinente vu le contexte du dépôt de bilan.

Des soupçons sérieux à propos de mouvements financiers suspects laissent penser que la faillite de DGB a été programmée. Il est une fois de plus inadmissible de constater que le Groupe Alcopa/Moorkens, actionnaire principal de l'entreprise, bénéficie d'un régime fiscal belge très clément : le taux d'1,5% réservé au groupe de coordination leur est appliqué !

Aujourd'hui, le combat des travailleurs de DGB vise à mettre une pression maximum sur Alcopa/Moorkens afin d'obtenir les garanties sur la mise en place d'un fonds social et la recherche active, par tous les moyens, d'un repreneur capable de relancer l'activité. La FGTB wallonne est aux côtés des travailleurs en lutte et de leur famille.

• 29 avril 2012 [C]

« A la veille des élections sociales, l'UWE plante un couteau dans le dos de la FGTB »

Alors qu'une récente étude indépendante démontrait que le nombre de journées de grève en Belgique avait diminué de 20% entre les années 1990 et 2000, l'Union wallonne des Entreprises (UWE) juge utile de diffuser les conclusions d'une étude « maison » alarmiste en la matière.

L'UWE voudrait nuire à l'image de la Région qu'elle ne s'y prendrait pas autrement !

La FGTB wallonne a regretté que l'UWE s'obstine à dépeindre une Wallonie rebutante pour les investisseurs. En pleine 6^{ème} réforme de l'État, la concertation sociale est à notre sens un des piliers sur lequel doit reposer la construction d'un plan de relance.

La FGTB wallonne considère aussi que, en pleine période d'élections sociales, l'UWE est sortie du rôle de réserve qui est le sien.

• **21 mai 2012 [CP]**

« Une place d'accueil pour chaque enfant, ça ne devrait pas être une combat... C'est un droit ! »



La FGTB wallonne et les Femmes prévoyantes socialistes se sont associées pour mener une vaste campagne sur l'accueil de l'enfance afin de revendiquer un accueil suffisant, de qualité et financièrement accessible.

Cette revendication n'est pas neuve. Mais force est de constater que trouver une place en crèche ou une solution pour faire garder ses enfants après l'école reste un vrai parcours du combattant pour les papas et les mamans, en couple ou seuls.

Une politique d'accueil de l'enfance, ambitieuse et tenant compte du quotidien des parents, constitue un véritable projet de société.

• **25 mai 2012 [C]**

« Solidarité avec les étudiants québécois »

La FGTB wallonne a exprimé sa solidarité avec les dizaines de milliers d'étudiants en grève depuis plus de 100 jours (ndlr. malgré les menaces du gouvernement, la

grève durera plus de 7 mois). Ils ont manifesté quasi quotidiennement contre le gouvernement libéral qui, en réponse à la crise, a décidé d'augmenter les frais de scolarité dans les universités, jusqu'à les rendre impayables.

Le « printemps érable » a pris des allures de révolte populaire dès l'adoption, par le parlement, d'une loi spéciale « d'application immédiate » qui, en limitant le droit de manifester sous peine d'amende et d'arrestation, n'a d'autre objectif que de criminaliser les mouvements sociaux et les étudiants en lutte.

Au nom de la liberté et soutenu par une grande partie de l'opinion publique, le mouvement parviendra à réunir près de 250.000 personnes lors d'une manifestation. Ce combat est le reflet de la volonté d'un nombre toujours plus important de citoyens, de par le monde, de changer les choses.

• **13 juin 2012 [C]**

« Depuis 30 ans, on nous dit de nous serrer la ceinture pour que nos enfants vivent mieux que nous...

Résultat : 14% d'entre eux ont déjà pensé au suicide ! »

Le thermomètre des Belges Solidaris-RTBF-Le Soir ne fait que confirmer, chiffres à l'appui, notre expérience sur le terrain avec les jeunes, les femmes, les allocataires sociaux : il y a urgence sociale !

La FGTB wallonne a voulu insister sur les causes de ce mal-être. Le sous-emploi ancré en Wallonie et à Bruxelles plonge des pans entiers de la population dans la pauvreté, l'exclusion, la peur de l'autre, l'angoisse du lendemain.

Pour éviter la sinistrose généralisée, l'État fédéral et les Régions n'ont d'autre choix que de dégager les moyens nécessaires à une politique de relance

ambitieuse. Il faut impérativement redonner de l'oxygène, de l'espoir et de la confiance.

L'investissement conjoint dans l'économie, l'emploi, le logement et la protection sociale est pour nous un passage obligatoire et salutaire.

• **17 juin 2012 [C]**

« Manifestation antifasciste sévèrement réprimée par la police »

Les Jeunes FGTB et la Jeunesse Ouvrière Chrétienne (JOC) participaient à une contre-manifestation pacifique, organisée en réaction à la manifestation du Parti populaire et du mouvement d'extrême-droite Nation contre Sharia4Belgium et l'intégrisme musulman. Durant le cortège, les jeunes syndicalistes ont plusieurs fois eu affaire aux forces antiémeutes. Résultat : 25 arrestations, plusieurs blessés et 3 militants aux urgences.

Les Jeunes entendaient dénoncer l'instrumentalisation d'un fait divers par le Parti populaire et l'extrême-droite. Pour les Jeunes FGTB, il est inconcevable de laisser un fascisme s'exprimer sous prétexte qu'il en dénonce un autre.

Les violences subies ne sont pas sans rappeler les arrestations arbitraires de manifestants pacifistes du No Border en septembre 2010, ou les coups portés à l'égard des « Indignés » lors de rassemblements en juin 2011 à Bruxelles... La répression des mouvements syndicaux dans notre pays est inacceptable.

Les Jeunes FGTB et le JOC ont décidé de porter plainte auprès du Comité permanent de contrôle des services de police (Comité P).

● **3 septembre 2012 [C]**

« Les réserves de la SRIW, de la Sogepa et de la Sowlfin ne sont pas le bas de laine du Gouvernement wallon... ! »

La rentrée du Gouvernement wallon sera axée sur le transfert de nouvelles compétences à l'occasion de la 6^{ème} réforme de l'État et sur les objectifs du plan « Horizon 2022 ».

La FGTB wallonne se dit cependant surprise d'entendre le Ministre Nollet déclarer que le Gouvernement wallon pourrait mobiliser les réserves de la SRIW, de la Sogepa et de la Sowlfin dans le cadre de politiques générales. La surprise est d'autant plus forte qu'une note sur le repositionnement des outils régionaux de financement fait l'objet d'une première discussion au sein du gouvernement wallon.

La FGTB wallonne s'oppose à ce que ces moyens soient confisqués aux outils économiques pour être utilisés à d'autres fins. Elle sera toujours partie prenante d'un plan économique et social à long terme pour la Wallonie et appuie, par exemple, la proposition qui est faite de mobiliser l'épargne publique dans le cadre d'une relance économique de la Région.

● **13 septembre 2012 [CP]**

Rentrée politique

« Nos points de repère pour la Wallonie de demain »

Pour sa rentrée politique, la FGTB wallonne a présenté ses points de repère pour la Wallonie dans un contexte de mutation lié à la 6^{ème} réforme de l'État et à la crise économique qui ébranle l'Europe. Comment ancrer la diminution des inégalités sociales dans le projet de société qui est en train de se dessiner au Gouvernement wallon avec le plan Horizon 2022 ? Comment faire de la solidarité un moteur de développement économique ? Voilà ce qui guide

notre réflexion dans le cadre d'un projet socio-économique à long terme pour la Wallonie.

Concernant les nouvelles matières transférées, depuis de longs mois déjà, nous nous projetons dans la Wallonie de 2015 et envisageons les aménagements qui nous semblent les plus adaptés, en fonction des réalités de terrain, de nos valeurs et de nos priorités politiques. Le BIW a décidé de tenir, le 7 février, un Congrès wallon dédié aux transferts de compétences et à l'avenir de la Wallonie. Congrès au terme duquel notre projet de société sera ratifié.

● **14 septembre 2012 [C]**

« Large mobilisation de la FGTB pour le pouvoir d'achat et la justice fiscale »

10.000 militants de la FGTB ont manifesté pour le pouvoir d'achat. Ils réclamaient une réelle liaison des allocations sociales au bien-être, un véritable accord interprofessionnel et la justice fiscale !

Ce n'est pas aux travailleurs et aux allocataires sociaux de faire les frais des mesures d'austérité qui s'annoncent : blocage des employeurs sur la liaison au bien-être, remise en cause de l'index, modération salariale, ajustements budgétaires... Au contraire, nous revendiquons une revalorisation conséquente des allocations sociales et une augmentation des salaires, particulièrement du salaire minimum.

Des alternatives existent !

C'est bien à travers une fiscalité plus juste que des moyens peuvent être trouvés pour éviter l'austérité.

En manifestant dans les rues d'Ixelles, une commune particulièrement prisée des exilés fiscaux européens, la FGTB entendait rappeler le caractère profondément injuste du système fiscal belge : véritable paradis pour les rentiers, authentique enfer pour les travailleurs.

● **2 octobre 2012 [C]**

« Dérives sécuritaires en Tunisie »

A l'occasion de la visite du président du gouvernement tunisien Hamadi Jebali en Belgique, la FGTB wallonne s'indigne de la situation sociale et démocratique dans ce pays. Elle exige la libération immédiate des citoyens arbitrairement arrêtés ces derniers jours dans la région de Menzel Bouzaïane ainsi que l'arrêt des poursuites à leur rencontre.

Face à l'apathie du gouvernement en place depuis la chute de Ben Ali, ces personnes ne faisaient qu'exprimer, de façon pacifiste, leur volonté de changement social et économique.

La FGTB wallonne exprime toute sa solidarité avec la population tunisienne en lutte pour ses droits politiques, économiques et sociaux. La répression policière doit cesser, les prisonniers doivent être libérés et les poursuites à leur rencontre abandonnées. Il en va de l'avenir de la jeune démocratie tunisienne.

● **15 octobre 2012 [CB]**

Carte blanche de la FGTB wallonne - L'Echo

« Ratifier le Traité budgétaire européen serait une grave menace pour la Belgique »

Malgré la vague de protestations qui se répand partout en Europe, les gouvernements ratifient les uns après les autres le fameux TSCG (Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance), également appelé Traité budgétaire. Il entrera bientôt en vigueur puisque la France vient d'apporter le quota décisif en devenant le 12^{ème} État membre de l'Union à l'avoir ratifié.

Cependant, contrairement à ce que laisse penser le discours dominant, ce Traité ne s'appliquera pas à ceux qui refusent de le ratifier. La Belgique peut donc encore décider, de manière souveraine, et au nom

de l'intérêt général de sa population, de ne pas se soumettre à sa logique mortifère. Le TSCG représente en effet une menace, tant sur le plan socio-économique que démocratique.

La Wallonie a un besoin urgent d'investissements publics orientés vers la relance, elle ne peut se permettre de subir les conséquences des politiques d'austérité décidées par l'Union européenne.

- **24 octobre 2012 [CP]**
« Campagne "accueil de l'enfance" : les FPS et la FGTB wallonne ont remis leur pétition »

Lors de conférence de presse, les FPS et la FGTB wallonne ont remis à une représentante des Villes et Communes bruxelloises et wallonnes une pétition, signée par 8.000 personnes, réclamant un accueil de qualité, suffisant et financièrement accessible.

L'occasion pour Dominique Plasman, Secrétaire générale des FPS, et Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne d'interpeller les pouvoirs locaux, au lendemain des élections communales, afin que le développement de l'accueil de l'enfance devienne, enfin, un choix politique.

- **25 octobre 2012 [C]**
« FORD GENK : combien de coups bas encore avant de réagir ? »

Le Bureau de la FGTB wallonne a condamné avec la plus grande vigueur la fermeture de Ford Genk annoncée hier aux travailleurs de l'entreprise. La FGTB wallonne exprime toute sa solidarité aux 10.000 travailleurs concernés et à leur famille.

C'est une fois de plus une région entière qui va subir les conséquences de la fermeture d'une usine performante. Une fois

de plus, ce sont les travailleurs qui seront touchés non seulement par la perte de leur emploi, mais aussi par les mesures prises par le gouvernement concernant la dégressivité des allocations de chômage, le contrôle accru de la disponibilité des demandeurs d'emploi ou encore les modifications relatives aux fins de carrière.

Après avoir engrangé des subsides publics considérables, imposé des efforts financiers aux travailleurs, profité de 483.000 € d'intérêts notionnels (en 2011)... Ford Europe décide de fermer son unité de production du Limbourg.

Pour la FGTB wallonne, la question du remboursement des aides publiques dans de tels cas se pose avec force. De la même manière, il nous faut anticiper et identifier les conditions dans lesquelles les pouvoirs publics ont un droit de préemption pour poursuivre l'activité ou pour imposer un portage public le temps de retrouver un repreneur fiable. De même, le protectionnisme doit être à l'ordre du jour de nos gouvernements.

- **26 octobre 2012 [C]**
« Solidarité avec les travailleurs de Duferco-NLMK La Louvière »

Au lendemain de l'annonce de la fermeture de l'usine Ford de Genk, c'est au tour des deux sites sidérurgiques louviérois du Duferco/NLMK de vivre une importante restructuration.

Lors d'un Conseil d'entreprise élargi, les directions ont annoncé un plan d'économie drastique impliquant une réduction importante des effectifs. 601 emplois sur 1.357 sont menacés.

Les représentants syndicaux ont exigé, avant toute négociation du volet social, la mise en place d'un projet industriel sérieux qui tienne compte du marché et de ses perspectives de rebond, des

économies plus importantes pouvant être réalisées autrement qu'au détriment des travailleurs. La situation financière de l'entreprise sera également passée à la loupe.

La FGTB wallonne a tenu à exprimer toute sa solidarité avec les travailleuses et les travailleurs de Duferco/NLMK ainsi qu'avec leur famille.

- **11 novembre 2012 [C]**
« Marche pour l'avenir »

Les Régionales de la FGTB wallonne se sont mobilisées et ont participé à la marche pour l'avenir à Genk qui a rassemblé environ 20.000 personnes.

En marchant aux côtés des travailleurs de Ford Genk, c'est tout un pays qui a exprimé sa solidarité, sa colère et son inquiétude. Arcelor-Mittal, NLMK, Photo Hall, Belfius, Dow Chemical, HP, Staples... Ce sont des milliers d'emplois qui disparaissent chaque jour à travers tout le pays.

Les organisations syndicales ont réclamé un plan de relance et de reconversion de notre économie, tant en Wallonie qu'en Flandre.

- **14 novembre 2012 [C]**
« La FGTB wallonne se mobilise partout en Wallonie »

Journée européenne d'action & de solidarité : grève générale en Espagne et au Portugal, manifestations d'ampleur en Italie et en Grèce... En Belgique aussi, les militants de la FGTB ont répondu nombreux à l'appel de la Confédération européenne des syndicats (CES) pour une politique d'emploi et de relance durable et contre les politiques d'austérité.

Des actions de sensibilisation, des distributions de tracts, des concentrations et manifestations, des actions de grève, des interpellations du monde politique ont été organisées. Et en Wallonie,

les militants étaient très nombreux pour dire NON à l'austérité imposée par l'Europe.

• 21 novembre 2012 [CP]

« À qui profite à la dette ? »



La FGTB wallonne s'est associée à la FGTB Bruxelles, au Comité pour l'annulation de la dette du Tiers-Monde (CADTM) et au CEPAG pour mener une campagne de sensibilisation sur la dette publique belge.

La dette publique pèse lourdement sur les budgets, à tous les niveaux de pouvoir, et sert de prétexte à la mise en place de plans d'austérité. Si nous ne réagissons pas, nous allons subir les mêmes politiques de saccage social et économique que celles qui sont imposées en Grèce, au Portugal, en Italie ou en Espagne et qui condamnent des populations entières à la précarité.

Cette campagne a été élaborée pour tordre le cou aux idées reçues sur la dette et sur les politiques d'austérité que l'on nous présente comme inévitables. Pour démontrer que non, la population n'a pas vécu au-dessus de ses moyens, des alternatives crédibles, réalistes, efficaces à la logique de l'austérité sont proposées.

Parmi celles-ci : un audit citoyen de la dette publique belge.

Un site internet spécifique à cette campagne (www.onveutsavoir.be) a été élaboré afin que chacun puisse rapidement savoir de quoi on parle, prendre connaissance de nos revendications et propositions, et avoir tous les outils de la campagne à disposition.

« A qui profite la dette ? » est aussi un dessin animé didactique, de 4 minutes, sur la dette de la Belgique. Les voix des humoristes Frédéric Jannin et Stefan Liberski,

ainsi que le scénario, ancrent ce dessin animé dans une réalité typiquement belge. Près de 260.000 vues ont été comptabilisées sur la toile !

• 7 décembre 2012 [C]

« Transports en commun : non aux restrictions budgétaires sur le dos des seniors ! »

La FGTB wallonne a pris connaissance de la suppression de la gratuité sur les bus du TEC pour les seniors de plus de 65 ans. Ils devront désormais s'abonner pour un montant annuel et forfaitaire de 36 €. Une mesure inique et inadmissible qui risque d'inciter les autres sociétés de transport à faire de même. La SNCB a d'ailleurs déjà pris le train en marche : le prix du billet « senior » en 2^{ème} classe passera de 5,30 € à 6 €.

Le pouvoir d'achat des pensionnés ne peut être visé en permanence (rappelons que 1 pensionné sur 3 a une pension inférieure au seuil de pauvreté).

Nous demandons au gouvernement wallon de revenir sur cette mesure socialement injuste et de prendre en compte le montant des revenus dans la fixation des conditions tarifaires des transports en commun.

• 22 décembre 2012 [A]

« Le budget sent le sapin... la FGTB a les boules ! »

C'est en plein cœur de Namur, juste à côté du marché de Noël, que la FGTB wallonne a planté sa tente pour attirer l'attention sur le carcan du budget de l'État et celui des ménages en ces périodes de fêtes.

Les efforts que le gouvernement impose à la population se font sentir. Faire des cadeaux à ses proches pèse de plus en plus lourd dans le portefeuille et cela ne

risque pas de s'arranger dans les années à venir...

Notre objectif était de faire savoir aux passants qu'il existait des solutions pour que les salaires et les allocations sociales trinquent un peu moins dans les années à venir. Ils ont pu accrocher leurs vœux pour une meilleure répartition de l'effort budgétaire sur notre « sapin à souhaits » !

• 24 janvier 2013 [C]

« Plan Cigogne III : la FGTB wallonne et les FPS invitent le ministre Nollet à plus d'ambition ! »

Le ministre de l'Enfance, Jean-Marc Nollet, a présenté le Plan Cigogne III. Objectif : créer 16.000 nouvelles places d'accueil pour les enfants de 0-3 ans d'ici 2022.

La FGTB wallonne et les FPS estiment que cela ne suffira pas à combler le manque de places d'accueil actuel en Fédération Wallonie-Bruxelles. Une étude récente de la Ligue des familles le confirme : il faudrait viser la création de 40.000 places à l'horizon 2022 (soit 4.000 places par an) pour rencontrer les besoins des parents.

De plus, la proposition néglige le fait qu'une part significative de l'offre relève de l'initiative privée non subventionnée, financièrement inaccessible pour de nombreux parents.

La FGTB wallonne et les FPS demandent la programmation et le financement par les pouvoirs publics d'une offre cohérente d'accueil de la petite enfance (mais aussi d'accueil extrascolaire et de garde d'enfants malades) afin qu'elle réponde, enfin, aux réels besoins des parents, en particulier des parents les plus précarisés sur le marché de l'emploi. Les milieux d'accueil sont un service essentiel pour l'égalité et la justice sociale.

• **24 janvier 2013 [C]**

**Motion de solidarité
« Aux travailleurs de la phase
à froid de la sidérurgie
liégeoise »**

La FGTB wallonne demande que les pouvoirs publics puissent réquisitionner un outil fiable et rentable afin de maintenir l'activité économique jusqu'à la reprise par un opérateur garant d'un projet industriel fiable.

Dans le cas d'une activité structurante d'une région comme l'est la sidérurgie à Liège, le gouvernement wallon doit pouvoir, à l'avenir, s'octroyer cette prérogative.

• **7 février 2013 [D]**

Congrès extraordinaire

**« La Wallonie de demain,
c'est aujourd'hui ! »**

Au menu des débats : la sixième réforme de l'État. Naître, être scolarisé, travailler, entreprendre, se loger, se cultiver, accueillir les migrants, se déplacer, vieillir... C'est en partie aujourd'hui que tout cela se négocie.

Au vu de la modification profonde de l'architecture du pays, engrangée par la sixième réforme de l'État et la régionalisation de compétences, le Bureau de la FGTB wallonne a étudié, depuis octobre 2011, la meilleure façon d'organiser les transferts de compétences.

Le Congrès a débattu de sa vision pour la Wallonie de demain. Un programme pour le redéploiement socio-économique de la Région intitulé « Objectifs pour la Wallonie » a été adopté à l'unanimité.

**« Motion de soutien aux
travailleurs en lutte »**

Le Congrès extraordinaire a adopté une motion de soutien et de solidarité avec tous les travailleurs

qui se mobilisent pour leur emploi et leurs conditions de travail.

En ces temps où la destruction d'emplois et la dégradation des conditions de travail se généralisent, dans les rangs des travailleurs, la peur est en train de se transformer en colère. Et les déclarations qui visent à criminaliser cette colère ne changeront rien au problème, pire elles l'aggraveront. La violence économique à laquelle les travailleurs sont confrontés est sans pareille. Les travailleurs avec et sans emploi payent de leurs emplois, de leur santé, de leur bien-être, la crise provoquée par quelques délinquants de la finance.

Le Congrès a répété tout son soutien aux travailleurs en lutte.

• **28 février 2013 [C]**

**Motion de solidarité
« Caterpillar : sous
l'hécatombe, les milliards »**

C'est avec effroi que la FGTB wallonne a appris la suppression de 1.400 emplois à Caterpillar Gosselies, soit 37,8% du personnel. Quasiment chaque famille carolo est touchée par cette annonce et la FGTB wallonne a voulu affirmer sa solidarité avec tous les travailleurs, leurs proches et les sous-traitants de l'entreprise.

Ce ne sont pourtant pas les milliards qui ont manqué à la multinationale, Caterpillar a en effet enregistré un bénéfice record net annuel de 5,68 milliards de dollars en 2012 (4,2 milliards d'euros).

Une fois de plus, la FGTB wallonne a demandé des mesures de justice sociale et fiscale au Gouvernement. Les licenciements successifs associés aux réductions de dépenses publiques à tous les niveaux sont un cocktail fatal à la population. Nous l'avons écrit, nous l'avons crié, nous l'avons démontré. Jusqu'où faudra-t-il aller pour se faire entendre ?

• **8 mars 2013 [CB]**

Carte blanche - L'Echo

**« Pacte budgétaire européen :
pour quelles raisons
exactement ? »**

Dans les prochains jours, les parlementaires devront poser un choix sur l'application du Traité budgétaire européen en Belgique. La FGTB et la CSC (wallonnes et bruxelloises) leur ont adressé une lettre ouverte, publiée dans le journal L'Echo du vendredi 8 mars 2013.

Voté dans la plus grande discrétion - voire indifférence - ce Traité porte les germes de l'austérité qui va littéralement tuer la relance économique et sociale de ce pays. A chaque échelon de l'État, les pouvoirs publics et les travailleurs vont en souffrir. C'est pour leur demander une réponse argumentée sur leur geste d'élu que la FGTB et la CSC s'adressent aux parlementaires wallons et bruxellois pour la seconde fois. Le premier courrier - envoyé le 5 novembre 2012 - étant malheureusement resté sans réponse satisfaisante.

Rudy Demotte, ministre-président de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, a donné le coup d'accélérateur en exprimant son souhait de faire voter le pacte avant Pâques en Wallonie. Dès lors, les deux syndicats espèrent que, cette fois, leur demande obtiendra réponse... avant Pâques.

• **14 mars 2013 [A]**

**Mobilisation européenne:
« L'austérité,
ça ne marche pas ! »**

En marge du sommet européen, ces 14 et 15 mars, réunissant les chefs d'État et de gouvernement, près de 15.000 manifestants ont foulé les pavés du Cinquantenaire à Bruxelles pour rappeler que l'austérité n'est pas la solution...

« L'Europe doit changer de cap », a rappelé Thierry Bodson,

Secrétaire général de la FGTB wallonne sur les ondes. Car l'austérité ne sert à rien, sauf à enfoncer toujours plus les populations dans la crise et la précarité... Un constat dressé depuis longtemps par les syndicats et repris aujourd'hui par une partie du monde patronal.

Il est temps que les dirigeants européens envisagent la relance. La FGTB ne cessera de le rappeler : l'Europe doit être plus sociale et plus juste.

- **30 mars 2013 [A]**

Marche pour l'emploi à Liège

Le mot d'ordre de cette marche, organisée en front commun : combattre la logique capitaliste et dire non à l'austérité.

Bien qu'organisé à l'appel des syndicats, le mouvement se voulait citoyen. Pour les organisateurs, le moment est venu de bouger, de donner un signal fort. Il faut oser un changement dans l'intérêt de tous, casser cette logique individualiste qui gagne les citoyens et redonner un sens au collectif. Enrayer le phénomène « les riches sont plus riches et les pauvres plus pauvres ».

La manifestation visait à interpeller le monde politique et à lui démontrer que des alternatives à l'austérité existent. Pour relancer la croissance, il faut oser taxer le patrimoine mobilier et immobilier.

- **18 avril 2013 [A]**

« 3.000 fois NON à la chasse aux chômeurs »

3.000 travailleurs, avec ou sans emploi, se sont rassemblés dans les rues de Namur pour crier leur opposition à la véritable chasse aux chômeurs décrétée par le gouvernement.

Un « campement de précaires » a été installé Place d'Armes. Il symbolisait la précarité qui menace une partie de plus en plus importante de la population

wallonne. En effet, plus de 150.000 sans emploi se verront bientôt indemnisés à un montant inférieur au seuil de pauvreté. Et, le 1^{er} janvier 2015, ce sont environ 30.000 bénéficiaires d'allocations d'insertion qui se verront purement et simplement exclus !

Des demandeurs d'emploi ont également accepté de témoigner de leur situation financière intenable. Des exemples chiffrés de différents profils ont été expliqués à la presse.

- **29 avril 2013 [A]**

Marche pour l'emploi à Charleroi

Malgré les mobilisations répétées de milliers de travailleurs, malgré les mises en garde de plus en plus nombreuses et répétées d'économistes qui considèrent que l'on va droit dans le mur... Le gouvernement s'entête dans son obstination austéritaire.

Face aux attaques contre le monde du travail, la FGTB reste mobilisée pour un changement de cap radical. Elle a décidé de marcher pour l'emploi à Charleroi (en front commun). En effet, la région carolo a été fortement secouée par les récentes et nombreuses annonces de restructurations. Cette situation inacceptable démontre l'indispensable nécessité d'une politique industrielle ambitieuse qui tienne compte des secteurs traditionnels, tant au niveau régional que fédéral et européen.

- **1^{er} mai 2013 [D]**

La fête des travailleurs a été célébrée dans les Régionales, avec des accents différents qui reflètent toute la diversité des militants de la FGTB wallonne.

Contrairement à ce que les médias en ont relayé, la question n'était pas tant de savoir si le 1^{er} mai appartient encore à la gauche ou d'examiner les exercices de musculation oratoires des uns et des autres aux multiples tribunes...

Mais bien de rappeler qu'en 2013, le monde du travail, même dans les pays du nord de l'Europe, souffre de l'économie capitaliste !

Thierry Bodson a fustigé les politiques libérales mais a aussi interpellé le parti socialiste sur la nécessité d'une réforme fiscale et sur la précarisation des sans emploi.

- **22 mai 2013 [CP]**

« Suppression d'un jour férié pour améliorer notre compétitivité - Et pourquoi pas la danse du ventre pour relancer l'économie mondiale ? »

L'Union des Classes moyennes (UCM) propose de supprimer un jour férié. Un nouvelle « mesurette » sortie du chapeau patronal pour relancer la compétitivité des entreprises belges... sur le dos des travailleurs !

Selon l'UCM, supprimer un jour de congé serait tout bénéfique pour la compétitivité de nos entreprises. Pour les secteurs du tourisme, de l'Horeca et de la culture aussi ? Par ailleurs, concernant le nombre de jours de congé, la Belgique est en bas du classement des États-membres de l'Union européenne...

La FGTB wallonne a voulu recadrer les enjeux qui pointent. Nous avons en effet une montagne à déplacer pour relancer l'économie du pays et les représentants patronaux arrivent avec... une pelle et un râteau de plage ! Reste à souhaiter que certains d'entre eux s'accorderont quand même quelques jours de congé pour aborder la rentrée avec des idées à la hauteur des défis.

- **23 mai 2013 [A]**

Marche à Tournai « Stop à l'amputation sociale »

Cette fois, il avait été décidé de se rassembler à Tournai.

Face à l'augmentation de l'injustice sociale, les manifestants ont dénoncé les mesures d'austérité et la précarité qu'elles entraînent.

Il a été demandé au gouvernement de se concentrer sur la création de vrais emplois, de qualité et pour tous, et de mettre en œuvre des politiques qui soient synonyme de justice sociale et fiscale.

• **29 mai 2013 [A]**

« TSCG : début du débat... et du combat ! »

200 militants de la FGTB wallonne, rejoints par d'autres organisations, symboliquement bâillonnés, entendaient dénoncer le Traité budgétaire européen et le silence dans lequel se déroule son adoption. Ce Traité mortifère, qui institutionnalise l'austérité, est en effet en train d'être ratifié par les différentes entités de notre pays.

Malgré les interpellations syndicales et associatives, malgré les mails de plus de 3.200 citoyens, l'immense majorité des députés wallons gardaient le silence sur leur position. Nous ne pouvions les laisser voter un tel texte en catimini...

Une délégation a été reçue par les chefs de groupes. Des auditions des organisations représentatives des travailleurs sont maintenant prévues à la Chambre et au Parlement wallon.

Malheureusement, dans l'état actuel des choses, le TSCG risque bien d'être adopté à une large majorité au Parlement wallon. Il faut donc, plus que jamais, rester mobilisés !

• **5 juin 2013 [D]**

Grève dans la fonction publique

Les travailleurs de la fonction publique wallonne et de la Fédération Wallonie-Bruxelles étaient en grève. En Wallonie, le mouvement a été largement suivi

dans les ministères et les organismes d'intérêt public.

Les travailleurs protestaient contre la sous-traitance et l'externalisation coûteuses, le recours de plus en plus systématique aux contrats aux dépens des statutaires, l'absence de dialogue social, une gestion déficiente des administrations publiques...

Sollicités à moult reprises, les responsables politiques font pourtant la sourde oreille. Face à un tel mépris, les travailleurs n'ont qu'une option : la grève ! Une stratégie qu'ils n'utilisent pourtant que très rarement : les dernières grèves de ce genre remontent à 1999 pour la Fédération Wallonie-Bruxelles et 2004 pour la Région wallonne...

• **7 juin 2013 [C]**

La FGTB wallonne à l'Alter Summit

« Pour une autre Europe ! »

Une délégation de la FGTB wallonne s'est rendue à Athènes pour participer à l'Alter Summit. Ce « Sommet alternatif » rassemble plus de 200 syndicats, mouvements sociaux et associations pour dire non à l'Europe ultralibérale que nous subissons et réclamer une Europe démocratique, sociale, écologique et féministe.

La FGTB wallonne pense qu'il est indispensable et urgent de mettre en œuvre une politique radicalement réorientée et fondée sur les biens communs sociaux et écologiques. L'Alter Summit a pour ambition de relever ce défi et de mettre l'Europe sur une voie nouvelle.

• **14 juin 2013 [CB]**

Carte blanche - La Libre « Traité budgétaire - Démocratie : 2 - 0 ! »

La Grèce, laboratoire européen de l'austérité, montre à quel point la Troïka viole les droits

économiques, sociaux et démocratiques. Trois chaînes de radiotélévision publiques disparaissent brutalement sous la pression des créanciers de l'État grec. Toute proportion gardée, la mise sous tutelle des décisions gouvernementales des États-membres de la zone euro se dessine...

Vu la confiscation de débat public par le Sénat et la Chambre, la FGTB wallonne n'a eu d'autre choix que de solliciter la presse écrite pour faire connaître son point de vue, à travers la publication d'une « carte blanche ».

A force, la FGTB et la CSC wallonnes avaient enfin obtenu que des représentants de quatre partis politiques (Ecolo, PS, cdH et MR) répondent à leurs questions. A l'issue d'échanges tendus, trois éléments nous ont sidérés : la connaissance approximative du dossier pour tous, l'incohérence du vote chez les uns, la discipline de parti qui prédomine chez les autres. Malaise...

La FGTB wallonne ne baissera pas sa garde, d'autant que, pour elle, le Traité budgétaire signera aussi l'asphyxie des Régions, des communes et de leur population.

• **24 juin 2013 [A]**

Manifestation contre le Traité budgétaire

A l'approche du Sommet européen des 27 et 28 juin, c'est en front commun syndical que la FGTB et la CSC ont manifesté pour dire non à la ratification du Traité budgétaire européen et demander l'ouverture d'un débat sur les enjeux qu'il recouvre.

Les jours se succèdent et, malheureusement, se ressemblent... Malgré les milliers de courriers de citoyens, les débats, les actions de sensibilisation, les interpellations, les demandes d'audition, nos représentants politiques - tous partis confondus - persistent et signent (ou signeront

prochainement) POUR le TSCG et sa transposition en droit belge.

Visiblement, nos élus ne veulent pas d'un débat public. Ne nous concédant, et encore, une audition qu'après la ratification du Traité. Autant dire quand tout sera plié...

● 7 & 8 septembre 2013 [D] « Fête des Solidarités 2013 »

Un vent de solidarité a soufflé sur la Citadelle de Namur : Solidaris lançait la première édition de la Fête des Solidarités. Un festival qui se voulait un moment de rassemblement, de fête mais aussi de débats et d'expression.

Son objectif ? Réfléchir à une société plus ouverte, plus juste et plus solidaire dans un esprit de fête.

En tant que partenaires de l'événement, la FGTB wallonne et ses Régionales étaient présentes au sein du Village des associations. L'occasion de partager un moment convivial et de faire découvrir les outils et productions de la FGTB wallonne.

Au programme syndical : musique, apéros, jeux... et débat.

En effet, nous avons organisé un débat inédit entre Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, et Bruno Colmant, ancien directeur de la Bourse de Bruxelles, ancien directeur de cabinet de Didier Reynders et, à ce titre, père des intérêts notionnels. Les sujets abordés furent variés : la crise économique, bien sûr, mais aussi l'austérité et ses conséquences, la fiscalité belge (les intérêts notionnels mais pas seulement), les grandes orientations économiques, la répartition des richesses...

● 12 septembre 2013 [CP] « Rentrée politique »

Dans le cadre des Fêtes de Wallonie, la FGTB wallonne a fait sa rentrée. L'occasion pour Thierry Bodson, Secrétaire général, de

faire le point sur l'actualité socio-économique et les défis qui attendent la Wallonie. Mais aussi rappeler nos priorités tant au niveau fédéral que régional dans une actualité marquée par la crise, l'austérité mais aussi l'horizon des élections de 2014.

La FGTB wallonne a, entre autres, réclamé une réforme fiscale structurelle qui rende l'impôt plus efficace, plus juste et plus progressif, indispensable pour éviter de rogner la protection sociale.

La FGTB wallonne a insisté pour que le gouvernement wallon intègre la culture de la concertation sociale à l'instar de ce qui se fait au fédéral. Les interlocuteurs wallons ne doivent plus seulement être des acteurs que le gouvernement consulte. Ils doivent être considérés comme de véritables acteurs de la concertation sociale dans toutes les matières régionales (actuelles et futures).

● 14 octobre 2013 [A] « Gemeinsam gegen die goldenen Regeln ! »

Alle zusammen am kommenden Montag in Eupen... Les élus du Parlement de la Communauté germanophone ont pris part à un vote historique : celui concernant le TSCG.

Le Traité pour la Stabilité, la Coordination et la Gouvernance – aussi appelé « Tous Saignés Comme les Grecs » – est une véritable menace pour nos démocraties et les générations futures. Ce texte prévoit en effet de graver dans le marbre de notre Constitution des règles budgétaires et comptables qui contraindront notre pays à l'austérité à perpétuité.

Des associations, citoyens et militants syndicaux se sont rassemblés devant le Parlement Germanophone pour mettre leurs élus devant leurs responsabilités et

leur rappeler qu'il suffirait qu'UNE SEULE assemblée législative de notre pays refuse ce projet funeste pour que celui-ci ne concerne pas notre pays.

● 15 octobre 2013 [C] « Quelques mots... »

A l'occasion du décès d'Alain Vigneron, travailleur chez ArcelorMittal, la FGTB wallonne a adressé ses plus sincères condoléances à sa famille et ses proches.

Si un suicide reste toujours un drame privé, la FGTB wallonne ne pouvait passer sous silence la portée politique qu'Alain a voulu donner à son geste désespéré en adressant une lettre au reste du monde. Cet homme était un travailleur, un camarade, un mari, un père. Son histoire restera gravée dans les mémoires. Elle alimentera notre colère et notre combat contre ce système injuste qui détruit tout sur son passage, affame et rend les gens malades : le capitalisme.

Nous retenons avant tout ses derniers mots : son espoir que le combat continue, que les êtres humains puissent un jour vivre heureux, loin de l'exploitation et de la peur.

Le combat d'Alain ne prend pas fin avec son départ. Il doit nourrir notre indignation et notre détermination.

● 16 octobre 2013 [A] « Les agriculteurs vendent à perte... Les travailleurs ne peuvent plus rien se payer ! »

Les « Acteurs des Temps Présents » (ATP), mouvement auquel la FGTB wallonne a pris part, étaient à Namur pour la journée mondiale de l'Alimentation. Militants syndicaux, agriculteurs, éleveurs et artistes y ont distribué gratuitement une tonne de pommes de terre.

Par cette distribution gratuite, les ATP ont lancé la première étape d'une série d'actions nouvelles. Des actions menées par un front social inédit qui se met en place pour dénoncer les logiques libérales et austéritaires qui nous tuent tous à petit feu. Des actions de citoyens déterminés à élaborer et revendiquer, ensemble, un autre modèle économique.

• 8 novembre 2013 [CB]

Carte blanche de la FGTB wallonne et de la CNE - L'Echo

« TSCG : pourquoi ils finiront tous par capituler »

La Belgique est l'un des derniers États-membres de l'Union européenne à ne pas avoir encore ratifié le TSCG. Théoriquement, les États sont censés l'avoir fait pour le 31 décembre 2013 au plus tard. Aujourd'hui, certaines instances l'ont déjà voté, il reste aux Parlements bruxellois, wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles à le faire.

Le TSCG prolonge et renforce la politique d'austérité qui, aux dires même du FMI, a totalement échoué. L'Europe est en dépression...

Afin de s'inscrire dans la trajectoire budgétaire imposée par le Traité, beaucoup de communes se voient dans l'obligation de licencier du personnel et de diminuer les services de proximité rendus à la population. Or, tout donne à penser que nos responsables

politiques, tous partis confondus ou à peu près, ratifieront ce texte.

Les deux syndicats ont voulu répéter leur opposition catégorique à ce Traité. Ils ont démonté les fausses bonnes raisons de voter en faveur du TSCG. Ils ont également souligné l'irresponsabilité des politiques à vouloir condamner un pays à la régression générale !

• 20 novembre 2013 [C]

« Conséquences de la limitation des allocations d'insertion dans le temps »

Depuis longtemps, la FGTB wallonne lance des signaux d'alerte : la limitation des allocations d'insertion dans le temps va entraîner un bain de sang social sans précédent.

Affinées, nos prévisions ont malheureusement dû être revues à la hausse. C'est à 55.000 exclusions au 1^{er} janvier 2015 qu'il faut s'attendre... Dont 35.000 en Wallonie ! Une catastrophe pour les demandeurs d'emploi concernés, évidemment, mais aussi pour les CPAS qui seront assaillis de demandes d'aide auxquelles ils ne pourront pas faire face. Une ardoise qui sera très mal répartie : les communes les plus précaires connaîtront évidemment la plus forte hausse de demande d'aides.

La FGTB wallonne a répété que cette réforme n'était pas seulement injuste, mais aussi complètement absurde ! Elle ne fera que diminuer artificiellement

les chiffres du chômage en ne créant strictement aucun emploi. Le syndicat socialiste a demandé au gouvernement de renoncer à cette mesure et de ne pas fonder tête baissée vers une explosion sociale !

• 20 décembre 2013 [CP]

« La règle d'or m'a tuer... »

Par ce titre provocateur, la FGTB a voulu souligner que c'est ce que pourront bientôt écrire légitimement, excepté la faute d'orthographe, bon nombre de directions d'établissements publics et du non-marchand. Crèches, écoles, maisons de repos, clubs sportifs, associations... De nombreux services de proximité seront brutalement frappés par l'austérité.

Au moment-même où les parlementaires wallons votaient, à l'unanimité, le TSCG, la FGTB wallonne, soutenue par la présence de 200 syndicalistes, citoyennes et citoyens venus devant les grilles du Parlement wallon, a tenu, une fois encore, à exprimer sa profonde inquiétude.

La FGTB a promis de ne pas oublier que les élus ont décidé de nous soumettre à ce Traité. Elle n'oubliera pas non plus de le leur rappeler quand les conséquences directes de leur vote se feront sentir concrètement. Jamais ils ne pourront dire « Nous ne savions pas ! ».

LES ÉMISSIONS TÉLÉVISÉES « REGARDS »

Le CEPAG assure la production des émissions télévisées de la FGTB wallonne, les émissions « Regards ». Celles-ci sont réalisées par un membre de la Cellule communication qui propose les thèmes à traiter, assume la conception (scénario, contacts, repérages...), dirige les équipes de tournage, de montage et de mixage et contrôle la postproduction des émissions avant leur diffusion par la RTBF dans le cadre du magazine « Opinions ». Celui-ci regroupe les différentes émissions réalisées et produites de manière autonome par différents acteurs de la société belge (les « associations représentatives »), sur des thématiques sociales, politiques, économiques, culturelles, confessionnelles ou laïques.

Par an, le CEPAG produit 6 émissions de 28'30 environ. Chacune d'elles est diffusée trois fois par la RTBF : le samedi à 10h30 sur La Une, le mercredi suivant vers 23h30 sur La Deux et le jeudi à 19h sur La Trois. Une version courte de l'émission (10' environ) est diffusée le jeudi suivant après le JT de fin de soirée sur La Une (vers 23h30) et rediffusée le vendredi à 19h10 sur La Trois. Elles sont suivies par des dizaines de milliers de téléspectateurs.

Ces émissions sont réalisées de manière telle que, tout en s'inspirant de l'actualité politique, sociale, économique... belge et internationale, elles la dépassent pour proposer des pistes d'analyse, de compréhension et de transformation du réel. Sous la forme de reportages, de courts documentaires ou d'interviews, elles offrent une lecture critique des grands enjeux de société, avec l'ambition d'être de véritables outils d'éducation populaire, de sensibilisation et de conscientisation du grand public.

Fondées sur les valeurs de solidarité, de justice et de transformation sociale, elles sont basées sur un travail d'enquête et d'information sérieux, recoupé, argumenté, et réalisées avec toute la rigueur et la déontologie journalistique requises.

Egalement conçues à l'intention des affiliés, des militants, des délégués de la FGTB, elles servent d'outils dans les sessions de formation syndicale pour alimenter la réflexion, stimuler les débats et les mobilisations.

Avec des moyens modestes, le CEPAG réalise des productions audiovisuelles dont la qualité technique et de réalisation soutient la comparaison avec les émissions et reportages proposés par les chaînes de télévision, tout en traitant des sujets que ces dernières n'abordent pas, ou si peu, et de manière superficielle, en éludant le plus souvent les véritables enjeux et questions de fond.

Avant sa diffusion à la RTBF, chaque émission est annoncée via une « lettre d'information » électronique destinée à avertir la presse, les médias, les responsables politiques et le public le plus large possible. Un courrier spécifique est également adressé aux magazines spécialisés en grilles de programmes télévisés, de manière à ce que chaque émission soit annoncée et si possible brièvement présentée – titre et synopsis.

Les émissions « Regards » sont mises en ligne sur les sites du CEPAG et de la FGTB wallonne très rapidement après leur diffusion sur les ondes de la RTBF, ce qui permet un accès instantané et permanent aux informations les concernant et aux productions plus anciennes. Nouveauté : depuis

début 2013, une chaîne YouTube⁵ « Regards » a également été créée sur Internet afin d'accueillir chaque émission produite pour en amplifier la diffusion. Dès la mise en ligne d'une émission sur cette chaîne, une nouvelle lettre d'information est envoyée au fichier « presse et médias », « responsables politiques » et « grand public », qui compte aujourd'hui environ 25.000 adresses électroniques.

La présence des émissions sur la toile amplifie leur diffusion et prolonge considérablement leur circulation dans le public et leur durée de vie. Certaines émissions produites un ou deux ans auparavant sont, grâce à leur présence sur le Net et les réseaux sociaux, encore visionnées, partagées, et régulièrement demandées pour projection dans le cadre de ciné-débats, de conférences ou d'activités publiques et militantes. Les chiffres de fréquentation de la chaîne YouTube sont bons et témoignent d'un intérêt réel pour les émissions et reportages réalisés : la plupart des émissions comptent plusieurs milliers de vues, et deux d'entre elles atteignent respectivement 42.000 et 60.000 vues.

Notons également que la Cellule Communication contribue activement à la circulation de l'information relative aux émissions « Regards », via Twitter et Facebook, réseaux sur lesquels les productions sont systématiquement relayées et partagées. Une page Facebook « Regards » a en outre été créée tout récemment.

Enfin, les émissions font l'objet d'une édition en DVD disponible sur demande.

5

<https://www.youtube.com/channel/UCmy4IloWzkL3iu9PH3Tnv2Q?feature=watch>

● **Janvier 2010**

« A la recherche des emplois verts »

Face au réchauffement climatique, l'Europe des 27 s'est engagée à réduire ses émissions de gaz à effet de serre de manière radicale d'ici à 2050. L'objectif ? Limiter le réchauffement climatique à une hausse de 2°.

L'économie est aussi appelée relever ce défi. Elle doit être « bas carbone », devenir moins consommatrice d'énergie. Les processus de production doivent devenir plus verts...

La CES revendique que les travailleurs et leurs représentants soient des acteurs incontournables pour négocier la transition vers une économie bas carbone, porteuse d'emplois durables et de progrès social. Et, pour la FGTB wallonne, il s'agit bien d'une transition vers un modèle de développement qui met au cœur de son ambition les solidarités entre les travailleurs.

● **Juillet 2010**

« Les solidarités moteurs de développement »

La FGTB wallonne a tenu son Congrès d'orientations les 11 & 12 mai. C'est un moment-charnière où l'organisation syndicale reprecise sa ligne politique. Il survient à un moment où la crise financière, qui a débuté en 2008, se mue en une crise économique et sociale. Les raisons profondes de ces crises sont à chercher dans les déséquilibres importants générés ces 30 dernières années par le capitalisme. Pour le Congrès, il est nécessaire de limiter les revenus du capital pour reprendre la marche du progrès social et remettre les solidarités au cœur du développement.

Le projet de la FGTB wallonne, ancré à gauche, vise l'intérêt des

travailleurs et plus largement celui de la population.

● **Septembre 2010**

« De l'emploi pour tout le monde »

« De l'emploi pour tout le monde ! » scandait un affilié FGTB, lors d'une manifestation en janvier 2010. Un appel pour stopper l'hémorragie de l'emploi. Selon certaines estimations, près de 100.000 emplois auraient été supprimés en deux ans dans notre pays. Derrière ces statistiques se cachent évidemment des drames humains.

● **Décembre 2010**

« Pour une pension légale renforcée »

La question des pensions et de l'âge de la retraite sont en débat partout en Europe. La Belgique n'y échappera pas, même s'il faudra attendre la constitution d'un nouveau gouvernement pour que des décisions soient prises dans ce domaine. Cette discussion se fera dans un contexte de déficit budgétaire de l'État évalué à 22 milliards €. Un déficit dû principalement à la crise financière et au renflouement des banques par l'État.

● **Avril 2011**

« Transition juste vers une société bas carbone »

Fin 2010, la Conférence annuelle des Nations Unies sur les changements climatiques s'est tenue à Cancun (Mexique). Le défi mondial à relever est clair : limiter le réchauffement climatique. Pour ce faire, l'objectif européen est de réduire les émissions de gaz à effet de serre. La transition vers une société bas carbone est une nécessité pour l'humanité.

● **Septembre 2011**

« Où est passé l'argent ? »

A l'heure où l'Europe entière, dont la Belgique, prend des mesures d'austérité qui font payer la crise aux travailleurs, quelques vérités sont bonnes à rappeler. Les inégalités n'ont en effet jamais été aussi importantes alors que notre pays est de plus en plus riche. La répartition de la richesse est toujours plus défavorable aux travailleurs. Force est de constater que ce sont les actionnaires qui captent une part de plus en plus importante de cette richesse...

● **Décembre 2011**

« Les chômeurs sont-ils responsables du chômage ? »

La question est absurde. Et pourtant, certains continuent à penser que les chômeurs sont responsables du chômage, une vision fautive que la droite et le patronat alimentent en permanence. Regards FGTB a voulu poser franchement les questions qu'une certaine opinion publique formule fréquemment : les allocations de chômage ne sont-elles pas trop élevées ? Cette pseudo-générosité n'incite-t-elle pas les chômeurs à se complaire dans leur situation ?

● **Mars & mai 2012**

« Ensemble on est plus forts »

En mai 2012, les élections sociales auront lieu dans les entreprises du secteur privé de plus de 50 travailleurs. 1.400.000 travailleurs sont appelés à participer au scrutin pour élire leurs représentants aux CPPT et aux CE.

La FGTB propose 50.000 candidats dans 6.000 entreprises : des hommes, des femmes ; des jeunes ou des moins jeunes ; des belges et des immigrés ; des ouvriers, des employés et des cadres.

Pourquoi se présentent-ils ?
Quelles sont les motivations de ces militants ? Quelles sont leurs aspirations ?
Deux émissions qui tracent le portrait de candidats...

● **Septembre 2012**

« **Alertez les bébés !** »

En Fédération Wallonie-Bruxelles, près de 3 enfants sur 4 ne trouvent pas de place dans une crèche ou une autre structure d'accueil de l'enfance. Pour 75% des parents, c'est donc bien souvent la débrouille ou la galère pour faire garder leur enfant. « Regards » a voulu en savoir plus sur cette situation difficile. Et surtout, savoir comment résoudre ce problème, et comment faire en sorte que chaque enfant ait droit à une place d'accueil. « Une place pour chaque enfant, cela ne devrait pas être un combat. C'est un droit ! »

● **Octobre 2012**

« **Austérité : comment en sortir ?** »

La plupart des responsables politiques, des économistes boursiers et des média tentent de nous faire admettre que nous sommes condamnés à l'austérité, à nous serrer la ceinture, et donc condamnés au chômage, à la casse sociale et à la précarité. Dans cette émission, Thierry Bodson, Secrétaire général de la FGTB wallonne, démontre que nous ne sommes pas condamnés à l'austérité. Et qu'il est possible et urgent de mener des politiques socialement justes, au service de l'intérêt général.

● **Décembre 2012**

« **A qui profite la dette ?** »

Cette émission tord le cou (non sans humour...) aux idées reçues sur la dette publique belge et les politiques d'austérité.

Non, ce n'est pas forcément aux citoyens de payer l'addition ! Ce reportage explique ce qui se cache derrière l'épouvantail de la dette publique et les politiques d'austérité que les gouvernements belge et européens présentent aux citoyens comme inévitables. Plusieurs témoins et spécialistes belges, grecs, portugais, français, irlandais lèvent l'écran de fumée et avancent une proposition concrète : un audit citoyen de la dette.

● **Janvier 2013**

« **Et si on arrêta de payer ?** »

L'invité de l'émission : Olivier Bonfond, économiste, conseiller au CEPAG, pour son livre «Et si on arrêta de payer ? 10 questions/réponses sur la dette publique belge et les alternatives à l'austérité». Pédagogique et percutant !

● **Mai 2013**

« **Haïti Batay** »

Haïti, 2013. Trois ans après le tremblement de terre. Une ville du Nord-Est, une zone franche, un pont sur la rivière Massacre. Et le peuple haïtien comme on ne vous le montre jamais.

● **Juin 2013**

« **Tous saignés comme les Grecs** »

Dans les différents parlements du pays, en silence, sans aucun débat public, nos élus nous condamnent à l'austérité pour de très nombreuses années. Diffusée sur les chaînes publiques (profitons-en tant qu'il en reste!), l'émission « Regards » aborde le Pacte budgétaire européen et l'austérité que l'on tente d'imposer à tous les travailleurs européens.

● **Septembre 2013**

« **Gros sous, petits salaires et bombe sociale** »

Thierry Bodson fait sa rentrée politique dans l'émission « Regards ». Au menu : petits et gros salaires, injustice sociale et réforme fiscale, exclusions chômage, austérité, audit de la dette publique et avenir de la Wallonie.

● **Novembre 2013**

« **Des canaris dans la mine** »

Au XIX^{ème} siècle, dans les mines de charbon, le canari servait d'outil de référence. En effet, très sensible aux émanations de gaz toxiques, lorsque le petit oiseau jaune mourait ou s'évanouissait, les mineurs sortaient vite de la mine afin d'éviter une explosion ou une intoxication imminentes.

L'émission vous propose quelques canaris aux cris stridents. Des canaris venus de Belgique, de France et de Grèce qui sifflent l'alerte depuis le fond de la mine. Des canaris qui s'agitent pour nous prévenir : c'est un fameux coup de grisou qui s'annonce, sur nos droits, notre santé, nos vies, l'avenir de nos enfants. Un coup de grisou sur les peuples et la démocratie.

● **Décembre 2013**

« **Dumping cosmos** »

Aujourd'hui, les esclaves sont « détachés ». Traduction: ils peuvent se déplacer avec leurs chaînes. Ils sont Portugais, Polonais, Roumains, Espagnols, Slovènes, Bulgares... et viennent en Belgique se faire exploiter à meilleur prix que chez eux. « Regards » met en lumière les logiques et les conséquences de la fameuse directive européenne sur le détachement, qui organise un dumping social d'une ampleur inouïe. Avec un impact terrible sur les travailleurs de nombreux secteurs, notamment celui de la construction.

LES ÉMISSIONS RADIOPHONIQUES

Dans le cadre de ses missions de service public, la RTBF propose, en radio comme en télévision, des émissions réalisées et produites de manière autonome par différents acteurs de la société belge (des « associations représentatives »), sur des thématiques sociales, politiques, économiques, culturelles, confessionnelles ou laïques.

A ce titre, la FGTB wallonne réalise chaque année 19 émissions radio d'une durée de 7 minutes environ. Ces émissions sont diffusées un mardi sur deux, sauf pendant les congés scolaires, à 20h02, sur les ondes de La Première (RTBF). Elles sont ensuite disponibles sur le site web de la FGTB wallonne dès le lendemain de leur diffusion sur antenne (rubrique « Outils-publications/Radio »).

Ces émissions constituent un outil efficace d'éducation populaire, de sensibilisation, de conscientisation, de débat sur les propositions, les revendications, les thématiques, les campagnes, les valeurs portées par la FGTB. Diffusées à une heure de grande écoute, elles permettent d'atteindre un large public, bien au-delà des sphères syndicales et militantes, en lui proposant, sur des questions d'actualité syndicale et politique, des analyses, des points de vue habituellement trop peu relayés par les médias. Et cela dans un format court (7 mn), qui permet à la fois une argumentation sérieuse et une forme accessible et

percutante, sous la forme d'un entretien « questions-réponses » avec un-e invité-e sur un thème bien précis.

Nouveauté : la forme de ces émissions radio a été quelque peu affinée. L'entretien qui constitue l'essentiel de la séquence est désormais précédé d'une mise en contexte du thème abordé à destination des auditrices et auditeurs, ainsi que d'une présentation de la personnalité invitée. A la fin de l'entretien, cette personnalité est désannoncée, puis des éléments d'information complémentaires sont donnés aux auditeurs pour leur permettre de prolonger la réflexion (sites web utiles, publications, adresses, rendez-vous de mobilisations, d'activités publiques, etc.). Est soulignée également : la possibilité de réécouter l'émission en ligne sur le site web de la FGTB wallonne. Notons enfin que chaque nouvelle émission est désormais annoncée via les réseaux sociaux (Facebook, Twitter) par la Cellule Communication de la FGTB wallonne, et qu'un nouveau générique sera prochainement réalisé pour renforcer l'identité sonore du programme.

A titre d'exemple, quelques unes des thématiques abordées récemment par les émissions radio de la FGTB wallonne :

- La campagne de la FGTB contre le sexisme

- La dynamique « Acteurs des Temps présents »
- La campagne de la FGTB pour l'égalité salariale
- La réforme et les exclusions du chômage
- Les discriminations hommes-femmes
- Les pensions
- Le Traité budgétaire européen
- La « Violence des riches » (avec les sociologues français Pinçon-Charlot)
- La lutte des réfugiés Afghans en Belgique
- Les dangers qui menacent la sécurité sociale
- Le Grand marché transatlantique
- Les sanctions administratives communales
- L'austérité en Grèce
- La criminalisation des mouvements sociaux
- La « Barbarie qui vient » (avec la philosophe Isabelle Stengers)
- L'injustice sociale et fiscale
- La question du travail
- La question de la dette
- L'affaiblissement démocratique
- Le protectionnisme
- Les accidents de travail et les maladies professionnelles

LES INSTANCES

Le Secrétariat

Le Secrétariat de la FGTB wallonne est l'instance interprofessionnelle qui veille à la mise en œuvre des décisions politiques prises par le

Bureau wallon. Il est composé de la Présidente de la FGTB wallonne, du Secrétaire général, de la Secrétaire générale adjointe de la

FGTB wallonne et du Secrétaire fédéral francophone.

La Présidence & le Secrétariat général

Thierry Bodson a été réélu Secrétaire général de la FGTB wallonne lors du Congrès statutaire des 11 & 12 mai 2010 à Namur. Comme le prévoit le Protocole « Nollet » de mai 2002, le

Président et la Secrétaire générale de la FGTB fédérale assument également la Présidence de leur Interrégionale.

En juin 2010, Anne Demelenne, réélue Secrétaire générale de la FGTB fédérale, demeure la présidente de la FGTB wallonne.

Le Secrétariat général adjoint

En mai 2006, le Congrès wallon décidait que, à l'instar du Secrétariat général, le (la) Secrétaire général(e) adjoint(e) sera dorénavant soumis à l'élection par le Congrès. Cette fonction est exercée sous la responsabilité

politique de la Présidente et du Secrétaire général.

Annick Thyré a été réélue Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne lors du Congrès statutaire des 11 & 12 mai 2010.

Suite à son départ en prépension, pour pourvoir à son remplacement, le Comité interrégional wallon du 21 mars 2013 a élu Anne-Marie Robert.

Le Congrès

Congrès statutaire des 11 & 12 mai 2010

Ce Congrès a vu la réélection de Thierry Bodson au poste de Secrétaire général ainsi que d'Annick Thyré en tant que Secrétaire générale adjointe. Comme prévu statutairement, le Congrès a procédé à l'élection du Bureau de la FGTB wallonne. Il a également voté le parrainage des candidats au Secrétariat fédéral : Anne Demelenne au poste de

Secrétaire générale fédérale et Daniel Van Daele au poste de Secrétaire fédéral francophone.

Le Congrès wallon a débattu et adopté le rapport d'activité, le rapport des Commissaires aux comptes ainsi que les résolutions proposées par le Bureau de la FGTB wallonne (BIW).

La ligne directrice des résolutions : « **Les solidarités, moteur de développement.** » Les axes forts : les solidarités avec les travailleurs wallons, belges et européens ; les solidarités avec le Sud ; les solidarités avec les générations futures.

Afin de tenir compte des défis environnementaux, la FGTB wallonne a décidé de mettre sur

pié son premier Congrès neutre en carbone, en réduisant au maximum la quantité de CO₂ émise au cours de l'organisation de l'événement. Une compensation des émissions a été effectuée.

Deux motions d'actualité ont également été adoptées par le Congrès :

- « Palestine - Le travail décent est impossible sous occupation militaire »

Le Congrès a réaffirmé, entre autres, le droit du peuple palestinien à disposer d'un état indépendant.

Le Congrès wallon a demandé à la FGTB fédérale d'exiger du syndicat israélien Histadrut de se distancier clairement de la politique menée par le gouvernement israélien, faute de quoi il devrait être mis à l'écart de la CSI. Il est également demandé de poursuivre la politique de construction de solidarités avec le syndicat palestinien PGFTU.

- « Solidarité avec les travailleurs grecs »

Au travers de cette motion, votée à l'unanimité, le Congrès a exprimé son soutien aux travailleurs et aux syndicats grecs. La FGTB wallonne y lance un appel à l'Union européenne afin qu'elle

se dote d'un réel projet politique et économique en rupture avec la logique capitaliste.

Le Congrès a aussi préparé les discussions du Congrès fédéral programmé les 2, 3 & 4 juin 2010. Le Congrès a voté des amendements aux résolutions fédérales (doc. Z 30-8/10) concernant :

- l'évolution de la pension légale (équivalent à 75% du salaire moyen des 5 meilleures années de carrière) ;
- le 2^{ème} pilier de pension ;
- les tranches d'imposition à 52,5 et 55%.

/// Congrès extraordinaire du 7 février 2013

Dès l'annonce des accords institutionnels d'octobre 2011, la FGTB wallonne a étudié la façon d'organiser au mieux les transferts de compétences. Conscient des enjeux sociaux et économiques que cette réforme revêt, le BIW a fourni un important travail d'analyse sur le sujet (quel organisme va accueillir et gérer la

matière, comment préserver ou instaurer la concertation sociale sur les matières, dans quelles conditions vont être mutés les agents de la fonction publique, comment ne pas accuser de recul des droits pour les bénéficiaires, comment répartir l'enveloppe budgétaire et combler le déficit éventuel...).

A l'heure où la sixième réforme de l'État modifie l'architecture du pays, le Congrès a débattu du projet politique et a adopté un programme pour le redéploiement socio-économique de la Région intitulé « Objectifs pour la Wallonie ».

/// Le Comité interrégional (CIW)

/// CIW élargi du 15 avril 2010

En préparation du Comité fédéral du 19 avril, le CIW a été consacré au plan de relance éco-solidaire, et

plus particulièrement à l'évaluation des actions syndicales menées.

/// CIW élargi du 28 avril 2011

Le CIW a entendu des témoignages de travailleurs qui vivent avec 1.000 € par mois... Comment accepter sans broncher que, dans le même temps, de « grands » patrons empochent des centaines de fois le salaire minimum ? Face à ces inégalités profondes, la FGTB wallonne a décidé de lancer une nouvelle campagne intitulée

« Où est passé l'argent ? » où elle montre comment, en Belgique, des milliards d'euros échappent à la redistribution.

Sur le plan régional, le Comité a décidé de maintenir sa revendication pour une meilleure répartition des richesses, via tous les outils possibles, quelles que

soient les régionalisations de compétences qui suivront.

Anne Demelenne, Présidente de la FGTB wallonne, et Thierry Bodson, Secrétaire général, se sont également exprimés à l'occasion du 1^{er} mai syndical.

CIW élargi du 27 avril 2012

A la veille de la fête des travailleurs, Anne Demelenne, Présidente de la FGTB wallonne, et Thierry Bodson, Secrétaire général, ont adressé un message aux délégués et permanents syndicaux. Entre l'austérité qui plonge les

États européens dans la misère, les attaques contre l'index, l'urgence de mesures de relance pour la Wallonie avant 2014, le transfert de compétences nouvelles... les raisons de se mobiliser ne manquent pas !

A quelques jours des élections sociales de mai 2012, des témoignages de terrain, dans différents secteurs d'activité, ont été diffusés.

CIW élargi du 29 novembre 2012

Daniel Van Daele, Secrétaire fédéral de la FGTB, partant à la retraite, un Comité fédéral extraordinaire est programmé le

18 décembre afin de procéder à l'élection de son successeur. Préalablement à ce Comité, le CIW extraordinaire a décidé de

parrainer Jean-François Tamellini (MWB), candidat à ce poste.

CIW élargi du 21 mars 2013

En raison du départ à la prépension d'Annick Thyré, le CIW a procédé à l'élection d'Anne-Marie

Robert au poste de Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne.

Le Bureau

Depuis 2002, la composition du Bureau met l'accent sur la représentation des femmes (objectif de 30%).

Les mandats non attribués aux femmes restent vacants.

Sa composition reste déterminée sur base d'une proportion de 50% pour les Centrales et de 50% pour les sections régionales (soit 2 X 23 mandats).

Composition du Bureau

Membres effectifs (tels qu'élus par le Congrès des 11 & 12 mai 2010)

Centrales			Régionales		
		Mandats réservés « femmes »			Mandats réservés « femmes »
SETCa	J.R. Degroote M. Lincé P. Salvi	F. Bernard C. Roisin	Liège	M. Goblet J.-F. Ramquet J. Thône	C. Cornet J. Orval
Centrale générale	A. Levêque P. Lootens C. Vandecasteele	B. Deroubaix V. Lecocq	Charleroi	D. Piron R. Pirquet	M. Vanderstukken
CGSP	L. Pirnay W. Sisani F. Wégimont	C. Lescapet C. Michiels	Namur	G. Fays R. Le Lepvriër	
MWB	A. Di Santo F. Gomez	E. Cué (en attente)	Centre	A. Ryadi	C. Fumière
TVD	F. Delahaye		Tournai	R. Duval	(en attente)
UBOT	D. Maratta		Mons	(en attente)	S. Libert
Horval	M. Duray		Brabant wallon	P. Levêque	I. Vanden Berghe
Jeunes		C. Moreau	Luxembourg	J. Thiry	A.-M. Dory
			Verviers	D. Richard	(en attente)
			Mouscron	A. Vanoosthuysse	

● Membres de droit

A. Demelenne, Présidente de l'IW
D. Van Daele, Secrétaire fédéral

T. Bodson, Secrétaire général de l'IW

A. Thyré, Secrétaire générale adjointe de l'IW

● Membres invités

Membres cooptés « Centrales »

CGSP : A. Lambert
SETCa : M. Delmée
CG : J. Michiels
MWB : N. Cué
Alimentation : T. Cornu

Membres invités « Régionales »

Liège : E. Di Panfilio
Charleroi : A. Semal
Namur : L. Giltay
Centre : M. Morais
Tournai : J. Peeters

Groupes spécifiques

Travailleurs sans Emploi : (en attente)
Travailleurs immigrés : M. Etienne
Pensionnés & Prépensionnés : G. Lonnoy

▨ Modifications intervenues durant la période écoulée

(du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2013)

● 27 mai 2010

Sandra Goret, élue Secrétaire régionale de la FGTB, remplace Patrick Salvi en tant que représentante effective de la Régionale de Mons-Borinage.

● 2, 3 & 4 juin 2010

(Congrès de la FGTB fédérale)

- Réélue Secrétaire générale de la FGTB fédérale, Anne Demelenne demeure Présidente de la FGTB wallonne, membre de droit du Bureau wallon.
- Daniel Van Daele, réélu Secrétaire fédéral, est à ce titre membre de droit du Bureau wallon.

● 26 août 2010

Olivier Van Goetehem accède à la présidence de la Commission des TSE, il devient membre invité du BIW.

Il laissera le mandat vacant le 2 décembre 2010.

● 1^{er} janvier 2011

- Jacques Michiels pensionné, Paul Lootens est élu Secrétaire général de la Centrale générale et est invité au BIW en tant que membre coopté pour sa Centrale.
- Robert Verteneuil remplace Paul Lootens en tant que membre effectif pour la Centrale générale.
- Alain De Nooze reprend le mandat effectif de la Centrale

générale détenu par Charles Vandecasteele.

● 1^{er} février 2011

Élu Secrétaire régional de la FGTB Brabant wallon, Benoît Blondeau remplace Pierre Levêque, qui part en préretraite, en tant que représentant effectif de la Régionale.

● 11 février 2011

Véronique Vanhove remplace Catherine Fumière, elle occupe désormais le mandat « femme » de la Régionale du Centre.

● 6 juin 2011

Antonio Di Santo partant à la retraite, Antonio Cocciolo occupe un mandat effectif MWB.

● 16 juin 2011

Roland Vansaingele remplace Laurent Pirnay en tant que représentant effectif de la CGSP.

● 1^{er} novembre 2011

Suite au départ d'Isabelle Vanden Berghe, le mandat réservé « femme » de la Régionale du Brabant wallon est laissé vacant.

● 18 novembre 2011

Alain Semal est remplacé par Carlo Briscolini en tant que membre invité pour la Régionale de Charleroi.

● 31 mai 2012

Gilbert Lieben, succédant à Francis Wégimont en tant que Secrétaire général de l'IRW-CGSP, occupe un mandat effectif de la CGSP.

● 15 juin 2012

- Laurent Pirnay reprend le mandat effectif de la CGSP occupé par Willy Sisani.
- Renée Nulens occupera désormais un des mandats « femme » de la CGSP en remplacement de Catherine Michiels.
- Michel Meyer, désigné Vice-Président de la CGSP, remplace Alain Lambert et est invité au BIW en tant que membre coopté pour la CGSP.

● 31 juillet 2012

Sandra Delhaye est désignée par la FGTB Liège en tant que représentante « femme », en remplacement de Jacqueline Orval.

● 1^{er} janvier 2013

Jean-François Tamellini succède à Daniel Van Daele au poste de Secrétaire fédéral de la FGTB, donc membre de droit du Bureau wallon.

● 18 janvier 2013

Anne Binet remplace Anne-Marie Dory en tant que représentante « femme » pour la Régionale de Luxembourg.

- **7 mars 2013**

Francis Leroy est élu Président de la Commission des TSE, il devient membre invité du BIW.

- **1^{er} avril 2013**

La Régionale Wallonie picarde est née de la fusion entre les Régionales de Tournai et de Mouscron. 3 mandats (dont 1 « femme ») lui sont attribués.

Charles Vandecasteele et Jean Peeters remplacent Ronald Duval et Alain Vanoosthuysse, en tant que représentants effectifs. Le mandat « femme » reste inoccupé ainsi que

le mandat invité anciennement attribué à la Régionale de Tournai.

- **1^{er} avril 2013**

Suite au départ à la prépension de Annick Thyré, Anne-Marie Robert est élue Secrétaire générale adjointe de l'Interrégionale wallonne de la FGTB par le Comité interrégional wallon extraordinaire. Elle devient membre de droit du Bureau.

- **30 mai 2013**

Manuel Morais partant à la pension, Philippe Bertleff le remplace en tant

que membre invité pour la Régionale du Centre.

- **14 septembre 2013**

Angela Sciacchitano succède à Céline Moreau en tant que responsable Jeunes de la FGTB wallonne, elle devient donc membre effective.

- **21 novembre 2013**

Catherine Boël est désignée par la FGTB Wallonie picarde en tant que représentante « femme ».

Composition du Bureau [au 31 décembre 2013]

Centrales			Régionales		
		Mandats réservés « femmes »			Mandats réservés « femmes »
SETCa	J.R. Degroote M. Lincé P. Salvi	F. Bernard C. Roisin	Liège	M. Goblet J.-F. Ramquet J. Thône	C. Cornet S. Delhaye
Centrale générale	A. De Nooze A. Levêque R. Verteneuil	B. Deroubaix V. Lecocq	Charleroi	D. Piron R. Pirquet	M. Vanderstukken
CGSP	G. Lieben L. Pirnay R. Vansaingele	C. Lescapet R. Nulens	Namur	G. Fays R. Le Lepvrier	
MWB	A. Cocciolo F. Gomez	E. Cué (en attente)	Wallonie picarde	J. Peeters C. Vandecasteele	C. Boël
TVD	F. Delahaye		Centre	A. Ryadi	V. Vanhove
UBOT	D. Maratta		Mons	S. Goret	S. Libert
Horval	M. Duray		Brabant wallon	(en attente)	(en attente)
Jeunes		A. Sciacchitano	Luxembourg	J. Thiry	A. Binet
			Verviers	D. Richard	(en attente)

- **Membres de droit**

A. Demelene, Présidente de l'IW
J.-F. Tamellini, Secrétaire fédéral

T. Bodson, Secrétaire général de l'IW

A-M. Robert, Secrétaire générale adjointe de l'IW

- **Membres invités**

Membres cooptés « Centrales »

CGSP : M. Meyer
SETCa : M. Delmée
CG : P. Lootens
MWB : N. Cué
Horval : T. Cornu

Membres invités « Régionales »

Liège : E. Di Panfilo
Charleroi : C. Briscolini
Namur : L. Giltay
Centre : P. Bertleff
Tournai : (en attente)

Groupes spécifiques

Travailleurs sans Emploi : F. Leroy
Travailleurs immigrés : M. Etienne
Pensionnés & Prépensionnés : G. Lonnoy

▤ Représentation de la FGTB wallonne au Bureau fédéral

Guy Fays, Marc Goblet, Daniel Piron, Jean-François Ramquet, Ahmed Ryadi et Joël Thiry.

Rééquilibrage hommes-femmes : Anne-Marie Robert.

▤ Les travaux du Bureau de la FGTB wallonne

● Janvier 2010

- Contexte : réduction collective du temps de travail (RCTT), création d'une banque publique...
- Dispositif APE
- Campagne contre le contrôle de la disponibilité des chômeurs
- Réaction à la campagne « Laissez-nous entreprendre » lancée par les employeurs
- Solidarité avec Haïti
- Dossiers européens : risque de libéralisation du secteur de l'eau, services sociaux d'intérêt général
- Congrès de la FGTB wallonne 2010 : préparation
- Manifestation du 29 janvier 2010

● Février 2010

- Contexte : présidence belge de l'Union européenne...
- Plan de relance et RCTT, Pôles de compétitivité du Plan Marshall, évaluation des accords de branche
- Dossier « Pensions »
- Situation dans les entreprises (Sinet, Carrefour, InBev),
- Secteur de la construction
- Suivi de la campagne contre le contrôle de la disponibilité des chômeurs
- Action du 1^{er} mars contre la chasse aux chômeurs
- Congrès de la FGTB wallonne 2010 : préparation
- Priorités et stratégies de la FGTB

● Mars 2010

- Contexte : contrôle de la disponibilité des chômeurs, création d'une banque publique, plan d'accompagnement des chômeurs...
- Congrès de la FGTB wallonne 2010 : préparation
- Congrès de la FGTB fédérale : examen du projet de résolutions
- Bonne gouvernance, simplification administrative, budget et formation (art. 138 de la Constitution)
- Situation économique dans les régions : Cartomills, Depoortere, sociétés de nettoyage, sidérurgie, métallurgie, aéronautique
- Livre vert des Pensions
- Coopératives d'achats sur la Régionale de Liège

● Avril 2010

- Contexte : Sommet européen, crise politique, contrôle de la disponibilité des chômeurs...
- Congrès de la FGTB wallonne : examen du projet de résolutions, du projet de résolution interne portant sur la représentation politique de la FGTB et sa structuration adéquate en Communauté germanophone et du projet de motion sur la Palestine
- Congrès de la FGTB fédérale : examen du projet de résolutions, amendements du BIW et du BWF
- Production d'énergie éolienne en Région wallonne
- Soutien aux travailleurs licenciés de Cartomills
- Immigration

- Comités subrégionaux de l'emploi et de la formation (CSEF)

● Mai 2010

- Contexte : Congrès de la FGTB wallonne des 11 & 12 mai, crise politique, contrôle de la disponibilité des chômeurs...
- Délégation de la FGTB wallonne au Bureau fédéral
- Congrès de la FGTB fédérale : examen du projet de résolutions
- Rapport statistiques des Cellules et Plans d'accompagnement de reconversion terminés en 2009
- Réformes des lois d'expansion économique

● Juin 2010

- Contexte : gouvernance économique européenne, Congrès fédéral, élections fédérales, accompagnement des demandeurs d'emploi...
- Synthèse des travaux du groupe de travail « Avenir de la Wallonie »
- Loi spéciale de financement
- Transfert des impôts régionaux à la Région wallonne
- Action de la Commission wallonne des TSE
- Assemblée générale des Pensionnés et Pré-pensionnés
- Projet de « new bank »

● Juillet 2010

- Contexte : mesures budgétaires, réforme de l'État, lois d'expansion...
- Finances et budget wallons
- P&Pp demandent concentration, au niveau fédéral, de

- pensionnés et prépensionnés le 21 septembre
- Représentants wallons à la COFI
- **Août 2010**
- Contexte : négociations gouvernementales, 6e réforme de l'État, manifestation européenne...
- Institutionnel : systèmes de congé/retrait du marché du travail
- Préparation mobilisation du 15 septembre pour des pensions décentes
- Commémoration des grèves de 60-61
- **Septembre 2010**
- Contexte : nomination de deux médiateurs gouvernementaux, menace de scission de la Sécurité sociale, pensions, AIP, gouvernance économique européenne, euro-manifestation européenne...
- Transferts de compétences : focus sur les allocations familiales, évolution du Service public de l'Emploi - cadre global, perspectives sur les efforts budgétaires
- Appel à soutien et à la solidarité contre les violences faites aux femmes
- Exposition sur les grèves de 60-61 organisée par la FGTB fédérale
- **Octobre 2010**
- Contexte : rupture des négociations gouvernementales, crise institutionnelle, AIP...
- Campagne fédérale contre la N-VA
- Accord interprofessionnel 2011-2012 : priorités
- Le déficit budgétaire et les banques
- Convention entre la Région wallonne et les organisations syndicales en matière de disponibilité
- Proposition d'une nouvelle campagne interprofessionnelle de la FGTB wallonne
- Éconosphères
- Euro-manifestation du 29 septembre : suites
- Journée de l'interim du 6 octobre
- **Novembre 2010**
- Contexte : négociations institutionnelles, Loi spéciale de financement, AIP, pensions...
- Mise sur pied d'un groupe de travail wallon « évolution institutionnelle »
- Budget wallon
- Campagne interprofessionnelle de la FGTB wallonne : questionnaire pour les délégués
- Pétition pour la défense et le renforcement de la pension légale
- Soutien à la campagne « Ruban blanc » contre les violences faites aux femmes
- CES : journée d'action européenne le 15 décembre
- **Décembre 2010**
- Contexte : AIP, négociations institutionnelles...
- Conseil wallon de l'Action sociale et de la Santé (CWASS)
- Le marché transatlantique
- Groupes de travail wallons « évolution institutionnelle »
- Réinsertion professionnelle des malades et invalides
- **Janvier 2011**
- Contexte : négociations gouvernementales, AIP...
- Analyse wallonne de la note du conciliateur Vande Lanotte
- Ouverture d'une Maison de la Laïcité en RDC (proposition du CAL)
- Position de la FGTB par rapport à Delta Lloyd
- Campagne interprofessionnelle de la FGTB wallonne
- **Février 2011**
- Contexte : AIP : actions contre le projet, objectif de la FGTB, négociations sectorielles, situation européenne...
- Campagne interprofessionnelle de la FGTB wallonne
- Comité de suivi des cinq pôles de compétitivité
- Réforme des aides à l'expansion économique
- Séminaires 2011 FGTB wallonne - CEPAG
- Contrat de gestion du Forem
- Lancement d'une plateforme d'opposition au marché transatlantique
- Europe : la gouvernance économique, révision de la directive européenne sur le temps de travail
- **Mars 2011**
- Contexte : travaux budgétaires, AIP, Sommet européen sur la gouvernance économique, manifestation européenne...
- CSEF, bassins de vie et Directions régionales du Forem
- Mobilisation du 24 mars (Sommet européen sur la gouvernance économique)
- Lancement de la campagne « Transatlantisme »
- Journée de l'égalité salariale
- Lancement de la campagne « Où est passé l'argent ? »
- Séminaire du CEPAG sur les évolutions institutionnelles
- **Avril 2011**
- Contexte : élections sociales, négociations sectorielles, 6e réforme de l'État, pacte pour l'Euro, salaire minimum européen, rente nucléaire...
- Expérimentation de l'alternance dans le supérieur

- Bureau exécutif unique du Forem
- Comité wallon, discours du 1^{er} mai
- Campagne contre le marché transatlantique
- FGTB fédérale : campagne sur l'indexation des salaires

● **Mai 2011**

- Contexte : négociations institutionnelles, manifeste d'Athènes, négociations sectorielles, CCT 90...
- Crise institutionnelle
- Expérimentation de l'alternance dans le supérieur
- Réforme institutionnelle : les soins de santé
- Campagne « Où est passé l'argent ? »
- Lancement de la campagne « Interim »
- Action des TSE à Charleroi
- Campagne « Transatlantisme » : suivi

● **Juin 2011**

- Contexte : gouvernance économique européenne, préavis de grève européen, politique régionale de l'emploi...
- Manifestation européenne du 21 juin, « Six pack »
- Négociations politiques fédérales
- Alliance Emploi Environnement

● **Juillet 2011**

- Contexte : note du formateur, Loi spéciale de financement des matières régionales, budget des matières communautarisées...
- Négociations politiques fédérales
- Forem : contrat de gestion 2011-2016
- Projet de banque coopérative
- Action des TSE et des Jeunes de Verviers

● **Août 2011**

- Contexte : règle d'or, taxation des transactions financières, ISOC, accords sectoriels, transferts de compétences
- COFI wallonne : composition
- Éconosphères : bilan 2010 et perspectives

● **Septembre 2011**

- Contexte : négociations politiques fédérales, crise de la zone Euro, négociations sectorielles...
- Rentrée politique de la FGTB wallonne
- Recommandations du CWASS
- Certificats verts en Région wallonne
- Concertation sociale régionale et autonomie
- Action dans le cadre de la campagne « Où est passé l'argent ? »
- Action « Pensionnés et pas un radis dans le caddie » des P&Pp de la FGTB wallonne

● **Octobre 2011**

- Contexte : crise de la dette, pacte des générations, dégressivité des allocations de chômage, accord gouvernemental institutionnel...
- Projet « Mobilité et entreprises »
- Diagnostic fédéral mobilité 2011
- Contacts avec les partis politiques
- Programme socio-économique et campagne de mobilisation : propositions d'une fiscalité plus juste
- Politique industrielle en Wallonie
- Campagne de la Centrale générale sur les conditions de travail (de nuit) dans le secteur du nettoyage
- Mobilisation du 15 novembre
- Mobilisation de soutien aux travailleurs d'Arcelor

● **Novembre 2011**

- Contexte : rapport du CCE, négociations gouvernementales et budget...
- Transfert de compétences
- Propositions de la FGTB fédérale en matière de fiscalité
- Politique industrielle en Wallonie
- Transfert du contrôle de la disponibilité et de l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Manifestation climat du 3 décembre
- Manifestation pour soutenir les travailleuses et les travailleurs ALE (25 novembre à Liège)

● **Décembre 2011**

- Préparation du Comité fédéral du 6 décembre

● **Janvier 2012**

- Contexte : politique européenne, concertation avec le gouvernement...
- Préparation du Bureau fédéral du 10 janvier
- Transfert de compétences : allocations familiales, FESC
- Loi spéciale de financement

● **Février 2012**

- Contexte : récession, attitude de la presse contre les syndicats, mesures gouvernementales, accord institutionnel...
- Proposition de tenir un Congrès wallon d'orientations
- Préparation du Comité fédéral du 14 février
- Transfert de compétences : allocations familiales, FESC, marché du travail
- Loi spéciale de financement
- Politique énergétique industrielle en Wallonie
- Action menée par les P&Pp le 16 février

- Mobilisations européennes du 29 février
- **Mars 2012**
 - Contexte : ajustement budgétaire, situation budgétaire wallonne, Plan Horizon 2022, affaire Meister...
 - Précarisation et criminalisation
 - Transfert de compétences : allocations familiales, FESC, marché du travail
 - Loi spéciale de financement
 - Plan Marshall 2.vert
 - Projet européen « Green Workplaces »
 - Fiscalité verte : la fiscalité automobile
 - Politique énergétique industrielle en Wallonie
 - Journée de Femmes et écart salarial
- **Avril 2012**
 - Contexte : rapport du Conseil supérieur des Finances, Contrat social européen de la CES, concertation sociale en Belgique, élections sociales, relance économique...
 - Agence (publique) de notation
 - Politique énergétique industrielle en Wallonie
 - Certificats d'efficacité énergétique sociaux
 - Réforme institutionnelle : aides à l'emploi, services de proximité, transfert APA / Soins de santé / Soins personnes âgées, allocations familiales, FESC
 - Elargissement du groupe flux migratoire et la syndicalisation des sans papiers
 - IFAPME : renouvellement de nos représentants
- **Mai 2012**
 - Contexte : déclarations du l'UWE, budget 2012, plan de relance, 1^{er} mai...
- Transfert de compétences : outplacement, politique migratoire et d'intégration
- IFAPME : contrat de gestion
- **Juin 2012**
 - Contexte : contrat social européen, Sommet européen, Sommet Rio+20, plan de relance...
 - Décret mixité
 - Réforme du paysage de l'enseignement supérieur
 - Régionalisation de l'enseignement
 - Politique énergétique industrielle en Wallonie
 - Fiscalité verte - Fiscalité automobile
 - Réforme institutionnelle : services de proximité, transfert APA / Soins de santé / Soins personnes âgées, allocations familiales, FESC, aides à l'emploi, politique migratoire et d'intégration
 - Outplacement
 - Plan de relance
 - Modifications de la réglementation chômage
 - Agences de notation
 - Pacte budgétaire, TSCG et règle d'or
- **Août 2012**
 - Contexte : crise de l'euro, efforts budgétaires, AIP...
 - Congrès extraordinaire wallon du 7 février 2013 : examen de la synthèse des positions du BIW intitulée « Fil rouge »
 - Fête des Solidarités
 - Manifestation nationale FGTB du 14 septembre
 - Manifestation en front commun contre la pauvreté du 30 septembre
 - Rassemblement des P&Pp du 9 octobre
- **Septembre 2012**
 - Contexte : Comité fédéral de rentrée, AIP, crise de la zone euro, TSCG, réforme chômage, plan Horizon 2022, Arcelor Mittal, AIP...
 - Transfert de compétences : allocations familiales
 - Fiscalité : simulation de l'application des taux d'imposition à 52,5%, 55% et 65%
 - Réforme des outils financiers régionaux
 - Congrès extraordinaire wallon du 7 février 2013 : examen du « Fil rouge »
- **Octobre 2012**
 - Contexte : fermeture de Ford Genk, TSCG, budget, dégressivité des allocations de chômage...
 - Fiscalité juste et effet sur les finances de l'État fédéral et des entités fédérées
 - Congrès extraordinaire wallon du 7 février 2013 : examen du « Fil rouge »
 - Régionalisation de l'enseignement
 - Projet de plateforme des ALE wallonnes
 - Forum intersyndical sur « L'environnement, terrain d'action syndicale pour une transition juste »
- **Novembre 2012**
 - Contexte : budget de l'État, fiscalité, réforme du chômage, AIP, plan de relance, transfert de compétences...
 - Indicateurs complémentaires/alternatifs au PIB
 - Politique sociale énergétique en Wallonie
 - Budget wallon
 - 11 novembre : manifestation en solidarité avec les travailleuses et les travailleurs de Ford Genk

- 14 novembre : journée d'action européenne
- **Décembre 2012**
 - Contexte : Comité fédéral, rapport technique du CCE, index...
 - Formation continue des travailleurs
 - Congrès extraordinaire wallon du 7 février 2013 : examen du programme pour le redéploiement socio-économique de la Région intitulé « Objectifs pour la Wallonie »
 - Campagne dette
- **Janvier 2013**
 - Contexte : concertation sociale, index, TSCG, Arcelor Mittal, contrôle des chômeurs...
 - Congrès extraordinaire wallon du 7 février 2013 : examen des « Objectifs pour la Wallonie »
 - Budget wallon
 - Bassins de vie Emploi – Formation – Enseignement
 - Nouvelles mesures fédérales en matière d'allocation de chômage et d'insertion
 - Organisation régionale du marché de l'électricité
 - Campagne des TSE contre les réformes du chômage
 - Manifestation nationale contre l'austérité du 21 février
 - Action syndicale européenne (CES) contre l'austérité et pour l'emploi des jeunes du 14 mars
- **Février 2013**
 - Contexte : AIP...
 - Congrès extraordinaire du 7 février 2013 « 6^{ème} réforme de l'État »
 - Préparation du Comité fédéral du 26 février
- **Mars 2013**
 - Contexte : journée d'action européenne du 14 mars, budget de l'État, plan Horizon 2022...
 - Présidence de la Commission wallonne des TSE
 - Remplacement de la Secrétaire générale adjointe de la FGTB wallonne
 - Prise de position sur les dispositions du paquet « URE » social
 - Recomposition du BIW suite à la fusion des Régionales de Mouscron et de Tournai (FGTB Wallonie picarde)
 - Renouvellement de l'AG du CESW
- **Avril 2013**
 - Contexte : TSCG, accords au CNT, plan d'action, situation en Wallonie...
 - Transfert des soins aux personnes âgées et santé
 - Mandats détenus par l'ancienne Secrétaire générale adjointe, Annick Thyré
 - Composition de l'AG du CESW
 - Parcours d'accueil des primo arrivants en Wallonie
 - Réforme du système des certificats verts
- **Mai 2013**
 - Contexte : négociations sectorielles, pensions, index, contrôle budgétaire, TSCG...
 - Avant-projet de décret sols
 - Non au sexisme dans nos rangs
 - Commission Jeunes FGTB
 - Fête des Solidarités 2013
 - Nouvelles attributions des mandats détenus par l'ancienne Secrétaire générale adjointe, Annick Thyré
- **Juin 2013**
 - Contexte : statut ouvrier/employé, loi de 1996, TSCG...
- Financement des compétences transférées au départ de la sécurité sociale
- Régulation du secteur bancaire
- Rôle des organisations syndicales dans le cadre du paiement des allocations de chômage et prestations assimilées
- **Juillet 2013**
 - Contexte : statut ouvrier/employé, mesures budgétaires, contrôle dispo - art. 36...
 - Campagne « A qui profite la dette ? » et comités locaux pour un audit citoyen de la dette publique belge
 - CCT 104 - mise en œuvre d'un plan pour l'emploi des travailleurs âgés dans l'entreprise - Offre de service de la Cellule Lutte Contre les Discriminations
 - Interface juridique
- **Août 2013**
 - Contexte : 6e réforme de l'État, Loi spéciale de financement, transfert de compétences, dossier ouvrier/employé, politique salariale...
 - Campagne « A qui profite la dette ? »
 - Fairness Tax
- **Septembre 2013**
 - Contexte : plan d'investissement européen, loi de 1996, statut ouvrier/employé, transfert de compétences...
 - Opération 11.11.11
 - Conjoncture économique en Wallonie
 - Fairness Tax
 - Situation financière des communes
 - Formation continue « Certificat d'Université en Politiques économiques et sociales »,

2013-2014, partenariat FGFB wallonne - CEPAG - ULB

– Campagne « Acteurs des Temps présents »

● **Octobre 2013**

- Contexte : TSCG, plan d'investissement européen, budget, situation économique wallonne...
- Plan Marshall 2022
- Budget wallon 2014
- Baromètre de la situation économique (IWEPS)
- Campagne « Acteurs des Temps présents »

● **Novembre 2013**

- Contexte : TSCG, plan d'investissement européen,
- transfert de compétences, réforme du chômage, pensions, situation des Afghans...
- Plan Marshall 2022
- Budget wallon 2014
- Conséquences de l'assainissement budgétaire sur les budgets wallons
- Dégradation des finances communales : revendications de la FGFB wallonne
- Transferts de compétences : Santé, Aide aux personnes et Allocations familiales
- Marché transatlantique

- Campagne contre le sexisme
- Exclusions « art. 36 » au 1^{er} janvier 2015

● **Décembre 2013**

- Contexte : dossier ouvrier/employé, accompagnement des chômeurs, rapport technique de CCE...
- Régionalisation des titres-services
- Conséquences de l'assainissement budgétaire sur les budgets wallons
- Canevas du mémorandum « Priorités 2014 »
- Fête des Solidarités 2014
- Acteurs des Temps présents

/// **Les Bureaux élargis / colloques...**

● **17 mars 2010**

Beez - Colloque « **Le défi des relations intergénérationnelles** »

La Commission wallonne des Pensionnés et Pré-pensionnés (CWP&Pp) s'est penchée sur les relations intergénérationnelles et le défi que représente la mise en place d'une solidarité entre les générations. Durant le colloque, l'émergence du concept de « solidarité intergénérationnelle » a été mise en contexte et en lien avec les activités de la CWP&Pp. Des projets intergénérationnels ont également été présentés.

● **26 mai 2010**

Beez – Colloque « **Discriminations : état des lieux et enjeux** »

La Cellule de Lutte contre les Discriminations a organisé ce colloque pour faire l'état des lieux des discriminations à l'emploi mais aussi pour présenter l'angle d'approche et les méthodes de travail de la Cellule, notamment au travers d'un exemple concret du travail réalisé par une délégation en entreprise. Les enjeux idéologiques

de la discrimination ont été soulevés.

● **30 septembre 2010**

Beez - Conférence « **Pour une écologie sociale et durable : non au climat otage de la finance** »

L'urgence climatique est réelle et indiscutable. Elle ne peut être réglée dans un processus marchand qui signifierait davantage d'injustices et d'inégalités, entre Nord et Sud, mais aussi au Nord et au Sud.

C'est pourquoi la cellule RISE a organisé une rencontre avec Aurélien Bernier (Secrétaire national du mouvement politique d'éducation populaire français, et auteur d'une série d'analyses dont « Le climat otage de la finance » est la plus célèbre) afin de proposer une grille de lecture critique humaine sur ces enjeux du climat.

● **30 novembre 2010**

Beez - Conférence « **L'impossible capitalisme vert** »

La cellule RISE a invité Daniel Tanuro, ingénieur agronome, membre fondateur de Climat & justice sociale. Partant du fait que le capitalisme ne pourra rien

résoudre, il propose de réconcilier écologie et projet socialiste. Selon lui, l'énergie, bien commun de l'humanité, doit être soustraite à la logique du profit afin que la transition vers une société économe fondée sur les renouvelables se fasse dans la justice sociale...

● **16 décembre 2010**

Beez – Colloque « **La précarité a-t-elle un sexe ?** »

Dans ce colloque, le Bureau wallon des Femmes s'est penché sur l'étude « mesure anthropométrique de l'homme le plus pauvre de Wallonie » de Ricardo Cherenti (Union des Villes et Communes de Wallonie). La question du travail comme rempart contre la pauvreté a également été évoquée.

● **21 novembre 2011**

Bruxelles – Colloque « **Violences entre partenaires : quelles répercussions sur la vie professionnelle ?** »

Dans le cadre du programme européen « DAPHNE »⁶, dont

⁶ Le programme européen « Daphné » a pour objet de contribuer à la protection des enfants, des jeunes et des femmes

l'objectif spécifique est de contribuer à prévenir et à combattre toutes les formes de violence survenant dans la sphère publique ou privée, la FGTB wallonne s'est penchée, avec les Femmes Prévoyantes socialistes et le CEPAG, sur les répercussions des violences entre partenaires dans la vie professionnelle. Une réflexion a été menée sur les pistes d'actions à mettre en place pour aider les victimes, notamment avec les délégations syndicales.

● **8 mars 2012**

Beez – Rencontre-débat
« **Assainissement des finances publiques** »

Lors de cette rencontre-débat, les participants ont débattu, avec Philippe Maystadt, de l'assainissement des finances publiques et, plus spécifiquement, du rôle de la Banque centrale européenne et la Banque européenne d'investissement.

● **22 mars 2012**

Beez – Rencontre-débat « **Europe : les décisions & leurs conséquences** »

En présence de Francis Wurtz (ancien député européen et ancien président du groupe de la Gauche unitaire européenne), différentes thématiques européennes ont été débattues : la nouvelle gouvernance économique ; le passage du *6-pack* au *8-pack* ; la « Règle d'or » ; les projets de Traité « Merkozy » ; le « recul démocratique »...

● **31 octobre 2012**

Beez - Colloque « **L'avenir des maisons de repos en Wallonie. Transfert de compétence & enjeux** »

Suite au transfert de compétence de l'accueil institutionnel des

contre toutes les formes de violence et de parvenir à un niveau élevé de protection de la santé, de bien-être et de cohésion sociale.

personnes âgées en maison de repos, les enjeux et défis à relever pour la Wallonie ont été présentés. La position de la FGTB wallonne en la matière a été développée en insistant, notamment, sur le maintien, voire l'élargissement, du rôle des interlocuteurs sociaux wallons après transfert. Le point de vue politique face à ces enjeux et défis a également été abordé.

● **22 novembre 2012**

Liège – Forum intersyndical
« **L'environnement. Terrain d'action syndicale pour une transition juste !** »

Le Forum a été organisé en collaboration avec la CSC et la CGSLB.

Face à la nécessité de transformer nos économies et nos sociétés pour réduire notre dépendance à l'énergie et limiter la vitesse du dérèglement climatique, le rôle positif que peut jouer la crise actuelle a été analysé. Le forum a été l'occasion d'échanger sur les pistes pour une transition socialement juste, avec l'emploi comme priorité de cette évolution, mais aussi d'appeler les délégués à se mobiliser autour de cette transition.

● **23 novembre 2012**

Namur – Colloque « **Industries en voie d'extinction ?** »

Fermetures, délocalisations... sont-elles devenues les prémices de la désindustrialisation ? Cette situation, véritable bombe à retardement pour d'innombrables travailleuses et travailleurs, est-elle une fatalité ? Ce colloque, organisé en collaboration avec le GESEA et le CEPAG, a proposé de réfléchir et de débattre sur l'industrie en Europe et son avenir.

2013

● **1^{er} février 2013**

Liège – Soirée culturelle
Le CEPAG et la FGTB wallonne ont organisé un moment culturel autour de la découverte du roman

« Francesco et François » de Giovanni Lentini (éd. le Cerisier).

● **22 février 2013**

Beez – Université syndicale
« **Travail, précarité, résistances** »

Aujourd'hui, le travail devient de plus en plus synonyme de précarité et ses nouvelles formes d'organisation pèsent de tout leur poids. Mais quelles sont les résistances collectives que le monde du travail construit ? Comment se développent-elles ? Comment les étendre afin de faire du travail une question politique et démocratique ? Pour approfondir ces questions, des interventions et témoignages de chercheurs et militants syndicaux se sont succédés.

● **4 mars - 8 avril - 3 juin 2013**

Beez – Conférences-débats
« **Printemps des femmes** »

Ces 3 conférences-débats, organisées par le Bureau wallon des Femmes de la FGTB et le CEPAG, ont permis de mener une réflexion sur le féminisme d'aujourd'hui et plus spécifiquement, sur le monde du travail et la place qu'y occupent les femmes.

Les 3 thématiques traitées étaient :

- « Travail égal, salaire égal ! »
Vraiment ?
- Quel rapport entretiennent les femmes au travail ?
- Femmes et crise(s)

● **7 mars 2013**

Gosselies - Colloque « **Les coopératives et les transmissions d'entreprise : quelles articulations ?** »

Propage-s, le CEPAG, la FGTB wallonne, la SOWACCESS et la CECOP se sont associés pour organiser ce colloque autour de la possibilité de transmission aux travailleurs d'une entreprise à céder sous forme de coopérative. Les législations et les expériences européennes ont fait l'objet de débats. Des tables rondes ont

permis la réflexion autour de la situation en Wallonie : financement des coopératives ; relations avec les organisations syndicales ; et dispositifs publics de soutien à ce type d'initiatives.

● 22 avril 2013

Beez – Colloque « **Sans emploi, travailleurs... Bientôt tous pauvres ?** »

Ce colloque, organisé avec le CEPAG, fut l'occasion de dresser un état des lieux actuel de la situation vécue par les travailleurs et les allocataires sociaux qui subissent l'austérité de plein fouet. On s'est aussi penché sur ce qui nous attend demain. En compagnie de spécialistes et d'acteurs de terrain,

les différents aspects de la précarité et les stratégies à mettre en œuvre pour s'y opposer ont été abordées.

● 31 mai 2013

Beez – Colloque « **Une politique industrielle est-elle possible en Europe ?** »

Suite de la réflexion sur l'industrie en Europe et son avenir, entamée en 2012, la FGTB wallonne, le CEPAG et le GRESEA ont invité à réfléchir et à débattre sur la politique industrielle, son avenir, ses enjeux, ses limites...

● 12 septembre 2013

Beez – Colloque « **Fiscalité... Le temps de la réforme** »

Aujourd'hui, la fiscalité n'est plus un outil de redistribution des richesses, au contraire... Pour la FGTB wallonne et le CEPAG, une réforme de notre système fiscal est indispensable et elle passe par : une réelle progressivité de l'impôt ; une fiscalité sur tous les revenus et pas seulement ceux du travail ; une juste perception de l'impôt des sociétés ; la suppression des intérêts notionnels et autres cadeaux fiscaux offerts sans aucune contrepartie ; la fin des paradis fiscaux et la levée du secret bancaire. Réflexions et débat à l'occasion de ce colloque.

❖ Le Bureau wallon des Femmes

Le Bureau wallon des Femmes (BWF) a été mis en place en 1998, suite aux modifications de statuts de la FGTB (Congrès de décembre 1997).

Conformément à l'article 37 ter des statuts de la FGTB, modifiés par le Congrès statutaire des 8 et 9 juin

2006 : après chaque Congrès statutaire, en collaboration avec le BWF, le Bureau de la FGTB wallonne désigne une nouvelle Commission de suivi, d'évaluation et de contrôle de l'égalité hommes/femmes, sous la responsabilité du Secrétariat de l'Interrégionale

wallonne. Cette Commission est composée des membres de droit du Bureau de l'Interrégionale wallonne, de la Présidente du BWF, de 12 femmes proposées par le BWF et de 6 hommes proposés par le Bureau de la FGTB wallonne.

▨ Composition

Le BWF est composé :

- d'une Présidente (élue en son sein),
- de 2 vice-Présidentes (élues en son sein),
- des membres féminins du Bureau de l'Interrégionale wallonne (membres de droit du BWF),

- de 12 représentantes désignées par les Centrales professionnelles de la FGTB wallonne,
- de 12 représentantes désignées par les Régionales interprofessionnelles de la FGTB wallonne,

- de personnes ressources issues de la FGTB,
- de membres invités,
- d'une personne assurant le secrétariat.

▨ Fonctionnement

Le Bureau a un rôle d'avis et d'actions sur toutes les matières de compétences fédérale, communautaire, régionale ou locale qui concernent les femmes. Il a une capacité d'initiative au sein de la FGTB. Il fait entendre sa voix tant au Bureau de la FGTB wallonne qu'au Bureau fédéral des

Femmes ou au Comité fédéral sur un certain nombre de thèmes. Le Bureau wallon des Femmes propose des formations afin d'améliorer l'information et l'efficacité des militant(e)s sur l'égalité de genre. Il fournit aux Bureaux des Femmes régionaux les informations et la documentation

pour soutenir leur action et enrichir leur réflexion. Pour la réalisation de ces missions, le BWF bénéficie de l'appui technique du service d'études de la FGTB wallonne et des services administratifs du CEPAG. Le BWF se réunit mensuellement, il organise aussi des groupes de

travail et des activités internes et externes (formations, colloques,

actions...).

/// Mandats

Participation au Conseil wallon de l'Égalité entre Hommes et Femmes (CWEHF).

/// Thèmes

Entre 2010 et 2013, le BWF s'est penché sur différentes thématiques liées à l'égalité hommes-femmes et à la place de cette dernière dans notre société.

Les constats réalisés ont amené le BWF à revendiquer des politiques

spécifiques. Parmi celles-ci, on retrouve l'accueil de l'enfance, mais aussi la lutte contre les discriminations dans l'emploi, la réduction collective du temps de travail (avec embauche compensatoire, maintien des

salaires et sans accélération des cadences), la lutte contre les stéréotypes sexués, le partage des tâches...

/// Activités

● 2010

- Accord interprofessionnel (AIP) : participation à l'élaboration du carnet de revendications.

- « Daphné III » 2007-2013 - projet d'échange international entre différents partenaires [Femmes prévoyantes socialistes et FGTB pour la Belgique ; Asociación Salud y Familia pour l'Espagne ; KMOP (Kendro Merimnas Oikoyennias Kai Pediou) pour la Grèce ; NM « Women and Mothers against Violence » pour la Bulgarie], portant sur les violences domestiques, leurs répercussions sur le travail et les moyens de prévention et d'action.

Dans le cadre de ce projet, de nombreuses activités ont été organisées tout au long de la période, notamment des moments de sensibilisation et la réalisation d'outils pédagogiques.

- Participation à l'Université d'automne de la Ligue des Familles : « La création d'un capital-temps ».

- Congrès de la FGTB wallonne 2010 : le Bureau wallon des Femmes a participé, sous forme de propositions, à l'élaboration des

revendications et positions du Congrès.

- Forum social européen à Istanbul « Une autre Europe est nécessaire ! » Participation des Femmes de la FGTB wallonne à diverses activités organisées au Forum.

- Marche mondiale des femmes : action et éclairage sur les thématiques « Violence envers les femmes » et « Paix et démilitarisation ».

- Appel à soutenir Sakineh Mohammadi Ashtiani, Iranienne de 43 ans, mère de deux enfants, condamnée à mort par lapidation et emprisonnée depuis mai 2006.

● 2011

- Formations : « Plate-forme contre le marché transatlantique » avec Bruno Poncelet, formateur du CEPAG ; « Gouvernance économique européenne » avec Didier Brissa, formateur CEPAG ; « Transfert de compétences : contrôle de la disponibilité des demandeurs d'emploi », David Lannoy, FGTB wallonne ; « Focus sur les allocations familiales », Anne Tricot, conseillère FGTB wallonne.

- Visite de l'exposition de la FGTB Liège « La grève de 60 ».

- Conférence : « Lutte pour les droits des femmes ».

- Livre vert des pensions « Consolider l'avenir des pensions », Conférence nationale des pensions : participation à la réflexion et élaboration de revendications.

● 2012

- Revendications pour l'AIP : augmentation du revenu minimum garanti, maintien de l'indexation automatique comme principal rempart contre la pauvreté ; liaison au bien-être sans marchandage, garantie pour une amélioration des « temps partiel » ; mise en œuvre des moyens nécessaires, via les Fonds sectoriels, pour assurer un meilleur accès aux structures d'accueil collectif, flexible et de qualité ; attention particulière sur le plafond de verre dont les femmes sont victimes.

- Réflexions et propositions sur les transferts de compétences concernant les allocations familiales, le FESC, l'APA / Soins de santé / Soins personnes âgées.

- Campagne « Accueil de l'enfant », en collaboration avec les Femmes prévoyantes socialistes (www.jeveuxunepiece.be).
- Café-citoyen à l'Université populaire de Bruxelles : « Lourd fardeau ».
- Mise en place d'une plateforme féministe : « Osez le féminisme ! »
- Formations : « Dégressivité des allocations de chômage », Daniel Draguet ; « Réduction collective du temps de travail ».

● 2013

- Rencontre : « Regroupement familial-précarité-violence faite aux femmes, quelles luttes d'émancipation mener ensemble ? » Thématique abordée : précarisation des femmes migrantes, venues dans le cadre du regroupement familial, et

violences subies par ces dernières dans une situation de non-droit.

- Appel féministe belge contre l'austérité : signature de l'appel et action.
- Printemps des femmes, 3 rencontres autour d'une réflexion sur le féminisme d'aujourd'hui : « Travail égal, salaire égal ! Vraiment ? » ; « Quel rapport au travail entretiennent les femmes ? » ; « Femmes et Crise(s) ».
- Forum social mondial à Tunis : participation des Femmes de la FGTB wallonne à diverses activités.
- Note au BIW « Non au sexisme dans nos rangs ! ». La volonté des femmes était de dénoncer le sexisme subtil et de réaffirmer nos positions afin de renforcer l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Interpellation politique : réflexion sur nos revendications à envoyer

aux diverses partis politiques afin qu'ils puissent en tenir compte dans leur programme.

Dans le cadre de la **Fureur de Lire**, un débat autour d'un livre est proposé chaque année :

- 2010, présentation du livre « Reconquista ! », Collectif Le Ressort.
- 2011, débat autour de l'ouvrage coordonné par Christine Delpy « Un trousseau de domestique ».
- 2012, présentation du livre « Et si on arrêta de payer ? 10 questions/réponses sur la dette publique et les alternatives à l'austérité » par l'auteur, Olivier Bonfond.
- 2013, débat autour du roman « Ce que je peux dire d'elles » d'Anne Icart.

▲ LES JEUNES FGTB

❖ Fusion des asbl « Étudiants FGTB » et « Jeunesses syndicales FGTB »

En 2012, les deux asbl fusionnent pour devenir : les Jeunes FGTB.

Il s'agit d'une organisation de jeunesse reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles. C'est aussi un syndicat qui se bat aux côtés des jeunes pour faciliter leurs conditions d'accès à un enseignement

égalitaire et de qualité, améliorer leurs conditions de travail, défendre leurs droits et leur permettre d'entrer dans un réseau solidaire avec d'autres jeunes. Pour atteindre ces objectifs, il est important que le jeune soit bien informé (de manière individuelle et collective) afin de devenir un acteur critique, solidaire

et responsable mais aussi afin de lui permettre d'entamer une démarche dans son école, dans son entreprise, face à l'ONEM ou au niveau politique pour faire changer les choses et rendre le monde plus juste !

▨ MISSIONS

● Au niveau des « étudiants »

[Le terme « étudiants » englobe les apprentis, les jeunes en stage d'insertion professionnelle et en allocation d'insertion affiliés aux Jeunes FGTB.]

- Défendre leurs droits dans leur job étudiant et à l'école (aide au recours...).
- Proposer des formations et animations dans les écoles (jobs étudiants, fin d'école, qu'est-ce qu'un syndicat ?...).

- Mettre sur pied des débats, groupes de travail, manifestations en collaboration avec d'autres associations.
- Élaborer des positions politiques.
- Organiser des activités culturelles, participer à des festivals

(Dour, Esperanzah...), à du théâtre-action...

- Prendre part à des voyages altermondialistes, des échanges avec des jeunes de Belgique et du monde.
- Contribuer à des actions contre l'extrême droite.
- ...

● **Au niveau des jeunes travailleurs**

[Les jeunes travailleurs, y compris les allocataires sociaux de moins de

35 ans, affiliés au sein d'une Centrale de la FGTB.]

- Accueillir de jeunes travailleurs, avec ou sans emploi, en recherche d'informations sur le plan professionnel, juridique, social...
- Organiser des formations (recherche d'emploi, droit du travail...); éditer des fiches d'information.
- Représenter et défendre les intérêts généraux des jeunes travailleurs dans des instances communautaires (Conseil de la Jeunesse Francophone,

ProJeuneS...) ou européennes (CES...) et dans le milieu associatif.

- Mettre en relation avec la Centrale FGTB ad hoc.
- Organiser des activités culturelles.
- Contribuer à des actions contre l'extrême droite.
- Participer aux forums sociaux internationaux.
- Collaborer avec de jeunes syndicalistes européens et échanges internationaux.

❖ **Assemblée Jeunes FGTB**

● **Objectifs principaux**

- Conseiller sur les orientations, activités, positions de l'asbl et en connexion avec les jeunes militants.
- Renforcer l'implication des jeunes par leur participation aux prises de positions au sein de la FGTB.

Nous œuvrons pour une participation plus grande et plus démocratique des jeunes au sein des Jeunes FGTB, mais également au sein de la FGTB. Cela passe par une plus grande représentativité et une meilleure prise en compte des inquiétudes et revendications formulées par la jeunesse.

● **Composition**

Pour rester dans la logique organisationnelle de notre mouvement et cadrer avec les différentes réglementations des pouvoirs subsidiaires, la composition de l'AG de l'asbl correspond aux répartitions du Bureau de l'Interrégionale wallonne (BIW),

auxquelles sont ajoutés des mandats bruxellois pour assurer une représentation francophone entière.

La participation des mandats au sein du CA et de l'AG se reflète dans les prises de décisions de l'asbl.

● **Matières traitées**

Les Jeunes FGTB traitent de matières qu'elle juge importantes pour la défense des intérêts des jeunes, et ce selon 3 axes :

- Activités : actions pratiques de l'asbl Jeunes FGTB (événements, formation idéologique, action internationale, élections sociales...).
- Politique Jeunesse et Emploi : étudiants jobistes, jeunes quittant l'école, formation en alternance, bourses d'études, enseignement, chômage des jeunes, droit du travail...

- Politique générale : revenus, soins de santé, logement, mobilité, Europe, sécurité sociale...

● **Avis et propositions**

Concernant les différents sujets traités, des avis et propositions sont préparés en collaboration avec les instances Jeunes des Régionales et Centrales. Ces propositions seront ensuite présentées au niveau concerné : BIW, Bureau de l'interrégionale Bruxelloise, Bureau fédéral ou Conseil d'administration de l'asbl.

Les Jeunes FGTB ont un poids politique au sein de la FGTB wallonne. Ils alimentent les débats en cours afin de favoriser la prise en considération des problématiques qui touchent plus particulièrement les jeunes travailleurs et les étudiants. Le Secrétaire général de la FGTB wallonne et/ou la Coordinatrice des Jeunes FGTB assurent le relais entre les différentes instances.

❖ **Sections syndicales dans les écoles**

Les Jeunes FGTB tentent d'installer, au sein des écoles, des délégations composées d'étudiants. Étant présents dans l'établissement, ils peuvent mieux identifier les problèmes, qu'ils soient individuels ou collectifs, et sont le plus à même

d'y apporter des solutions appropriées.

L'Union Syndicale Etudiante (USE), active au sein de l'ULB, est née de l'initiative des Jeunes FGTB et a été reconnue section membre des Jeunes FGTB par l'AG. L'USE

adhère, tout comme les Jeunes FGTB, à la Déclaration de Principe de la FGTB, mais dispose de son autonomie en matière de revendications liées à l'enseignement supérieur.

Les Jeunes FGTB offrent la possibilité aux étudiants de sortir de l'isolement et d'agir collectivement. C'est un syndicat étudiants qui lutte pour un enseignement qui promeut

l'accès et la réussite pour tous : un enseignement démocratisé. Pour cela, il est nécessaire de lutter contre la précarité, la sélection sociale et la logique marchande

dans l'enseignement. Les Jeunes FGTB y opposent des projets d'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants.

❖ Actions Jeunes FGTB

Lors de leurs actions, les Jeunes FGTB ont veillé à élargir leur horizon, à renforcer les solidarités avec tous les travailleurs, et surtout à s'intéresser à des multiples sujets.

Les Jeunes FGTB sont de tous les combats : « créée aux étudiants » pour sensibiliser l'opinion publique aux dangers des changements de législation en matière de jobs ; action au Forem pour inciter la direction à reconnaître qu'il n'y a pas suffisamment d'emplois pour

tous les demandeurs ; créée aux esclaves pour pointer la précarité et l'exploitation dont sont victimes les jeunes ; soupes populaires anti-austérité ; marches des jeunes en lutte pour l'emploi ; action au 16 rue de la Loi pour dire non à un gouvernement antisocial ; piquets de grève solidaires (soutien aux travailleurs en grève dans les entreprises) ; contre-sommets ; manifestation contre les SAC ; manifestations en soutien aux réfugiés Afghans ; manifestation

antifasciste réprimée violemment par la police ; création d'un collectif de jeunes militants antifascistes ; participation à la Belgian Pride...

Les actions Jeunes FGTB sont décidées par les jeunes eux-mêmes. Elles sont soit prises d'initiative, soit rejoignent des collaborations avec d'autres associations. Les Jeunes FGTB mobilisent et participent évidemment à toutes les actions, manifestations et campagnes menées par la FGTB wallonne.

❖ Campagne « Engage-toi ! »

Les Jeunes FGTB promeuvent évidemment la participation des jeunes au sein de la concertation sociale. C'est pourquoi ils ont lancé en 2012 la campagne « Engage-toi ! », en vue de susciter l'envie des jeunes travailleurs des entreprises de participer aux élections sociales, soit en votant pour leurs représentants, soit en

s'engageant comme délégué (en particulier pour les listes « jeunes »). Cette campagne s'est déclinée en affiches, tracts mais également au travers d'un site internet et de plusieurs capsules vidéos, dont certaines réalisées par des jeunes militants lors d'une formation orchestrée par les Jeunes FGTB. Cette campagne a également

été utile pour les permanents des Centrales professionnelles sur le terrain qui n'ont pas tous les outils pour approcher spécifiquement les jeunes dans les entreprises. Cette campagne a été couplée à une série de rencontres de jeunes délégués au sein-même de leur entreprise, et ce à travers toute la Wallonie.

❖ Autres campagnes et plateformes militantes

Les Jeunes FGTB ont participé et participent encore à de nombreuses plates-formes et campagnes :

- Respect : pour le respect du pacte de New-York pour la gratuité de l'enseignement supérieur.
- Jeunes en lutte pour l'emploi.
- Stop-SAC : plate-forme de jeunes menant campagne contre les

sanctions administratives communales.

- Vêtements Propres (achAct).
- Les travailleurs ne sont pas en solde ! : campagne-choc dans les vitrines des magasins en période de soldes.
- Au travail les jeunes ! : campagne-choc sur facebook pour

attirer l'attention sur la précarisation de l'emploi.

- Acteurs des Temps Présents
- Jeunes antifascistes (JAF)
- D19-20
- ...

❖ Projets internationaux

Dans ce contexte de crise, les conditions de travail des jeunes sont de plus en plus précaires et ils

sont les premiers à être licenciés au sein des entreprises. Des mesures

fermes doivent être adoptées pour les protéger.

Par des projets internationaux concrets, nous travaillons sur les enjeux d'une citoyenneté internationale active, critique et militante des jeunes travailleurs.

● **Projet YES**

La « Young European Society » (Collectif de jeunes européens) est un réseau de jeunes européens actifs à différents niveaux dans notre démocratie. L'impulsion du projet a été permise par l'obtention d'un financement du Bureau International Jeunesse (BIJ) en Fédération Wallonie-Bruxelles. Les activités du collectif se perpétuent au travers de nombreuses rencontres bilatérales entre jeunes syndicalistes suédois et belges. Parmi les objectifs du projet :

- Faire progresser le nombre de jeunes européens impliqués dans les processus démocratiques du syndicalisme.
- Aborder la question de la représentation syndicale par

l'instauration d'une vraie démocratie au travail.

- Faire entendre nos voix et renforcer nos revendications.

● **Projet EPOCA**

Conscients des réalités d'une économie toujours plus globalisée et du poids des décisions européennes dans la législation des États-membres, les Jeunes FGTB désirent explorer les voies qui permettront de déplacer le cadre de la concertation sociale, de l'action syndicale et de l'action collective à un niveau supranational. Cela nécessitera avant tout une capacité de compréhension des mécanismes de concertation et d'action qui existent dans les autres pays. Depuis 2010, les jeunes générations du bassin méditerranéen ont donné naissance à un mouvement important visant à définir de nouvelles méthodes d'action collective et une nouvelle citoyenneté internationale. L'idée s'est donc fait jour de monter un projet avec des jeunes actifs dans

un syndicat et/ou dans une association informelle d'un ou de plusieurs pays méditerranéens. Les objectifs principaux étant d'assurer un échange de méthodes et l'ouverture à une démocratie sociale européenne.

Ce projet a programmé trois rencontres principales :

- Une rencontre de préparation/lancement du projet à Bruxelles (juin 2013).
- Une première rencontre de mise en œuvre à Athènes (septembre 2013).
- Une seconde rencontre de mise en œuvre à Madrid (janvier 2014). Les résultats de ces trois étapes permettront de développer une « boîte à outils » regroupant différents supports (discours, articles, capsules vidéo, photos, matériel pédagogique, manifestations de rue, posters...) qui pourront faciliter la mise sur pied d'une action collective dans ou hors du lieu de travail.

❖ **Lutte contre l'extrême-droite et le fascisme**

L'Europe connaît une montée de l'extrémisme de droite. Ce phénomène ne se limite pas aux partis concernés, mais aussi aux valeurs et aux pratiques nauséabondes qui se diffusent dans nos sociétés : islamophobie, antisémitisme, homophobie, rafles et expulsions de Roms et de sans-papiers, meurtres politiques...

Cette montée de l'extrême-droite se place dans un contexte d'austérité généralisée, où des partis de gouvernement « démocratiques » mènent une politique autoritaire et répressive. Au-delà de l'inéptie

économique qu'elles représentent, les mesures d'austérité mises en œuvre dans tous les pays européens ne font qu'élargir le lit de l'extrême-droite.

Les Jeunes FGTB veulent s'attaquer au mal par la racine en combattant les inégalités sociales dues au capitalisme. Nous nous opposons aux fausses solutions de l'extrême-droite, qui vise à détourner l'attention de la population des débats socio-économiques et se borne à désigner des boucs émissaires de la crise. C'est en offrant un avenir égalitaire, grâce à

une politique d'emploi pour tous notamment, que la population se détournera des discours fascistes.

Les Jeunes FGTB ont engagé un travailleur dont les tâches concernent spécifiquement des actions de sensibilisation sur les dangers de l'extrême-droite et d'organisation de groupes d'action. Nous proposons des animations dans les écoles du secondaire, une formation sur la démocratie, une exposition sur les luttes antifascistes ainsi qu'une brochure de type « Detox » contre les discours réactionnaires.

❖ **Camp Jeunes FGTB**

En 2011, les Jeunes FGTB ont organisé leur premier camp d'été solidaire à La Roche-en-Ardenne. Le succès de cette première édition a

suscité l'envie de recommencer dès 2012.

Au programme : des ateliers thématiques pour réfléchir, débattre

et apprendre (thématiques : idéologie gauche/droite ; genre ; syndicat : « no transat » ; internationalisation des luttes ;

austérité et résistance ; organiser une action ; lutte contre l'extrême droite; répression policière...), des

ciné-clubs, des soirées festives... Une pause a été effectuée en 2013. Une formule plus ludique, et plus

accessible dès 16 ans, sera mise sur pied en 2014.

❖ Brochures et outils pédagogiques

Chaque année les Jeunes FGTB éditent une série de brochures utiles, informatives et éducatives. C'est une porte d'entrée « de services » mais également un moyen de faire passer un certain nombre d'idées.

Parmi les classiques :

- « **Fin d'école, faim d'emploi** » tout ce qu'il faut savoir sur les démarches à accomplir en sortant de l'école.
- « **Ton job étudiant** » vulgarisation de la réglementation sur les jobs étudiant.
- « **Lexique du jeune travailleur** » est un outil précieux pour se familiariser avec le jargon du droit social.

- « **Détox** » qui a pour but de 'désintoxiquer' nos esprits du discours néolibéral en y opposant des arguments progressistes. La brochure sert maintenant d'exemple pour bon nombre de contre-argumentaires.

- Les manuels pratiques tels que « **Le Guide de Survie du jeune chômeur** » ou « **Parcours vers l'emploi, premier combat** » complètent les conseils syndicaux d'une vision critique des politiques de sanction et d'austérité.

D'autres outils pédagogiques ont également été développés, notamment pour servir de base à nos nombreuses animations dans les écoles, centres de jeunes,

maisons de quartier, services sociaux... à titre d'exemple, citons la dernière création des Jeunes FGTB : **le jeu TOR** (« Tous ou rien »), mélange de jeu de l'oie et de jeu de rôles (aussi adapté aux adultes) qui simule une société dans laquelle les mécanismes de solidarité sont à construire.

Depuis 2011, dans le cadre du programme de l'IFC (Institut de la formation en cours de carrière), pour lequel nous avons reçu l'agrément avec l'aide et l'appui d'AFICo (Namur), nous donnons des formations aux enseignants sur la législation sociale appliquée aux contrats étudiants.

❖ Image des Jeunes FGTB

Ces dernières années l'image des Jeunes FGTB n'a fait que s'améliorer et le mouvement est aujourd'hui connu dans tous les milieux estudiantins, politiques et syndicaux.

Pour porter leur message le plus largement possible, les Jeunes FGTB tiennent des stands dans les salons de l'emploi et de l'éducation et lors d'évènements plus festifs pour être parmi les jeunes (festival

de Dour, Esperanzah !, festivals locaux, Huma...). Ceci nécessite également un investissement matériel.

❖ Mandats

Les Jeunes FGTB détiennent des mandats au sein de diverses instances :

- Bureau de l'Interrégionale wallonne de la FGTB.

- Comité Jeunes de la CES.
- Conseil d'administration de ProjeunesS.
- Conseil de la Jeunesse.

- Conseil Consultatif des Organisations de Jeunes (CCOJ).
- Assemblée Générale de achAct.
- CNAPD.

LES COMMISSIONS DE LA FGTB WALLONNE

La Commission wallonne des Pensionnés & Préensionnés

La Commission wallonne des Pensionnés & Préensionnés (CWP&Pp) analyse les questions liées à la place occupée par les personnes âgées dans la société. Elle développe un travail de réflexion qui appuie des démarches de revendications et d'actions.

À travers les thématiques abordées, la Commission s'est engagée à défendre une société qui unisse, par la solidarité, les différentes générations et qui préconise une pleine intégration sociale et politique des personnes âgées.

La CWP&Pp est composée de 54 militants, pensionnés ou préensionnés, dont 27 représentants des Centrales et 27 des Régionales. Ce sont, pour la plupart, d'anciens délégués et militants syndicaux. Les animateurs sont membres à part entière de la Commission.

Se réunissant une fois par mois, elle a un rôle d'avis sur toutes les matières de compétence fédérale, communautaire et wallonne qui concernent les personnes âgées. Elle assure aussi un rôle d'animation et d'action.

Pensions & fin de carrière

Dans un contexte où :

- Les politiques utilisent le vieillissement de la population comme prétexte pour remettre en question la viabilité de la sécurité sociale et des régimes légaux de pension ;
- Depuis l'accord de Gouvernement de décembre 2011, une réforme des pensions et des fins de carrière poursuit ses effets néfastes sur les régimes légaux de pension ainsi que l'accès aux dispositifs de fin de

carrière, telle que la prépension légale (rebaptisée « régime de chômage avec complément d'entreprise »).

La CWP&Pp a, a contrario, revendiqué :

- **Une politique de pensions axée prioritairement sur le renforcement et la revalorisation de la pension légale**

C'est-à-dire le 1^{er} pilier, constitué et organisé au sein de la sécurité sociale. Car il est fondé sur la répartition (ce sont les actifs d'aujourd'hui qui financent, via leur cotisation sociale, le paiement des pensions payées aux pensionnés d'aujourd'hui) et est à l'abri de la spéculation. Seul le 1^{er} pilier de pension par répartition peut garantir un revenu de remplacement décent à tous les pensionnés.

- **Une politique de fin de carrière axée sur un vrai projet de sortie en douceur du circuit du travail qui s'accompagne d'une réduction collective du temps de travail (RCTT)**

Pour la CWP&Pp, une politique de fin de carrière doit d'abord s'appuyer sur une politique de création d'emplois de qualité et empêcher les licenciements collectifs pour cause de délocalisation ou de restructuration des entreprises, dont nombre de travailleurs âgés sont victimes. La RCTT avec embauche compensatoire et sans perte de salaire est un moyen important pour atteindre cet objectif de création d'emplois de qualité.

Ce sont principalement les dossiers « pension » et « fin de carrière » et nos revendications en la matière qui alimentent le travail de sensibilisation que nous menons envers les instances et les militants de la FGTB dans le cadre, notamment, des **Assemblées wallonnes des P&Pp** que la CWP&Pp a organisées sous l'égide de la FGTB wallonne à Ciney (les 10 juin 2010 et 13 octobre 2011), ainsi que lors de notre participation au débat intitulé « Vivre plus longtemps, vivre mieux ! » organisé le 9 octobre 2012 par la FGTB fédérale à Bruxelles.

En outre, nous défendons nos revendications en matière de pension et de fin de carrière dans les représentations extérieures à la FGTB, au sein :

- De la **Fédération européenne des retraités et des personnes âgées** (FERPA) qui est l'organisation représentative des travailleurs retraités et des personnes âgées issue de la Confédération européenne des Syndicats (CES), fondée en 1993 et où la CWP&Pp dispose d'un mandat effectif et d'un mandat d'observateur.
- Des cinq Commissions permanentes du **Conseil consultatif fédéral des aînés** qui est l'organe représentatif des aînés au niveau fédéral et qui a succédé en 2012 au Comité consultatif pour le secteur des pensions. La CWP&Pp y est représentée par 3 mandats (1 effectif et 2 suppléants) et la FGTB wallonne/fédérale par un mandat effectif. Les cinq Commissions permanentes sont : Les Commissions « Pensions », « Intégration sociale et lutte contre la pauvreté », « Egalité des chances », « Accès aux soins de santé » et « Mobilité ».

- De la **Commission wallonne des aînés** qui est une des six Commissions permanentes du Conseil wallon de l'Action sociale et de la Santé (CWASS), instaurée suite à la réforme de la fonction consultative laquelle est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2009. Cette Commission donne des avis concernant la programmation des maisons de repos au plan wallon (accords de principe, agréments...). La CWP&Pp y dispose d'un mandat effectif.

- De la **Confédération des Seniors Socialistes (C2S)** où la CWP&Pp dispose d'un mandat effectif.

Formations / Colloques

Afin d'être au fait et de nourrir au mieux les débats, la CWP&Pp a organisé, de janvier 2010 à décembre 2013, un ensemble de formations destinées aux pensionnés et prépensionnés mais aussi aux permanents et délégués syndicaux. Les thématiques abordées ont été :

- Le calcul des pensions après le dernier accord gouvernemental.
- Le vieillissement démographique, arme de destruction massive contre la Sécu et la pension légale ?

- L'avenir des maisons de repos en Wallonie. Transfert de compétence et enjeux.

- La loi sur les droits du patient.
- Qu'est-ce que la solidarité ?
- Le défi des relations intergénérationnelles.
- Les questions juridiques et notariales.
- Les soins et maladies chroniques.
- La paupérisation des personnes âgées.
- Le ressenti des personnes âgées lors de leur entrée dans une maison de repos.

La Commission wallonne des Travailleurs sans emploi

La Commission wallonne des Travailleurs Sans Emploi (CWTSE) est composée de 13 militants TSE. Le règlement d'ordre intérieur prévoit une représentation de 26 militants TSE. Ceux-ci sont désignés par les Secrétaires régionaux de la FGTB. Les animateur-trice-s des Commissions régionales des Travailleurs Sans Emploi (CRTSE) sont également membres de la Commission.

La CWTSE se réunit une fois par mois et, si l'actualité le nécessite, elle organise des groupes de travail thématiques. Elle a un rôle d'avis, d'animation et d'actions sur les matières touchant les TSE.

Durant la période 2010-2013, la CWTSE s'est penchée sur les matières reprises ci-après.

Contrôle de la disponibilité des chômeurs

• Campagne « Le capitalisme nuit gravement à tous les travailleurs »

Le Plan d'accompagnement et de contrôle de la disponibilité des chômeurs a été mis en œuvre en 2004, malgré l'opposition de la FGTB wallonne, de la CWTSE et d'autres organisations syndicales et associations.

Pour rappel, en 2009, la CWTSE évoquait l'idée de mettre sur pied un plan d'actions pour mettre fin à cette mesure. La campagne a ensuite été initiée avec la FGTB wallonne. Dans la foulée, un courrier était envoyé aux bourgmestres et échevins des communes wallonnes ainsi qu'aux CPAS. Celui-ci dénonçait cette mesure et invitait à adopter une motion demandant un moratoire, voire une suspension de celle-ci. Plus de 50 communes et CPAS l'ont adoptée.

Cette campagne s'est poursuivie en 2010. Différentes mobilisations ont été organisées tant au niveau

régional⁷ que wallon (1^{er} mars 2010 auprès des partis PS, cdH, Ecolo et MR et, le 11 juin, devant la RTBF à l'occasion d'un débat préélectoral). Des avancées avaient été obtenues dans ce dossier mais la chute du gouvernement fédéral empêchera leur concrétisation.

• Au niveau wallon

En 2010, la CWTSE constate l'existence de cas de double contractualisation ONEM-Forem : les chômeurs doivent respecter des injonctions différentes et parfois contradictoires dans leur recherche d'emploi. Les membres de la CWTSE ont donc procédé à l'examen de divers plans d'action. S'en est suivi une rencontre avec le Forem où furent dénoncés l'accueil parfois réservé aux chômeurs et le

⁷ **Namur** : actions devant l'ONEM et le Conseil communal ; **Luxembourg** : création d'un blog, flash mob « Criée aux esclaves », rencontres avec des représentants de CPAS, EFT, OISP ; **Liège** : action aux conseils communaux de Seraing et de Liège, flash mob « Caddies vides » ; **Verviers** : dossier à destination des militants, des permanents et des médias, groupe facebook, action « Tableau de chasse », interpellation des partis politiques « C'est Noël – les chômeurs ont les boules », action « Chansons de Noël » avec distribution de tracts ; **Mouscron** : interpellation du Conseil communal ; **Charleroi** : action ONEM et dépôt du tract « Les chômeurs ont les boules » sur les sapins de Noël de la Ville ; **Tournai**, interpellation de différents conseils communaux ; **Mons** : rencontre avec le bourgmestre...

contenu de certains plans d'actions. Si ces démarches entreprises en direction du Forem ont été mesurables sur le terrain, des problèmes demeurent. La CWTSE continue à suivre ce dossier. En octobre 2010, lorsque le Ministre André Antoine multiplie les sorties presse provocatrices concernant les contrôles et exclusions, la CWTSE s'exprime publiquement avec la FGTB wallonne pour les dénoncer.

● Suivi de la procédure

La Commission analyse chaque publication de l'ONEM ou de la fédération des CPAS traitant du contrôle de disponibilité. La CWTSE a aussi assisté à plusieurs commissions parlementaires en lien avec cette thématique.

Lorsqu'il a été question de **l'accompagnement individualisé** et du suivi des personnes rencontrant des problématiques d'ordre médical, mental, psychologique et psychiatrique, la CWTSE s'est attachée à définir le public éloigné de l'emploi. En 2012, on assiste à un renforcement du contrôle des demandeurs d'emploi. Ces mesures seront dénoncées en même temps que les autres réformes chômage.

▨ Réforme chômage

Dès la publication de l'accord de Gouvernement (décembre 2011), la CWTSE a analysé ce document en détails. Outre le transfert de compétences « emploi » vers les Régions, il prévoyait aussi un nombre important de régressions en matière d'assurance chômage : dégressivité accrue des allocations de chômage, allongement de la durée du stage d'insertion (ex-stage d'attente), limitation dans le temps des allocations d'insertion, renforcement du contrôle de disponibilité, dégradation de la notion d'emploi convenable, détérioration des périodes assimilées pour la pension...

● Information et sensibilisation

Depuis 2012, des assemblées d'information et de sensibilisation ont donc régulièrement lieu aux plans local et régional en direction des affiliés sans emploi, des travailleurs des CPAS, des Mutualités et du secteur associatif, des Cellules de reconversion, du Bureau des Femmes et des Pensionnés & Pré-pensionnés de la FGTB wallonne, des délégués des différentes Centrales professionnelles...

En 2013, un colloque « Sans emploi, travailleurs... Bientôt tous pauvres ? » a été organisé ainsi qu'une rencontre avec des responsables et travailleurs de CPAS.

● Protestation et action politique

Différentes actions ont été organisées au niveau local⁸ et wallon :

- 16 janvier 2012 : action soupe populaire (en front commun) devant la Bourse de Bruxelles.
- 19 juin 2012 : participation à la manifestation FGTB-CSC Bruxelles contre l'austérité et la chasse aux chômeurs.
- 18 avril 2013 : manifestation de 3.500 affiliés FGTB, avec ou sans emploi, à Namur contre les mesures chômage.

En septembre 2013, la FGTB wallonne tire à nouveau la sonnette d'alarme pour dénoncer l'ampleur du bain de sang social organisé par les politiques. Un premier compte à rebours menant à 30.000

⁸ Marches de l'ONEM vers les CPAS pour symboliser le transfert de coûts à venir ; Centre : action Papillon devant le domicile de Di Rupo, dépôt d'un carnet de revendications ; Namur : manifestation contre l'austérité ; Verviers, rencontres, actions (lettres ouvertes ou interpellations directes) en direction du Collège des Bourgmestres et Echevins ; Liège : manifestation contre l'austérité et la dégressivité accrue ; Charleroi : manifestation en front commun ; Luxembourg : marche des TSE et lancement d'un compte à rebours ; Wallonie picarde : Marche hennuyère contre l'austérité...

exclusions du 1^{er} janvier 2015 a été décliné sous plusieurs formes, dans les permanences ou les publications FGTB, mais aussi via les sites web et réseaux sociaux.

▨ Livre récit de vie « Paroles de chômeurs – écrits d'inutilisés – Ed. du Cerisier »

L'ouvrage a été présenté publiquement le 8 avril 2010. Chaque participant à l'atelier d'écriture a été invité à lire certains de ses textes. Cet ouvrage a aussi été présenté lors de la « Fureur de lire 2010 », dans les bibliothèques provinciales de Namur et dans des de formations de délégués syndicaux.

▨ Matières européennes

Dans le cadre de ses travaux, la CWTSE s'est penchée sur la note de la Commission européenne « *Europe 2020 : Une stratégie pour une croissance intelligente, durable et inclusive* ».

Elle a axé sa réflexion sur la « croissance inclusive » dès lors que cette priorité comporte des objectifs à atteindre en termes d'emploi, d'éducation et de lutte contre la pauvreté (sortir 20 millions d'Européens de la pauvreté dont 380.000 Belges).

Il sera souvent fait référence à cette troisième priorité lorsqu'il s'agira de dénoncer les réformes chômage.

La CWTSE est intervenue lors du séminaire CEPAG du 30 novembre 2012 : « Mobilisation des chômeurs en Europe ».

▣ Assemblées, rédaction d'un cahier de revendications

Il a été convenu d'organiser deux assemblées TSE : la première (3

octobre 2013), pour l'expression et l'énumération de revendications ; la seconde (29 octobre 2013), pour valider les revendications et énoncer les actions à venir. La seconde assemblée s'est clôturée par la visite de l'expo « Chemin

faisant » des TSE Luxembourg et la projection du film « Laissez-nous notre chance » par les TSE du CEPRE (région du Centre).

▣ La Commission wallonne des Travailleurs immigrés

La Commission wallonne des Travailleurs immigrés (CWITI) fonctionne désormais en tant que groupe de travail dénommé « Flux migratoires ».

Ce groupe rassemble 4 délégués mandatés par la CGSP, la Centrale générale et la MWB ; 8 animateurs, animatrices « Travailleurs immigrés » des Régionales d'éducation permanente du CEPAG (Forabra, AFICO, CEPAG Verviers, Borinage 2000, Cenforsoc, Cépré, CCB) ; 3 représentants de la FGTB Liège, 1 conseiller du CIRE, le juriste de notre interface juridique, 2 membres de l'association SP Belgique.

Il travaille en réseau avec la Régionale FGTB Wallonie Picarde, l'asbl CEPST (membre du CEPAG), ainsi qu'avec les asbl suivantes : CAI Namur, Carrefour des cultures, CRACPE, marche des migrants, Abraço, ORCA, Nouveau saint Servais, le monde des possibles, et d'autres associations impliquées dans le travail avec les migrants. Ce groupe de travail se réunit une fois par mois.

Plusieurs de ses membres assurent divers mandats au nom du CEPAG et de la FGTB wallonne dans les espaces de concertation sociale [CESW, CWASS, CWIPEOE (Commission wallonne d'Intégration des Personnes étrangères et d'Origine étrangère), CCTOE (Conseil consultatif des Travailleurs d'Origine étrangère), Conseil consultatif des personnes étrangères], et les asbl coupoles, telles que le CIRE (Coordination Initiative pour Réfugiés et Etrangers), le CNCD (Conseil

national de la Coopération au Développement). Ils sont également actifs dans différents groupes de travail et plate-formes mis sur pied pour faire aboutir les revendications touchant à l'effectivité des droits des migrants : Front des Migrants, Groupe Migration CNCD, Groupe de travail sur la régularisation par le travail et les droits des travailleurs migrants, Plate-forme Justice pour tous, Collectif de la lutte avec les Afghans, Steenrock. Le groupe de travail « Flux migratoires » est également présent via son animateur (mandat CEPAG) dans la plate-forme de lutte contre le racisme. Enfin, nous collaborons au projet Share visant à structurer l'associatif des migrants.

Notre groupe qui, en 2008, a mis au point le projet CLCD en vue de lutter contre les discriminations liées notamment à l'origine, la conviction religieuse, la couleur de peau, la nationalité... a vu son projet concrétisé. La CLCD (4 personnes) est opérationnelle depuis 2008.

Durant trois ans, ce même groupe de travail a élaboré un projet d'interface juridique « droit des étrangers, droit social ». Grâce à des subsides du Fonds européen d'investissement (FEI) et de la Région wallonne, un juriste vient d'être engagé. Fruit d'un partenariat avec l'associatif (SIMA, Nouveau Saint-Servais, le CIRE, SP Belgique, le Monde des Possibles, le DISCRI), ce projet consistera, notamment, en lien direct avec les demandes des Centrales (délégations d'entreprises, permanents, services juridiques...),

des Régionales (Offices de droit social, animatrices et animateurs Travailleurs immigrés, Euro-conseillers...), des associations partenaires, à aider à l'élaboration des dossiers de défenses juridiques qui nécessitent une connaissance pointue en droit des étrangers, afin de construire petit à petit une jurisprudence élargissant le droit des sans papiers/migrants. Le juriste répondra également aux demandes de renseignements en droit des étrangers ; il mettra à la disposition des délégué(e)s, des animateur(trice)s et des juristes, les connaissances juridiques nécessaires dans le cadre de séances de sensibilisations aux droits sociaux et du travail des primo-arrivants.

Durant l'année 2011, le groupe Flux migratoires a organisé un séminaire de 5 jours intitulé « Migrations et droits fondamentaux ». En 2013, il a assuré des journées de formations sur la question des migrations avec le Cépré, Promotion et Culture, et la Centrale générale de Liège. Grâce à ce travail, la FGTB dispose d'un matériel pédagogique pouvant servir à d'autres formations.

En 2012, sous l'impulsion de la campagne du CEPAG « Tous égaux », nous avons mis sur pied un groupe qui a rédigé une brochure « détox » visant à démonter les idées toutes faites sur les migrants et leurs descendants. Ce travail a donné un outil pédagogique, riche et argumenté, utilisé en formation.

Notre groupe a été un des acteurs incontournables dans les luttes pour la régularisation des sans papiers menées en 2009. Depuis 2010, les animatrices et animateurs TI accompagnent les travailleurs sans papiers dans le suivi de leur régularisation. Plus de 1.500 dossiers ont été traités par nos régionales. Aujourd'hui, le combat n'est pas fini. Si 60.000 personnes ont été régularisées, il n'en reste pas moins que le dossier de régularisation par le travail de nombreux sans papiers sont dans l'impasse totale. Des actions et des rencontres avec les politiques pour faire évoluer ce dossier ont été organisées. Mais le blocage politique reste important. La syndicalisation des travailleurs sans papiers est un élément essentiel en vue de modifier le rapport de force.

Un autre combat mené durant la période a été la dénonciation de la politique de criminalisation des travailleurs migrants, qui se concrétise par l'augmentation des

retours forcés et des enfermements dans les Centres fermés.

Action forte également, nous avons pris part au large mouvement de soutien dans la lutte des Afghans pour obtenir le moratoire garantissant leur protection à travers leur séjour en Belgique. Alors que l'Afghanistan est en proie à une situation de guerre civile quasi ininterrompue depuis des décennies, que certains ont leur tête mise à prix par les talibans pour avoir refusé de se battre à leurs côtés, que le ministère des Affaires étrangères fédéral lui-même proscrit tout voyage dans ce pays... la secrétaire d'État à l'Asile et la Migration estime, elle, qu'il n'y a pas de problème, tout en décidant de n'expulser que des hommes seuls. Les familles sont quant à elles maintenues dans une situation de non-droit et de précarité. Si 80% des dossiers ont été pris en compte, la mobilisation n'est pas finie car les Afghans du Béguinage

sont toujours en lutte et ont besoin de notre solidarité.

Par ailleurs, le groupe « Flux migratoires » s'est penché sur différentes thématiques telles que le parcours d'accueil des primo-arrivants de la Région wallonne, l'islamophobie (via la Plate-forme de lutte contre le racisme)...

La lutte des classes ayant pris des connotations liées à la couleur de peau, à des visions différentes du monde, à des revendications des minorités, les migrations étant devenues synonymes d'exploitation dans les chaînes de sous-traitance et de travail clandestin... Il est plus que jamais essentiel de lancer des ponts entre tous les travailleurs afin de dépasser les tensions et lutter contre la précarisation du monde du travail.

Il nous faut repenser l'usage des notions de diversité dans nos sociétés, concepts qui affectent tous nos enjeux d'égalité.

▲ LES SERVICES DE LA FGTB WALLONNE

Les services de la FGTB wallonne ont pour mission de produire des notes politiques ou techniques, de réflexion ou d'information, à destination des instances de la FGTB wallonne.

Les membres de ces services défendent les intérêts des

travailleurs et les orientations fixées par le Congrès au sein d'institutions régionales et communautaires. Ils instruisent également des dossiers thématiques, participent à des groupes de travail ou à des séances d'information avec les

permanents, les délégués et les militants.

Les services wallons sont organisés en collaboration avec le Centre d'éducation populaire André Genot (CEPAG). Ce dernier assure les missions d'éducation permanente à destination des affiliés de la FGTB.

❖ Le service d'études

Ce service est composé de conseillers qui suivent des dossiers spécifiques.

❖ Les politiques sociales

Certains membres traitent des matières sociales au travers de dossiers sur l'emploi, la

formation et la formation continue, l'insertion socioprofessionnelle, la santé (prévention, maladies professionnelles, intégration des personnes handicapées...), l'éducation (enseignement...), les titres-services, les agences locales pour l'emploi, les allocations sociales, les pensions et la fin de

carrière, le contrôle de la disponibilité des chômeurs, transferts de compétences (santé, aide aux personnes, allocations familiales, enseignement...)...

❖ Les politiques économiques

Les personnes chargées de se pencher sur les matières économiques examinent des

dossiers tels que les salaires et leur formation, le budget wallon, les agences de notation, la fiscalité (verte...), la loi spéciale de financement, le Plan Marshall 2.vert, les pôles de compétitivité,

les incitants financiers, les zones d'activité économique, la caisse wallonne d'investissement, les marchés publics, les holdings publics, la crise financière, les intérêts notionnels...

❖ Les Pôles thématiques

Depuis le Congrès statutaire de 2010, 7 pôles thématiques ont été mis en place au sein de la FGTB wallonne :

1. Pôle social.
2. Pôle organisation du travail.
3. Pôle emploi et formation professionnelle.
4. Pôle solidarités sud.
5. Pôle Europe.
6. Pôle enseignement & formation en alternance.
7. Pôle solidarités avec les générations futures.

❖ Espace d'échange et de transversalité

Un pôle est un espace de travail qui permet d'aborder un sujet de manière décloisonnée, plus collective, en bénéficiant des compétences des différent-e-s services/équipes de la FGTB wallonne.

La coordination des différents pôles et la vision d'ensemble est assurée par deux personnes. Elles assurent la cohérence de l'activité avec les orientations politiques de la FGTB wallonne. Les travaux, communiqués, cartes blanches et

notes qui en résultent viennent nourrir les positions de l'organisation et fournissent à ces deux collaborateurs de sérieuses bases pour rédiger les mémorandums, orientations de Congrès...

❖ Objectifs

- Sur le court terme, jouer une fonction d'alerte sur les matières traitées et réagir à l'actualité brûlante quand il n'y a pas de conseiller spécialisé sur le sujet.
- Sur le long terme, faire émerger des nouvelles thématiques, des nouvelles propositions dont la FGTB wallonne pourrait s'emparer à l'avenir. Et ce, afin d'éviter de cantonner la réflexion de l'IW dans les dossiers immédiats imposés par l'actualité mais aussi d'ouvrir des nouveaux champs de compétences pertinents et se donner le temps de les étudier.

Thèmes abordés ou traités

- Europe : Traité sur la Sécurité, la Coordination et la Gouvernance ; Traité Transatlantique ; Alter Summit ; protectionnisme; dette,

enjeux sanitaires et services publics.

- Nucléaire (avec invitation d'un expert et d'un délégué Gazelco) ; transition énergétique ; indicateurs alternatifs au PIB, Biens communs.
- Pénuries et fonctions critiques, réduction collective du temps de travail, droit d'alerte, indicateurs d'emploi convenable.
- Standstill et suppression des allocations d'insertion, état des lieux sur les maisons de repos.
- Politique migratoire ; interface juridique en matière de droits des étrangers ; parcours d'intégration ; les permis de travail ; la mobilisation des travailleurs sans papier et leur lien avec le syndicat.
- Organisation du travail comme enjeux politiques ; dispositif de classement pour les types de discriminations.
- Contributions dans le cadre du mémorandum 2014 et du Congrès 2014.
- Contributions dans le cadre des travaux de l'IW sur les transferts de compétences.

❖ Groupe d'encadrement

Un « groupe d'encadrement » a également été mis sur pied. Il se réunit à la demande du Secrétaire général et rassemble un

« référent » par pôle et les conseillers de l'IW. Ces réunions permettent de faire circuler l'information entre le Secrétaire

général et les équipes de l'IW. C'est également le lieu où il formule des demandes spécifiques en fonction de l'actualité politique et syndicale.

❖ Propage-s

En 2008, la FGTB wallonne a créé l'asbl Propage-s, agence-conseil en économie sociale, agréée par la Région wallonne depuis le 1^{er} janvier 2009.

Ses missions consistent à conseiller et à accompagner des projets d'économie sociale. On vise des projets et des entreprises (dans la majorité des cas des coopératives

et des sociétés à finalité sociale) qui développent une activité économique, mais dont l'objectif n'est pas la rémunération du capital et où une gestion participative ou

plus démocratique prévaut. Le qualificatif « sociale » renvoie surtout à une notion de collectif et de coopération, même si des actions d'insertion socioprofessionnelle peuvent également être initiées.

Pour ce faire, Propage-s occupe 7 ETP qui peuvent intervenir dans différents domaines : l'aide à la gestion économique et comptable (plan d'affaires, dossiers crédit...), l'expertise juridique liée principalement au droit des sociétés et au droit social, l'aide en matière de relations institutionnelles (quelles aides à l'emploi pour tel projet...) et le montage de projet dans son ensemble (étude de faisabilité, définition d'objectifs...).

Propage-s accompagne principalement quatre grandes catégories de projets :

- Des entreprises existantes (coopératives, SFS ou asbl) qui souhaitent développer un nouveau projet ou qui sont confrontées à un

problème et ont besoin d'un accompagnement spécifique.

- Des personnes physiques qui veulent développer une nouvelle entreprise dans une logique coopérative.

- Des pouvoirs locaux qui souhaitent développer des projets à finalité sociale, comme des services de transport pour personnes âgées par exemple.

- En relation avec les Centrales et les délégations syndicales, Propage-s organise des séances d'information et accompagne les travailleurs souhaitant se reconverter dans une logique coopérative ou participer à la reprise de leur entreprise sous forme de coopérative.

Entre 2009 et 2013, Propage-s a accompagné plus de 180 projets dans des secteurs variés, comme celui des services aux entreprises ou aux particuliers, dans le secteur de la construction, dans le secteur industriel ou immobilier, ou encore dans le secteur culturel.

La transmission ou la reprise d'entreprises avec une importante implication des travailleurs est particulièrement examinée.

En 2009, Propage-s s'est occupé de :

- 23 coopératives et/ou sociétés à finalité sociale. Les principaux secteurs d'activités sont : les titres-services, les services aux entreprises (conditionnement industriel ou alimentaire), les services de proximité (jardinage et transport social) et l'immobilier.

- 4 projets (asbl et CPAS) ont vu le jour pour développer un IDESS, c'est-à-dire des services de proximité en faveur de personnes en situation précaire, principalement des activités de transport social.

- 2 asbl : un jardin solidaire et un service visant à faciliter l'accès de personnes handicapées aux activités culturelles et sportives.

❖ L'environnement et la mobilité

▨ RISE

Créé en 1996 et soutenu par la Région wallonne, RISE rassemble la FGTB et la CSC autour de trois objectifs principaux :

- sensibiliser les travailleurs et leurs représentants à l'environnement ;
- stimuler la concertation sociale en environnement dans les entreprises ;
- renforcer la capacité d'intervention des délégués sur les questions environnementales.

● **Thématiques abordées**

La période 2010-2013 a été marquée par l'apparition de thématiques telles que la « transition juste » et les « biens communs ». La transition énergétique, les indicateurs complémentaires au PIB, la fiscalité automobile et l'écologie industrielle

font également partie des sujets développés, particulièrement dans le cadre du Pôle SOGEF (Solidarité avec les Générations futures) mis sur pied en 2010.

La transition énergétique a été appréhendée sous différents aspects : amélioration de l'efficacité énergétique notamment par le biais de mesures telles que l'Alliance Emploi-Environnement, la lutte contre la précarité énergétique, le développement des énergies renouvelables en lien avec la création d'emplois et la justice sociale, la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Ce dernier aspect a été abordé tant au niveau microéconomique, grâce au soutien apporté au travail des délégués en entreprise, que macroéconomique, à travers la promotion des positions syndicales dans le cadre des

négociations, en vue de l'adoption d'un accord global qui doit succéder au Protocole de Kyoto en 2015. Un dossier central de l'hebdomadaire « Syndicats » a été consacré à la problématique du climat, dans le contexte de la 19ème COP (Conférence des Parties) qui s'est tenue à Varsovie du 11 au 23 novembre 2013.

● **Formations**

En cette période de crise, les programmes de formation ont évolué pour tenir compte de l'actualité des politiques environnementales et des résistances rencontrées par les délégués qui souhaitent s'atteler à ces questions. Dans la foulée des élections sociales de 2012, des modules courts ont

été intégrés dans les programmes de formation destinés aux nouveaux élus de Centrales (SETCa, MWB et Centrale générale), soit 1.140 délégués. Les groupes spécifiques, en particulier les travailleurs sans emploi et les pensionnés et prépensionnés, ont également fait partie du public-cible de RISE.

● Réseau de délégués

En 2012, RISE a participé au projet européen « Green workplaces » (littéralement : lieux de travail verts) visant à renforcer les compétences des délégués en matière « d'écologisation » des milieux de travail, de sorte qu'ils soient mieux équipés pour exercer efficacement leurs droits d'information et de consultation et pour que la protection de l'environnement, l'amélioration de l'efficacité énergétique et la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) aillent de pair avec l'amélioration de la qualité de l'emploi.

Dans la foulée, en 2013, sur le modèle du groupe Kyoto de BRISE (Réseau intersyndical bruxellois de sensibilisation à l'environnement), les fondations d'un réseau de délégués actifs dans leur entreprise sur les thématiques environnementales ont été posées. Les objectifs poursuivis sont l'échange de bonnes pratiques et la création d'un espace de discussion plus large que celui de l'entreprise pour renforcer l'action des délégués. Quinze délégués issus de différents secteurs y participent activement (Galere, SGS, Knauf, Höganäs, ECM, Helio-Charleroi, SWIFT, Liège Airport, Editions Dupuis, Kinopolis, UCB Pharma., CCB, Prayon).

● Soutien aux acteurs de terrain

La cellule RISE est intervenue à la clinique Ste-Elisabeth à Namur, chez Shanks à Seraing, chez Twin Disk à Nivelles, chez Technifutur à Liège, à l'INCD à Jolimont, chez

Yusen Logistics à Courcelles, chez Buchen à Flémalle, à l'ICDI à Charleroi et a initié des démarches concernant la création d'un CPPT de zoning à Gosselies.

● Activités

Dans le cadre d'un voyage pédagogique organisé en 2011 à Montdidier (Picardie), un reportage vidéo intitulé « Vers une énergie durable et garantie par l'acteur public » a été réalisé. Vu l'intérêt suscité, le reportage a été sous-titré en anglais et en néerlandais. Cet outil est régulièrement utilisé lors des activités RISE mais aussi, notamment, dans le cadre du programme de cours de l'IGEAT (Institut de Gestion de l'Environnement et d'aménagement du Territoire de l'ULB).

Le 22 novembre 2012, RISE a organisé son troisième forum intersyndical « L'environnement, terrain d'action syndicale pour une transition juste ! » qui a réuni 320 participants. Les délégués ont été invités à participer à huit ateliers d'appropriation sur différents sous-thèmes afin de répondre à deux questions : « Quelles initiatives sont déjà prises dans mon entreprise dans le sens de la transition juste ? » & « Quelles sont les pistes qui permettraient d'aller vers une transition juste ? »

Les actes du forum ont été mis en ligne sur le site RISE et les pistes dessinées dans les différents ateliers ont été approfondies à travers la réalisation de quatre campagnes en ligne portant respectivement sur :

- l'intégration des objectifs de transition dans le cadre de la politique environnementale de l'entreprise et du fonctionnement des systèmes de gestion de l'environnement (ISO 14001 et EMAS) ;
- l'élaboration de cahiers de charges durables ;
- la concertation dans les zones d'activités économiques ;

- l'amélioration des bonnes pratiques professionnelles en matière d'économie d'énergie.

En 2013, des tables-rondes sur l'emploi et les énergies renouvelables ont été organisées à Tournai et à Huy. En présence d'acteurs locaux du secteur, ont eu lieu des débats abordant des questions telles que « Quel rôle pour les pouvoirs publics et quelles alternatives citoyennes dans la mise en place de projets d'énergies renouvelables ? », « Quels impacts sur l'emploi ? »...

En octobre 2013, RISE a organisé un séminaire intitulé « Quelle transition énergétique face à la triple crise économique, sociale et environnementale ? »

Tirillées entre impératifs de redressement économique, sauvegarde de l'emploi et respect des objectifs climatiques, l'Europe et, plus particulièrement, la Wallonie et Bruxelles sont à la croisée des chemins. Quelle transition énergétique mettre en place à court et moyen terme face aux évolutions de l'échiquier énergétique mondial ? Quel modèle économique promouvoir ? Quels investissements réaliser et dans quels secteurs ? Quel peut-être le rôle du syndicat dans le cadre de la transition énergétique ?

La cellule RISE a tenté d'apporter des éléments de réponses à ces questions. Sont venus nourrir la réflexion et les débats : Yves Cochet, Parlementaire européen, ancien Ministre français de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, Erik Rydberg, Directeur du GRESEA et Michel Wautelet, Professeur à l'Université de Mons-Hainaut.

La cellule RISE a également participé à divers événements : Prix belge de l'Energie et de l'Environnement ; conférence : « L'économie sociale, l'avant-garde pour une société en transition » ; Ose la Science... Cela dénote de la place et de la légitimité qu'a acquis le projet RISE, en tant qu'acteur

syndical incontournable du développement durable en Wallonie.

- Publications

Deux brochures, « Le bilan carbone, outil de réduction des émissions de

CO₂ » et « Les énergies renouvelables en entreprise », ont été réalisées en 2010. Dans le cadre de la campagne sur la « justice climatique » menée par le CNCD en 2011, un outil pédagogique a été élaboré sur la

problématique des agrocarburants. La remise à jour de la brochure « L'environnement et l'entreprise » - 2004, a également été initiée en 2013.

/// La Cellule de Mobilité

Depuis sa création en 2002, la Cellule de Mobilité du CEPAG a pour objectif de stimuler la concertation et la négociation sociales sur la thématique des déplacements et de renforcer la capacité d'intervention des délégués en entreprises sur ces questions. Ce projet est subsidié par la Wallonie via le Service public de Wallonie (SPW).

Sur la période d'activité 2010-2013, et on doit le regretter, cette subvention a été revue à la baisse pour l'ensemble des partenaires impliqués (CEPAG/FGTB wallonne, FEC/CSC et UWE).

Toutefois, la subvention s'inscrit maintenant dans une Convention-cadre triennale reconductible, ce qui lui assure une meilleure stabilité.

Soulignons que les Cellules de Mobilité sont les seuls acteurs habilités à pénétrer le monde de l'entreprise sur cette thématique en Wallonie ! Notre appui permet donc aux délégations de la porter au mieux dans les organes de concertation (CE essentiellement).

La mobilité des travailleurs reste une préoccupation bien présente dans le travail syndical en entreprise, même si le climat social de ces dernières années l'a souvent fait passer au second plan.

Le diagnostic de mobilité, réalisé tous les 3 ans dans les entreprises de plus de 100 travailleurs, reste un outil intéressant. Une édition a eu lieu en 2012 et la Cellule a pu à nouveau apporter un soutien aux membres des Conseils d'entreprise concernés.

En 2013, la Cellule a participé à l'initiation du Plan régional de Mobilité durable (PRMD), actuellement en cours d'examen

par le Gouvernement wallon. Une des mesures que ce plan propose est l'obligation pour les entreprises wallonnes de plus de 200 travailleurs de se doter d'un plan de déplacement. C'est une mesure que nous revendiquons depuis plusieurs années.

Des collaborations restent étroites avec certaines délégations confrontées à des problèmes de mobilité dans leur entreprise, pointons en particulier : les vitreries Saint-Gobain (malheureusement à l'arrêt depuis quelques mois), la clinique Sainte-Elisabeth (Namur), l'entreprise SWIFT (la Hulpe), AW Europe (Ghlin-Baudour), le Centre Reine Fabiola (Neufvilles), GSK (Wavre).

L'un des objectifs de la Cellule est d'encourager la réduction de la dépendance énergétique aux carburants fossiles et des émissions de gaz à effet de serre. Ces réductions s'obtiendront en diminuant la « dépendance » à la voiture, en incitant à utiliser les transports en commun et en encourageant les alternatives à l'usage individuel de la voiture lors des déplacements domicile/travail. Dans ce cadre, la Cellule ne cesse de promouvoir des solutions qui respectent les principes d'équité et favorisent l'accessibilité de tous au travail.

Suite aux élections sociales de 2012, les Centrales professionnelles de la FGTB ont inclus un module relatif à l'environnement et la mobilité dans leurs formations de base. C'est ainsi que les nouveaux délégués du SETCa ont participé, en 2012 et 2013, à celui consacré aux enjeux de la mobilité des

travailleurs. 1.150 délégués ont donc pu intégrer cette problématique dans leur travail syndical dès le début de leur mandat. Ce même module a été suivi par 150 nouveaux délégués de la Centrale générale.

Nous avons privilégié une série de partenariats durant cette période d'activités : avec le SPW et, particulièrement, le projet Tous Vélo Actifs (TVA) ; avec les comités de pilotage qui continuent à se pencher sur les mesures à adopter sur les zones d'activités économiques à Nivelles, Namur, Ghislenghien [avec, entre autres, le Comité Subrégional pour l'Emploi et la Formation (CSEF) de Tournai] ; avec le CSEF du Brabant wallon où nous sommes intervenus dans des formations destinées aux accompagnateurs des travailleurs sans emploi ; avec les acteurs qui organisent chaque année la Semaine de la Mobilité en Wallonie (participation à la Caravane de la mobilité et aux concerts vélos électrifiés à Namur en 2012 et à Liège en 2013).

En collaboration avec la Cellule de Mobilité de la CSC et le CSEF du Brabant wallon, nous avons édité une brochure : « Pas d'auto, pas de boulot. » Ce guide est destiné aux travailleurs sans emploi non motorisés, il aborde les réalités rencontrées lorsqu'ils doivent se rendre à des entretiens d'embauche ou à des formations. Nous avons voulu mettre en évidence les solutions alternatives à la voiture face à des situations concrètes et problématiques.

❖ La coordination des Cellules de reconversion

Les Cellules de reconversion sont nées dans les années '70 d'une initiative syndicale. Depuis 2004, les pouvoirs publics subventionnent la coordination de ces Cellules, organisée par les syndicats (FGTB-CSC).

Au niveau de la FGTB wallonne, la coordination des Cellules de reconversion a pour missions principales d'assurer un travail de veille, de venir en appui des permanents syndicaux concernés par les restructurations, d'instruire les dossiers pour la mise en œuvre des Cellules, d'encadrer et de former les accompagnateurs syndicaux, d'analyser et de faire évoluer les pratiques et méthodologies et d'évaluer les résultats.

Depuis le déclenchement de la crise financière en 2008, le rythme des restructurations n'a pas décéléré. Durant la période 2010-2013, on a recensé une moyenne annuelle de 50 entreprises accompagnées au sein des plateformes de reconversion. Les accompagnateurs

sociaux et les conseillers du Forem ont orienté, formé et encadré plus de 4.000 travailleurs par an (environ 40% d'employé et 60% d'ouvriers). Si cette période a été marquée par des restructurations médiatiques et de grande ampleur (Carrefour, Carsid, Arcelor, Saint Gobain), l'ensemble du tissu économique wallon a été meurtri par des licenciements collectifs (chimie, construction, pharmacie, commerce, industrie, secteur technologique, énergie...).

Malgré un marché de l'emploi peu dynamique, les taux d'insertion à l'emploi n'ont pas trop souffert au cours de ces dernières années. Ainsi en 2013, le taux d'insertion global des travailleurs accompagnés en Cellule de reconversion était de 66% (60% pour les ouvriers et 78% pour les employés). Fait remarquable, la nature de l'insertion des personnes à l'emploi atteint le score impressionnant de 61% de contrats à durée indéterminée (70% de CDI pour les employés).

Pointons également les excellents résultats en termes d'entrée et de réussite en formation. Avec un taux moyen de 30% d'entrées en formation, les Cellules se situent bien au-dessus des résultats pour l'ensemble des demandeurs d'emploi ($\pm 19\%$). Ces bons résultats sont le fruit d'un travail de collaboration entre les accompagnateurs sociaux (d'anciens délégués syndicaux, eux aussi licenciés) et les conseillers du Forem. Le rôle des permanents syndicaux est également déterminant dans ces bons scores. En effet, l'obtention, lors des négociations du volet social, d'une enveloppe destinée aux formations payantes a un impact positif sur l'entrée en formation des travailleurs licenciés.

Demeurant plus que jamais le meilleur dispositif de lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, la coordination n'a cessé de le défendre et l'améliorer.

❖ La Cellule de Lutte contre les Discriminations

La Cellule de lutte contre les discriminations (CLCD) a été mise sur pied par la FGTB wallonne et le CEPAG en 2008. Là où d'autres mettent en avant le concept de « diversité », nous prôtons celui de lutte contre les discriminations. Il s'agit, en effet, de garantir, d'une part, un accès égal aux postes à pourvoir et, d'autre part, le principe d'égalité tout au long de la relation de travail, que ce soit en matière de promotion, d'accès aux formations, de possibilité de compléter son temps de travail...

De manière concrète, l'équipe de la CLCD intervient auprès des délégations syndicales en proposant des formations et en les soutenant dans la mise en place de plans d'actions préventives ou visant à

mettre fin à des discriminations avérées dans leur entreprise. Ces formations prennent différentes formes : sensibilisation, formation avec ou sans élaboration d'un plan d'action, accompagnement de la délégation syndicale, formation thématique (interculturalité en entreprise, CCT 104).

• Activités

Au cours de la période 2010-2013, les formations, sensibilisations, le soutien des délégués dans des plans d'actions et l'accompagnement de délégations syndicales ont concerné près de 150 entreprises, Communes et CPAS. Evoluant dans divers domaines : Entreprises de Travail adapté (ETA), nettoyage, non

marchand, alimentation, métal, service public, sidérurgie, construction, titres-services, commerce, logistique, hôtellerie, chimie, banque, intérim, mutualité, secrétariat social, assurances, papier. Et ce, dans de nombreuses régions de Wallonie.

La CLCD a participé à différents événements, colloques et séminaires. Autant d'opportunités d'alimenter sa réflexion, de développer son expertise, mais aussi de faire connaître la conception de la FGTB au sujet de la lutte contre les discriminations. Sur ce plan, il est à relever une démarche particulièrement importante. L'organisation d'un colloque, initié par la CLCD, la CCB (Centrale culturelle bruxelloise), impliquant également le CBAI

(Centre bruxellois d'action interculturelle), intitulé : « *Expression des convictions religieuses et philosophiques sur le lieu de travail : quelle approche syndicale privilégier dans le cadre des relations collectives de travail ?* »

Cette démarche s'est inscrite dans un projet plus large qui a permis la rencontre de délégués d'entreprises dans lesquelles des difficultés liées aux convictions religieuses sont présentes. L'option de notre organisation sur ce plan étant que cette question doit être abordée sans tabou, dans les organes de concertation, et ce, en vue d'une amélioration du bien-être au travail de toutes et de tous.

• Outils

La Cellule a également développé des outils de sensibilisation et de formation. Elle a édité deux brochures, l'une s'adressant aux travailleurs sans emploi et l'autre aux délégués d'entreprise afin de leur permettre d'être mieux armés face aux discriminations à l'embauche. Une troisième brochure « Discriminations et atteintes à la vie privée dans l'embauche » est à disposition sur le site www.cepag.be.

La CLCD a aussi mis au point une valise pédagogique servant de support lors des formations qu'elle dispense mais pouvant être utilisée par d'autres.

En partenariat avec la CSC et le Forem, la CLCD a initié un travail de sensibilisation auprès des travailleurs en cellule de reconversion afin qu'ils puissent, d'une part, mieux se défendre face aux discriminations dont ils peuvent faire l'objet dans leur recherche de formation et d'emploi et, d'autre part, pour qu'ils puissent s'ouvrir à davantage de possibilités de reconversion en remettant en question leurs éventuels stéréotypes et préjugés (dépasser le cliché des « métiers masculins ou féminins » par exemple). Des interventions dans les universités et écoles supérieures (HEC, ICHEC, ULB...) ont permis d'attirer l'attention des étudiants sur cette thématique.

Le traitement des signalements individuels de personnes estimant avoir été victimes d'une discrimination dans le monde du travail (à l'embauche ou dans l'emploi) a également été développé. Les signalements déposés sur le site de la FGTB fédérale sont transmis à la CLCD et, selon les situations, sont traités en collaboration avec la Centrale professionnelle concernée, le Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme ou l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes. Plus de 150 signalements ont été traités durant la période concernée.

L'analyse qualitative des situations rencontrées a permis de mettre en

évidence que les situations de discrimination ne peuvent être vues hors d'un contexte. En effet, le travailleur est placé dans une relation individuelle d'autorité face à l'employeur avec un contrat qui peut avoir différentes formes (CDD...) et qui peut être lié à des subventions (Activa...). L'aspect collectif est également à considérer puisque des actes discriminatoires peuvent être posés à travers la manière d'organiser le travail dans l'entreprise (par ex. : réserver un horaire particulièrement difficile, un poste pénible...). Enfin, le fonctionnement du système socio-économique lui-même, qui intègre le chômage, met le travailleur en difficulté pour faire reconnaître ses droits non respectés.

Sur le plan quantitatif, il est frappant de constater que l'état de santé du travailleur est le critère de discrimination le plus fréquemment observé.

L'activité de la CLCD est soutenue par la Région wallonne dans le cadre d'un partenariat « Lutte contre les discriminations dans l'emploi et de la gestion de la diversité des ressources humaines dans les entreprises et les organisations » avec la CSC, le CRIPEL (Centre régional pour l'Intégration des Personnes étrangères ou d'Origine étrangère de Liège), l'ULg et le Forem.

❖ La solidarité internationale

La période 2006-2009 s'est caractérisée par une détérioration du contexte international. Les crises se sont succédé à un rythme effréné, traduisant les conséquences de la politique de dérégulation prônée par le libéralisme et les institutions financières internationales.

La période 2010-2013 a vu la crise de 2008 s'approfondir, impactant les économies des pays du nord et du sud. La question des migrations

et du financement des politiques de développement est au centre des préoccupations européennes. Toutefois, les décisions prises tant par l'Union européenne que par la Belgique s'opposent radicalement à notre conception du développement et à nos valeurs de solidarité ! La question des migrations est traitée sous l'angle de la répression et de la criminalisation des demandeurs d'asile. Inacceptable dans un pays de droit. Le financement est remis

en cause et l'objectif de consacrer 0,7% du PIB s'apparente à une vaste blague. Pour sauver les banques, les États ont déboursé des centaines de milliards d'€ mais pour lutter contre la pauvreté, les caisses sont éternellement vides. Comme l'a rappelé Jean Ziegler, un enfant est assassiné par la faim toutes les 6 secondes. Nous sommes face à un crime de masse dont les causes sont essentiellement politiques.

Ces quatre années sont caractérisées par une montée inquiétante des inégalités à travers le monde. Les travailleurs du sud sont les premières victimes des crises qui se succèdent depuis une décennie. Les crises politique, économique, sociale et environnementale provoquent des migrations importantes et jettent des centaines de millions de personnes dans une extrême précarité. L'Organisation internationale du Travail (OIT) estime que l'emploi précaire représente, à l'échelle mondiale, plus de 48% de l'emploi total. Ce sont des travailleurs, essentiellement des jeunes et des femmes, qui ne disposent pas d'un salaire garanti et qui n'ont aucune couverture sociale.

En forte hausse, à l'échelle mondiale, le nombre de personnes déclarées « sans emploi » s'élève à plus de 200 millions. Combien sont-elles à être totalement découragées ? A survivre dans l'économie informelle et à disparaître des comptabilités de l'emploi ? Impossible à chiffrer.

L'Europe n'est plus épargnée. Dans certains secteurs, la Grèce et l'Italie atteignent le niveau de développement des pays pauvres. Soumis comme eux, aux diktats du FMI et des plans d'ajustements, ces pays ont bradé leur système de soins de santé ou leur système scolaire.

● Nos actions de solidarité Nord

En partenariat avec le CEPAG et Solsoc, la FGTB wallonne a participé aux campagnes de récolte de fonds de l'opération 11.11.11. Sur les thèmes du travail décent, de la justice climatique ou de la souveraineté alimentaire, la FGTB wallonne a cherché à sensibiliser les délégués aux enjeux internationaux qui impactent tant les travailleurs du nord que du sud.

● Nos actions de solidarité Sud

Dans ce contexte particulièrement difficile, la FGTB wallonne a poursuivi son travail de solidarité internationale. Les projets de coopération syndicale ont été cofinancés par Wallonie-Bruxelles International (WBI) dans le cadre des appels à projets de coopération décentralisée.

Nos principaux objectifs sont :

- Le renforcement de la démocratie économique par l'appui de syndicats libres et démocratiques.
- La défense des droits socio-économiques des travailleurs.
- L'organisation et la syndicalisation de secteurs de l'économie informelle.
- L'égalité entre les hommes et les femmes.
- La lutte contre la pauvreté et le travail des enfants.

2010 - Bénin. Lancement le projet « Renforcement des capacités de la Confédération des Syndicats autonomes (CSA - Benin)/Comité national des Femmes travailleuses (CONAFETRA) afin de combattre le harcèlement sexuel en milieu de travail ». Sont impliqués : les travailleuses et les travailleurs du secteur formel, des ministères (± 2000 personnes), des lycées, collèges et universités (± 1500 personnes).

Nos objectifs : améliorer concrètement les conditions de vie des femmes (élèves, jeunes femmes et travailleuses en entreprise, dans l'agriculture, l'élevage ou la pêche) par la voie juridique et le renforcement des capacités d'action des associations de femmes, provenant des milieux syndical et associatif.

2011. Sénégal. Démarrage du projet « Actions positives et de renforcement des capacités syndicales contre les violences faites aux filles dans les

établissements scolaires et universitaires ».

Nos objectifs : lutter contre les violences faites aux femmes et aux jeunes filles (élèves et étudiantes) et apporter une réponse, avec les syndicats, à la recrudescence des cas de violence à l'égard des filles de tous les milieux sociaux, surtout dans les sphères scolaires et universitaires.

2012 - Rwanda. Soutien du projet « Assistance juridique décentralisée aux travailleurs vulnérables du secteur agricole des plantations de thé, des travailleurs du bâtiment et des travailleurs des mines ».

Nos objectifs : bien que ces secteurs soient performants économiquement, cela n'a aucune incidence sur la situation socio-économique des travailleurs. Les problèmes rencontrés sont, entre autres, le non-paiement de toutes les heures de travail, le harcèlement dont sont souvent victimes les femmes sur les chantiers de construction... Sont mis en place : la formation des délégués syndicaux pour qu'ils puissent défendre les droits des travailleurs ; la sensibilisation des travailleurs sur leurs droits ; le dialogue social ; l'assistance juridique.

2013. République démocratique du Congo (RDC). Mise en œuvre du projet « Scolarisation de 120 enfants défavorisés en renforçant les activités génératrices de revenus (AGR) développées par leurs parents » à Kinshasa. Ce projet est conduit avec des partenaires congolais : SYECO, PASCO et Espace vie.

Nos objectifs : assurer la scolarité de 120 enfants et renforcer les capacités économiques des parents et des écoles primaires de l'enseignement public.

❖ La formation et l'animation

Développer un syndicalisme interprofessionnel, capable de se positionner sur des enjeux contemporains liés aux politiques sociales et économiques, est essentiel. Pour ce faire, en partenariat étroit avec le CEPAG, plusieurs structures de formation ont été mises en place.

● Séminaire d'actualité

10 à 12 séances par an, autour de sujets d'actualité, principalement liés aux problèmes de la mondialisation, du monde du travail et des enjeux politiques pour celui-ci.

● Carrefour syndical

Depuis 2012, un carrefour syndical, consacré à l'organisation du travail et à la précarité au travail, est organisé chaque année autour de rencontres de délégués, de travailleurs et de chercheurs sur ces questions.

Objectif : la confrontation entre le monde du travail et le monde académique afin de dégager, au sein des entreprises, des stratégies syndicales.

● Formation des animateurs/formateurs

3 à 5 journées par an.

Objectif : former des groupes de travail interprofessionnels qui abordent des questionnements pédagogiques.

En 2011-2012, des concepts liés à l'idéologie (syndicat, socialisme, lutte de classe et capitalisme) ont été analysés. Un syllabus à été réalisé avec les animateurs des Centrales et du secteur cheminot. En 2013, des concepts liés à l'économie (mondialisation, compétitivité, dettes publiques et

alternatives économiques) ont été travaillés dans la même optique. Ces travaux seront finalisés en 2014.

Par ailleurs, à la demande des Centrales et des Régionales, des formations aux techniques d'animation et de pédagogies syndicales sont également organisées.

Une coordination entre la FGTB wallonne, le CEPAG et les responsables ou coordinateurs de formation des Centrales, se réunit plusieurs fois par an pour aborder l'enjeu des formations continuées pour les animateurs/formateurs syndicaux.

● Modules optionnels ou sur mesure

Ils sont réalisés sur demande et peuvent concerner tous les sujets d'actualité socio-économiques.

Par ailleurs, un soutien aux structures de formation des Centrales et des Régionales est apporté en cas de besoin. Il prend la forme d'interventions pédagogiques dans tous les domaines : historique, économique, social ou en communication...

● Modules spécifiques

Ils concernent la mobilité, l'environnement et les discriminations en entreprise. Ils sont organisés à la demande des Centrales ou Régionales.

● Formation continuée – universitaire

Depuis 2013, un partenariat actif entre l'ULB (faculté des sciences du travail), la formation continuée de l'ULB, la Haute Ecole Condorcet, la FGTB wallonne et le CEPAG propose une formation continuée de type

universitaire, reposant sur 120 heures. Cette formation octroie une certification qui permet aux participants, sous réserve d'un entretien, de passer en 3^{ème} année des sciences du travail de l'ULB.

La FGTB wallonne et le CEPAG contribuent à la diffusion d'informations sur les sujets d'actualité, afin d'alimenter au mieux les débats dans les groupes de formation de délégués et militants. Dans ce cadre, une foire aux outils pédagogiques a été organisée en décembre 2012 et, vu l'intérêt exprimé, il en sera proposé une tous les 2 ans.

De même un répertoire annuel reprenant l'ensemble des notes, études et émissions Regards, avec à chaque fois un résumé, est diffusé auprès des Centrales et des Régionales d'éducation permanente.

● Divers

D'autres activités liées à l'« éducation » des militants sont proposées :

- **Fureur de lire** : présentation d'un ou de plusieurs ouvrages, suivi d'un débat, si possible, par l'auteur.

- **Colloques** : chaque année, 4 à 6 colloques sont organisés sur des enjeux sociétaux, en lien avec des stratégies de syndicalisme interprofessionnel.

- **Réalisation de notes et études** : sur des questions socio-économiques et socio-politiques.

- **Réalisation d'outils pédagogiques** : sur des questions d'actualité comme la 6^{ème} réforme de l'État.

❖ La communication

Mise sur pied en 2009, la Cellule est en charge de l'expression de la FGTB wallonne (cf. pp. 37 à 56).

Elle compte 5 personnes et assure plus précisément :

- la visibilité de la FGTB wallonne à travers des campagnes de sensibilisation envers le grand public et les militants syndicaux (en collaboration avec les services de l'IW et/ou de ses Régionales),
- une communication vers les affiliés FGTB,
- une présence dans le paysage médiatique francophone (programmation et préparation avec le Secrétaire général des sorties médiatiques),
- le suivi des sollicitations/ invitations des journalistes,
- la rédaction des contributions pour « Échos », rapports d'orientations et d'activité pour les Congrès, mémorandum, brochures, tracts, communiqués de presse, notes au Bureau sur des sujets

d'actualité plus ponctuels, contributions à différentes publications externes, cartes blanches pour parution dans la presse...,

- la relecture/réécriture de projets de livres à publier, de brochures thématiques, de communiqués de presse d'autres services, de notes...,
- la mise en page de tous les supports et textes, tant que faire se peut, est réalisée en interne,
- l'alimentation permanente du site www.fgtb-wallonne.be ainsi qu'une présence et une réactivité sur les réseaux sociaux,
- l'organisation d'événements tant politiques (Congrès, Comités interrégionaux wallons, colloques, assemblées des P&Pp, rentrées politiques...) que festifs (village des associations à la Fête des Solidarités...),
- les émissions télévisées (Regard FGTB) et radiophoniques concédées sur les chaînes de la RTBF (cf. pp

52 à 55). Des capsules vidéo sont aussi réalisées à l'occasion des Congrès et autres colloques. Une personne est entièrement dédiée à leur élaboration, réalisation, production, montage et, pour les chroniques-radio, à leur enregistrement.

Une partie des travaux de la Cellule se fait en collaboration avec les membres du service d'études. La communication, au sens large, devant intégrer les positions et orientations de la FGTB wallonne, plusieurs de ses membres assistent au BIW et en rédigent les procès-verbaux.

Les collaborations avec le CEPAG sont également nombreuses. De ce fait, un membre de la Cellule assure le suivi des campagnes communes (de la production des outils à l'organisation de colloques en passant par la collaboration avec les graphistes).